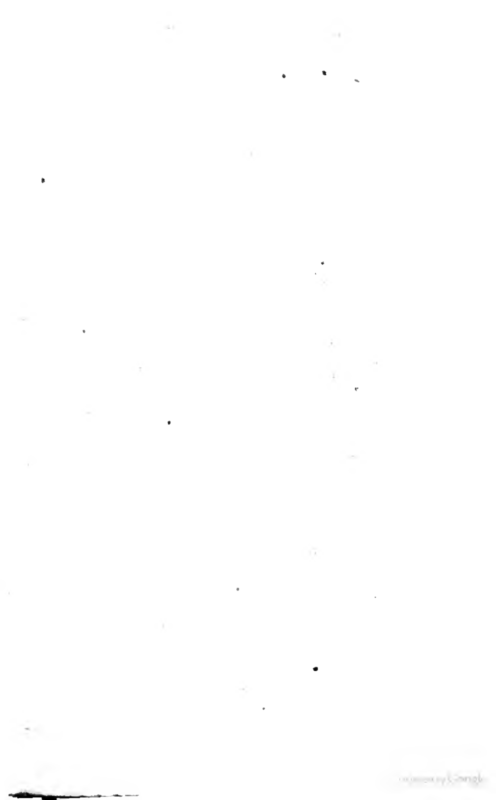



NAZIONALE
FIRENZE



VOYAGE
EN ITALIE.

A

VOYAGE EN ITALIE,

OU

CONSIDÉRATIONS SUR L'ITALIE;

Par feu M. Duclos, *Historiographe de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, &c.*



A LAUSANNE,

Chez Jean Mourer, Libraire.

1791.

AVIS

DES ÉDITEURS.

C'EST en 1767, que feu M. Duclos a fait un voyage en Italie. Les changemens survenus depuis dans cette partie de l'Europe, loin de diminuer l'intérêt que font naître les Ouvrages de cette espèce, quand ils viennent de bonne main, ne peuvent que l'augmenter aujourd'hui ; & c'est ce qui nous porte à publier celui-ci, persuadés de l'accueil favorable qu'il recevra du Public.

Nous ne manquons pas de descriptions de l'Italie. Ses édifices anciens & modernes, ses statues, ses tableaux, ses richesses littéraires, tout a été observé & décrit ou par des savans ou par des amateurs éclairés. Il nous manquoit cependant un ouvrage propre à nous faire connoitre l'influence du climat, des principes ou des préjugés sur les mœurs

des habitans de toutes les classes, & sur l'influence, pour le moins aussi active, des intérêts locaux, des chefs, & surtout des guides de ces habitans.

Duclos, par caractère, par goût, par habitude, étoit l'homme le plus capable d'envisager & de faire connoître l'Italie sous ce point de vue, & ce point de vue est un foyer de lumière qui répandra sur les écrits de beaucoup de voyageurs qui l'ont dévancé une espèce de jour qui leur manque. Les *Considérations sur l'Italie* (car c'est le titre que l'auteur a donné à cet écrit) sont une clef commune qui ouvre l'entrée & les issues d'une multitude de défilés obscurs dans lesquels il n'est que trop aisé de s'égarer. „ Relativement à une nation, comme „ il l'a dit ailleurs lui-même, on en„ tend par les *mœurs*, ses coutumes, ses „ usages, non pas ceux qui, indiffé„ rens en eux-mêmes, sont du ressort „ d'une mode arbitraire; mais ceux qui „ influent sur la manière de penser, de „ sentir & d'agir, ou qui en dépen„ dent.... Les peuples ont, comme „ des particuliers, leurs caractères dis„ tinctifs, avec cette différence, que „ les mœurs particulières d'un homme

„ peuvent être une ſuite de ſon carac-
„ tère, mais elles ne les conſtituent
„ pas néceſſairement ; au lieu que les
„ mœurs d'une nation forment préciſé-
„ ment le caractère national."

Cet eſprit philoſophique le ſuivoit partout. Il eſt frappant, non-ſeulement dans ſon Hiſtoire de Louis XI, dans ſes Mémoires pour l'hiſtoire du dernier régne ; mais dans les romans mêmes qu'il a publiés dans ſa jeuneſſe. On retrouve, dans tout ce qu'il a écrit, ce caractère obſervateur qui le ramenoit par des faits à ſa maxime : " Que les principes puiſés
„ dans la nature ſont toujours ſubſiſ-
„ tans ; mais que pour s'aſſurer de la
„ vérité, il faut ſur-tout obſerver les
„ différentes formes qui les déguiſent
„ ſans les altérer, & qui, par leur liai-
„ ſon avec les principes, tendent de
„ plus en plus à les confirmer."

Il a conſervé, en écrivant ſes Conſidérations ſur l'Italie, cette gaîté franche qui rendoit ſa ſociété ſi agréable, ſans nuire à cette droiture inaltérable qui le portoit à reſpecter & à louer toujours la vertu, à démaſquer & à décrier perſévéramment les vices, & ſur-tout l'hypo-

criſie. Il n'employoit l'arme du ridicule que contre les ſots à prétentions ; il traitoit ſérieuſement & plus amèrement les mauvais citoyens ; & il ſavoit les démèler, dans quelque claſſe de la ſociété qu'ils fuſſent placés.

On en trouvera mille preuves dans cet Ouvrage. Son caractère libre, ſon eſprit pénétrant y ont ſemé des anecdotes, des épigrammes, des développement très-intéreſſans, ſoit ſur l'eſprit eccléſiaſtique, ſoit ſur cet eſprit monacal, qui s'exercent avec plus de ſubtilité & d'adreſſe en Italie que par-tout ailleurs, mais que de bons yeux ne confondent nulle part. Nous ne doutons point, par exemple, qu'on ne liſe avec intérèt & avec fruit ce qu'il dévoile ſur les intrigues, de fanatiques de toute eſpèce, tels que l'apologiſte de la Saint Barthelemy (l'abbé de Caveirac) & l'abbé du Four. Ils furent envoyés l'un & l'autre de France à Rome par deux partis qui en apparence n'exiſtent plus, mais dont la conduite peut ſervir d'exemple & d'avertiſſement pour tous les temps & pour tous les lieux. En un mot, Duclos a écrit, en 1767, quantité de vérités & de réflexions, qu'alors tout le monde

eût regardées comme hardies, mais trop ſenſées & trop importantes pour n'être pas toujours utiles.

Après la mort de Duclos, le manuſcrit original fut importé en Bretagne par ſon légataire univerſel, M. de Noual. C'étoit un citoyen honnète, mais qui n'ayant jamais cultivé les lettres, n'étoit pas à portée d'en connoitre le prix. Il en exiſte une copie relue avec ſoin par Duclos, & corrigée en quelques endroits de ſa main. Nous ſommes parfaitement ſûrs que notre manuſcrit eſt abſolument conforme à l'original. Il ne doit donc pas être confondu avec ces copies furtives, informes, incomplettes, que défigurent de plus en plus des additions, des interpolations, des notes de la part d'éditeurs qui n'envifagent que leur utilité pécuniaire dans les ouvrages qu'ils publient.

Des gens de lettres étroitement liés avec Duclos exiſtent encore en aſſez grand nombre à Paris; tous connoiſſent ſon ſtyle, ſa manière de voir & de juger, & pluſieurs lui ont entendu lire de longs morceaux des *Conſidérations ſur l'Italie.* Nous invoquons leur té-

moignage avec la plus grande confiance. Ils ne confondront pas des Editeurs qui respectent le Public avec des prétendus Editeurs qu'on devroit plutôt nommer les détracteurs de Duclos, & qui, par le mélange de leur style avec le sien, & encore plus de leurs idées avec les siennes, ne pourroient qu'affoiblir la juste réputation de ce courageux ami des Hommes, des Lettres & de la Liberté.



VOYAGE EN ITALIE,

OU

CONSIDÉRATIONS SUR L'ITALIE.

UN desir assez général est celui de voir l'Italie, & sur-tout cette Rome, jadis capitale de l'univers, qui, dans un autre genre, l'est encore d'une grande partie de l'Europe, & peut continuer de l'être, au moins pour quelque temps, si son gouvernement se réforme.

Pour peu qu'on ait eu d'éducation, on n'a, dans la jeunesse, entendu parler que des Grecs & des Romains; & nous continuons d'être encore plus familiarisés ave c ceux-ci qu'avec les autres, par

les relations politiques & journalières avec la cour de Rome : au lieu que la Grèce moderne eſt actuellement enſevelie dans la barbarie, & nous eſt abſolument étrangère.

La plupart des jeunes gens connoiſſent plus les noms d'Alexandre, de Céſar, de Scipion, d'Annibal, &c. que ceux des rois ou des grands hommes de leur patrie ; & le peuple ſait mieux les noms des miniſtres ſubſiſtans, ou de leurs commis, que ceux des héros de l'antiquité. Il n'en eſt pas ainſi de Rome. Le plus bas peuple de la catholicité entend parler de Rome auſſi ſouvent que les gens inſtruits. Rome & le S. Père occupent une place conſidérable dans ſon imagination. Cette dévotion, qui s'allie ſi communément à la ſuperſtition, au libertinage & aux mœurs baſſes & crapuleuſes, produit la foule de pélerins, de gueux & de coquins dont l'Italie eſt inondée, & dont la capitale eſt toujours le centre de réunion. D'un autre côté, l'amour de l'antiquité & des arts, le deſir de voir les lieux qu'ont habité les maîtres de l'univers, dont tout rappelle le ſouvenir dans Rome, y attire une quantité de ſavans de toutes nations, d'artiſtes & de curieux opulens, très-utiles au pays par l'argent qu'ils y laiſ-

ſent. On y voit donc à la fois un concours perpétuel d'hommes de mérite, & de la plus vile canaille.

J'avois toujours eu le deſir, commun aux gens de lettres, de faire ce voyage, & je m'étois ſouvent trouvé dans les circonſtances les plus favorables à mon deſſein, ſur-tout pendant l'ambaſſade du duc de Nivernois à Rome, & celle de l'abbé, depuis cardinal de Bernis, à Veniſe. J'étois particulièrement lié avec l'un & l'autre, mes confrères à l'académie, & je connoiſſois tous les autres miniſtres de France en Italie. Des contrariétés d'affaires m'avoient toujours empèché d'effectuer mon projet. J'étois convenu depuis avec le cardinal de Bernis, de l'accompagner au premier conclave; mais Clément XIII, vivant plus que nous ne l'avions cru, & moi avançant en âge ſans être guéri de ma curioſité, je pris bruſquement mon parti. A ſoixante ans paſſés, mais avec une ſanté d'Athlète, que j'ai miſe, dans mon voyage, à toutes ſortes d'épreuves, je réſolus de voir cette Italie, ſi vantée par les voyageurs. J'ai ſu par moi-même, ce qu'il y avoit à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, & qui ne veulent ſur rien avoir perdu les

frais de leur voyage. Il y a tant de livres ſur les monumens & le matériel de Rome & de l'Italie qu'on peut conſulter, & auxquels je recourrai moi-même, quand je voudrai me rappeller ce que j'ai vu, que je me bornerai à quelques réflexions que je ne trouverois pas ailleurs. Je les ferai ſuivant les objets qui me les fourniront ; je ne les écris que pour moi & mes amis ; peut-être ajouterai-je à mes notes mon jugement ſur les différens voyages qui ont paru, & ſur l'uſage qu'on en peut faire.

Je partis donc de Paris, le 16 novembre 1766, & pris la route de Lyon, n'ayant avec moi qu'un domeſtique fidèle, jeune & vigoureux qui m'eſt attaché dès ſon enfance, & m'avoit déja ſuivis dans pluſieurs voyages. La ſaiſon pour celui-ci étoit aſſez mal choiſie ; mais j'avois tant ouï parler de la douceur du climat d'Italie, que je croyois aller au devant du printems. Première erreur. Ce n'eſt pas abſolument ſur les degrés de la latitude qu'on doit juger ceux de froid & de chaud d'un pays. La nature du ſol, la poſition des montagnes, & pluſieurs cauſes externes influent tellement ſur la température, que le froid eſt ſouvent plus vif & plus long en Piémont, dans le Milanais & dans

la partie ſeptentrionale de l'Italie, qu'en France. Les Alpes, ſi longtems couvertes de neiges, & dont le ſommet en conſerve toujours, anticipent l'hiver & retardent le printems. Il eſt vrai qu'après la fonte des neiges, les rayons du ſoleil, concentrés & réfléchis par les montagnes, produiſent une chaleur exceſſive, ce qui, loin d'être un dédommagement, eſt encore un déſavantage du pays.

Je trouvai, en arrivant à Châlons, le comte de Rochefort-Dailli, lieutenant des gardes-du corps & couſin de l'évêque, avec qui il comptoit paſſer quelques jours, & venir enſuite me rejoindre à Lyon ou à Marſeille.

Je fis à Châlons une rencontre qui me fut très-agréable, celle du chevalier de Beauvau & de la marquiſe de Boufflers ſa ſœur, qui alloient joindre en Languedoc le prince de Beauvau, leur frère, nommé pour tenir les états de cette province. Au lieu de continuer la route en différentes voitures, & pour être plus long-tems enſemble, nous nous embarquâmes ſur la Saone dans la diligence. A mon départ de Châlons, le comte de Rochefort m'envoya un panier de bouteilles du plus excellent vin de l'évêque, à qui nous donnâmes,

le chevalier de Beauvau & moi, notre bénédiction.

Comme j'avois fait part au chevalier & à madame de Boufflers de mon voyage en Italie, ils voulurent m'engager à le remettre au printems de l'année suivante, & à les accompagner aux états de Languedoc, m'offrant de me mener ensuite en Italie, où ils se proposoient d'aller voir la princesse de Craon, leur mère, qui vouloit se retirer à Florence, où on lui avoit déja préparé un palais. La proposition étoit séduisante; mais entre la tenue des états & le voyage d'Italie, il auroit fallu retourner à Paris, & j'avois, indépendamment du desir de voyager, des raisons de m'éloigner. L'affaire contre M. de la Chalotais, aussi odieuse & aussi absurde que celle d'Urbain Grandier, étoit dans toute sa force. Je m'étois expliqué si souvent & si publiquement sur le brigandage des auteurs & des instrumens de cette persécution, que j'avois fort déplu à quelques ministres, & sur-tout à un certain intrus dans l'administration, où il n'a porté que des talents de procureur, & un orgueil stupide, ne pouvant atteindre à la fierté. Sa sensibilité bourgeoise s'étoit trouvée blessée de quelques plaisanteries qu'il m'attribuoit, & dont il

vouloit faire des crimes d'état. J'en eus des avis très-sûrs. Sachant ce qu'un tel ouvrier savoit faire, & qu'il n'étoit permis de parler ni de penser honnêtement, je suivis le conseil de m'absenter. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur ce mystère d'iniquité, qui exige un ouvrage exprès.

Madame de Boufflers & son frère instruits de mes raisons, ne me pressèrent plus de changer de projet. Je leur proposai à mon tour de venir voir Marseille & Toulon, & ils y consentirent. Mais en arrivant à Lyon, nous trouvâmes le prince de Beauvau qui, craignant que le voyage de Toulon n'arrêtât trop long-tems son frère & sa sœur qui devoient faire les honneurs de sa maison à Montpellier, rompit notre partie. Le lendemain il me mena dîner chez M. de la Verpilière, prévôt des marchands, & de-là à la comédie, où nous avions demandé la partie de chasse de Henri IV, que je désirois d'autant plus de voir représenter, que j'en aime le sujet & l'auteur, & que la représentation ne s'en fait point à Paris, sans doute par de bonnes raisons, car on n'ose les dire. Je passai deux jours avec la sœur, les deux frères & quelques évêques de Languedoc qui alloient aux

états. Quand je vis que tous en prenoient la route, je pris celle d'Avignon par la diligence du Rhône. Arrivé le jeudi 27, dès neuf heures du matin, par un beau tems, quoique froid, je passai la journée à parcourir la ville & les dehors. Le jour suivant je pris une voiture bien fermée pour me rendre à Marseille, où j'arrivai le 30 au matin. Le comte de Rochefort m'y joignit le jour même. Nous jouissions en décembre de ce beau soleil de Provence & de la température la plus douce; mais le sol de cette province n'est, presque par-tout, qu'un fonds pierreux ou de craie, & les tristes oliviers d'un verd noir, dont la campagne est couverte, n'offrent pas un paysage agréable. Nous nous promenions beaucoup, mon camarade de voyage & moi; le soir nous allions à la comédie, & revenions souper à notre auberge, en très-nombreuse compagnie, comme nous y avions dîné au milieu de gens dont nous ne connoissions aucun, ce qui nous amusoit assez. Nous fûmes bientôt connus, & nous l'étions trop du duc de Villars, gouverneur de Provence & alors à Marseille, pour pouvoir nous dispenser de le voir. Nous y allâmes donc & en fûmes reçus très-poliment. Dès qu'il

nous apperçut, il ſortit du cercle des officiers & des notables de la ville, pour venir au-devant de nous. Il nous invita à dîner, mais ayant ajouté que ſon repas ordinaire étoit le ſouper, nous le priâmes de ne point déranger ſon régime, & de nous excuſer ſi nous n'acceptions pas le ſouper, attendu que, fatigués de nos courſes du jour, nous nous retirions de très-bonne heure, & qu'il nous ſuffiſoit de n'être pas venus dans ſon gouvernement, ſans lui rendre nos devoirs. Cela nous ſuffiſoit ſi bien que nous n'y retournâmes plus. Le tableau changeant de notre auberge nous faiſoit mieux connoître les Marſeillois que n'auroit fait l'hôtel du gouverneur, où nous n'aurions vu que des joueurs de lanſquenet, compagnie auſſi mauvaiſe qu'uniforme, & qu'on trouve dans tous les gouvernemens de nos provinces. On met de la dignité à tenir ces repaires, je n'y vois que de l'argent pour les valets, ſi même cela ſe borne à eux, & de la honte pour les maîtres.

Nous n'acceptâmes à Marſeille qu'un dîner chez M. Guys, négociant diſtingué, & qui le ſeroit dans les lettres, s'il ne ſe bornoit pas à en faire ſon délaſſement. En me promenant ſur le

port, je vis un bâtiment prêt à mettre à la voile pour Civita-Vecchia, & l'on me dit qu'il portoit les meubles & équipages du nonce Colonne, aujourd'hui cardinal Pamphile. En rentrant à mon auberge, je trouvai le secrétaire du cardinal qui venoit m'offrir de passer en Italie sur ce même bâtiment où je serois très-commodément. Il savoit que j'étois fort connu du cardinal, avec qui je m'étois souvent trouvé pendant sa nonciature à Paris, chez M. le duc de Nivernois, son parent. La proposition me tenta, & je lui dis que, voulant aller passer quelques jours à Toulon, je profiterois de ses offres à mon retour, s'il pouvoit jusques-là différer son départ. Il me le promit, & le comte de Rochefort & moi allâmes à Toulon voir l'intendant, M. Urson, qui ne voulut jamais nous laisser loger ailleurs que chez lui. Pendant notre séjour, M. de Bompar, commandant de la marine, nous invita à dîner, & sur ce que je lui dis de mon projet d'embarquement, il me conseilla de n'en rien faire. Si le roi, ajouta-t-il, m'ordonnoit dans cette saison d'aller à Rome, je m'y rendrois par terre. Le vent peut vous porter par-tout ailleurs qu'à Civita-Vecchia, peut-être en Sardaigne ou en

Corse, & vous y retenir long-tems. Le conseil d'un homme aussi fait à la mer que M. de Bompar me décida, & à mon retour à Marseille, je remerciai l'abbé Porta de ses offres, & pris la route d'Antibes. Je vis en passant par Fréjus, où je m'arrêtai assez pour parcourir la ville & faire des questions sur le local & la société, que le cardinal de Fleury, qui en avoit été évêque, avoit grande raison de dire, qu'aussi-tôt qu'il eut vu sa femme, il en fut dégoûté ; aussi ne vécut-il guères avec elle. Il y a mille paroisses de village qui l'emportent sur la cathédrale de Fréjus, ce qui fait du moins une présomption sur la pauvreté d'un pays. L'abbé de Fleury, accoutumé au séjour de la cour, où il fut long-temps aumônier du roi, regarda Fréjus comme un exil, quoiqu'il eût eu bien de la peine à l'obtenir. Mais ceci n'a rien de commun avec mon voyage, & j'en parle dans l'histoire du règne présent.

Je trouvai à Antibes, dans l'auberge où je descendis, le marquis de Barbantanne qui alloit, en qualité de ministre de France, résider à Florence ; ses équipages étoient déjà embarqués dans une félouque, sur laquelle il se disposoit à passer à Gènes. Les félouques

s'éloignant peu de la côte, on n'est pas exposé, en cas de mauvais temps, à rester à la mer plus long-temps qu'on ne le veut; on peut toujours aborder & coucher à terre, au lieu que dans un bâtiment qui a pris le large, il faut obéir au vent. Mon dessein étant aussi de passer à Gènes, le marquis de Barbantanne m'auroit donné place dans sa félouque, s'il eût été possible de m'y arranger; mais elle étoit déjà si embarrassée d'équipages, qu'à peine pouvoit-il s'y placer lui & ses gens; encore étoit-il obligé de s'y renfermer dans la caisse de sa chaise. Je fis donc marché avec le patron d'une autre félouque, & M. de Barbantanne & moi convînmes que ne pouvant être dans la même, nous partirions du moins en même-temps, pour nous retrouver le soir ensemble au lieu où nous aborderions. Un ouragan qui dura deux jours nous ayant retenus à Antibes, nous en partîmes le lundi matin 15 décembre, par le plus beau temps; mais à peine avions-nous dépassé Nice, le vent devint si fort & si contraire, que tout ce que nous pûmes faire fut, à force de rames, de gagner Monaco. La félouque de M. de Barbantanne, apparemment trop chargée, resta bientôt en arriere,

& nous ne nous rejoignîmes qu'à Gènes où j'arrivai plusieurs jours avant lui. Le ciel étoit si pur & l'aspect de la ville de Monaco, placée sur le plateau d'un rocher, me parut si agréable, que j'y montai. Le commandant chez qui je fus conduit, me reconnut d'abord pour m'avoir vu à Paris en différentes maisons. C'étoit un chevalier de Saint-Louis. Je ne me le rappellois pas; mais je n'en témoignai rien, & répondis à ses politesses. Il voulut m'engager à passer la journée avec lui, m'offrant de me coucher au château. Sur ma réponse qu'il y avoit sur la félouque d'autres passagers qui ne seroient pas, non plus que le patron, disposés à s'arrêter, il m'offrit du moins de rester à dîner. Je m'en excusai encore, parce que le vent commençoit à tomber, & qu'on ne tarderoit pas à reprendre la mer.

Je me contentai de voir avec lui le château & la place, d'où l'on découvre la plus grande étendue de la mer & des côtes. Après avoir fait à ce commandant les remercîmens que je lui devois, je redescendis au port, & nous partîmes. Le vent étant devenu favorable, nous voguâmes le reste du jour & toute la nuit. Nous arrêtames le matin à Noli, où nous déjeunâmes avec

d'excellent poiſſon, & nous rembarquâmes tout de ſuite. Nous avions bien fait de profiter du vent de la nuit; car il changea, devint contraire & ſi fort, que nous fûmes près de trois heures à doubler, à force de rames, la pointe d'un rocher, ſans quoi nous aurions eu à dériver très loin. Nous gagnâmes enfin Savone vers les deux heures après-midi. Ne ſachant ſi la mer ſeroit plus praticable le lendemain, & n'étant qu'à dix lieues de Gènes, j'arrêtai des mulets pour m'y rendre par la Corniche, laiſſant mon bagage dans la félouque, & n'emportant qu'un porte-manteau. Ce qu'on appelle la Corniche eſt un chemin raboteux, haut & bas, n'ayant de largeur que pour un mulet & ſa charge, taillé ſur le flanc de la montagne, de ſorte qu'en y paſſant on a le rocher d'un côté & le précipice de l'autre, ſans garde-fou. On n'y va qu'au pas du mulet, & on met environ ſix heures à faire les cinq lieues de Savone, par la montagne, au pied de laquelle eſt un lieu aſſez conſidérable & agréablement ſitué au bord de la mer, à cinq lieues de Gènes, où je me rendis en deux heures dans une calèche, par un chemin auſſi uni qu'une allée de jardin.

Voulant

Voulant connoître la nature des chemins de l'Italie, & les différentes manieres d'y voyager, je me fus bon gré d'avoir fait l'essai de la Corniche, sans quoi je ne m'en ferois pas fait une idée complette. Le passage du mont Cenis, dont les voyageurs parlent tant, est un chemin royal en comparaison de celui-là. Il feroit facile de l'élargir; il suffiroit de couper sur le flanc du rocher, & de déblayer du côté du précipice; on pourroit même faire un parapet des pierres qu'on arracheroit de la montagne, comme on l'a fait en Savoie, au lieu nommé les échelles, *Scalæ.* Des troupes auroient bientôt fait un tel ouvrage. Mais les Génois ne veulent pas rendre si aisés, par terre, les accès de leur capitale. Les difficultés de la Corniche n'ont pas empêché l'armée de Dom Philippe d'y passer.

Je n'avois pris, en partant, aucune lettre de recommandation, attendu que je connoissois les ministres que nous avions en Italie, & qu'ils étoient suffisans pour me présenter dans les principales maisons où j'aurois envie d'aller; & plusieurs m'auroient même logé, si je n'avois toujours préféré, en voyage, la liberté de l'auberge ou de la chambre garnie.

Le lendemain de mon arrivée à Gènes, le 17 décembre, j'allai voir M. Boyer de Fons-colombe, notre ministre auprès de la république. J'en fus reçu avec toutes sortes de marques d'amitié. J'y dînai, & il vouloit que je lui promisse de passer avec lui tout le temps de mon séjour à Gènes; je le vis en effet assez assiduement, & à l'exception de mes courses dans la ville pour voir ce qu'il y a de curieux, je partageois mon temps entre lui & le marquis de Lomellini, qui, heureusement, étoit sorti du Dogat, sans quoi je n'aurois pu le voir qu'avec toutes les formes de l'étiquette. Nous avions beaucoup vécu ensemble à Paris, lorsqu'il y étoit Envoyé de la république. Nous nous revîmes avec cette joie que ressentent deux compatriotes qui se retrouvent en pays étranger. Il n'y avoit pourtant alors que moi qui le fusse. C'est que Paris devient la patrie universelle de tous ceux, de quelque pays qu'ils soyent, qui y vivent en bonne compagnie. Le souvenir qu'on en garde ailleurs, nuit souvent au plaisir qu'on auroit de vivre chez soi, si l'on n'en étoit pas sorti. La campagne seule, quand on est assez heureux pour en prendre le goût, dédommage de notre

grande capitale. Paris ou le village, pourroit être le vœu de bien des gens raiſonnables.

Le marquis de Lomellini eſt un des hommes en qui j'ai trouvé le plus d'eſprit, de belles-lettres, de ſcience, de philoſophie, de vivacité & d'agrément dans la converſation. Il n'y a point d'académie en Europe dont il ne fût un des membres les plus diſtingués. Il connoît parfaitement les vrais intérêts de ſa république, & le grand art de ſe prêter aux circonſtances. Si ſes conſeils euſſent prévalu dans l'affaire de Corſe, Gènes s'en ſeroit mieux trouvé & nous auſſi. Mais les hommes ſupérieurs ont ſouvent le malheur d'avoir pour confrères, dans quelques compagnies que ce ſoit, des ſots & des jaloux, égaux de rang & de crédit, & oppoſés à toutes les vues qu'ils ſeroient incapables d'avoir.

Parmi les curioſités de Gènes, j'en remarque une aſſez plaiſante; c'eſt le mot de *Libertas*, faſtueuſement écrit ſur les édifices publics, & même ſur la priſon, & que le peuple lit avec complaiſance. C'eſt à peu près tout ce qu'il connoit de la liberté, quoiqu'il l'ait ſeul rendue à ſes maîtres.

J'avois fort connu à Paris madame

Brignoli, mère de la princeſſe de Monaco. C'étoit alors une des plus belles femmes, de l'air le plus noble & d'un caractère ſi aimable, que pluſieurs femmes lui pardonnoient ſa beauté. Je voulois la voir avant de quitter Gènes; mais j'appris qu'elle étoit retirée dans une terre où elle ne recevoit que ſa famille. Dès que ſa beauté avoit commencé à ſe paſſer, les vapeurs l'avoient ſaiſie, & la mélancolie y ſuccédoit. C'eſt une de ces infortunées qui ne ſavent ni vieillir, ni remplacer la jeuneſſe, quoiqu'elle eût plus de moyens que d'autres d'avoir des amis qui valent bien des adorateurs.

En parlant de nos amis communs, M. de Lomellini me dit qu'il avoit écrit à d'Alembert, ſur ſon ouvrage au ſujet de l'expulſion des jéſuites de France : *Vous avez oublié la loi de Solon contre les impartiaux.* Le marquis de Lomellini n'eſt pas ami des jéſuites; & quelque attention qu'on ait à cacher ſon éloignement pour eux, ils ne s'y trompent jamais : ce ſont les rats qui ſentent un chat de très loin, avec cette différence que les rats jéſuites n'oublient rien pour étrangler le chat, & y réuſſiſſent ſouvent. M. de la Chalotais en eſt un cruel exemple. M. de Lomellini

a donc le plus grand intérêt à la destruction des jésuites, ce qui ne peut arriver à Gènes que par leur extinction à Rome, attendu que les plus grandes maisons Génoises ont des parens chez eux, & qu'ils sont dans une grande considération.

Si la société de M. de Lomellini m'eût fait prolonger mon séjour à Gènes, la douceur du climat n'y auroit pas contribué. Il y tomba un demi-pied de neige pendant que j'y étois. Je ne doute pas qu'on n'y soit brûlé en été par la réverbération des rochers qui entourent la ville. Comme j'aspirois à une température plus douce, je partis au bout de dix jours. M. de Lomellini me fit promettre de repasser dans la belle saison; mais les promesses des voyageurs dépendent si fort des circonstances, que je ne pus tenir la mienne.

La veille de mon départ, j'eus sujet de me louer de ne m'être pas embarqué sur le vaisseau du cardinal Pamphile. L'abbé Porta, après avoir battu la mer pendant plus de quinze jours, fut obligé de se faire mettre à terre à Gènes; & fit bien, car le bâtiment n'aborda à Civita-Vecchia que deux mois après mon arrivée à Rome. L'abbé vint me trouver, & me proposa de

faire route avec moi. Je fus très-content d'avoir un compagnon de voyage, qui connoiſſoit parfaitement l'Italie, où il avoit paſſé pluſieurs années.

Le lendemain, 26 décembre, je le menai chez M. Boyer, notre miniſtre, où j'étois invité à faire un déjeûné pendant qu'on placeroit nos malles & porte-manteaux dans le canot du courier, avec qui nous devions paſſer à Léricé, pour y prendre la poſte. Nous partîmes vers midi, par le plus beau ſoleil, mais avec un vent froid ſi contraire, que nous n'arrivâmes qu'à la nuit à trois lieues de Gènes, où nous entrâmes dans une félouque, ſur laquelle nous arrivâmes à Léricé à trois heures du matin. Le directeur de la poſte de Gènes m'avoit prévenu qu'un violent orage avoit tellement dégradé le chemin de la première poſte en ſortant de Léricé, que ſi je voulois l'éviter, le patron de la félouque avoit ordre de me conduire à Via-Reggio, au cas que je l'exigeaſſe. Il n'en fit pas la moindre difficulté ; mais comme il étoit fête, il voulut entendre une meſſe qui ſe dit vers quatre heures. J'avois inutilement repréſenté que le vent étant devenu favorable, nous arriverions aſſez tôt à Via-Reggio, pour y avoir une

meſſe ; le ſcrupuleux patron m'objecta le riſque de la manquer ; & quoique je n'euſſe pas la même crainte, ne voulant pas dans un tel pays montrer là-deſſus la moindre indifférence, je le ſuivis à l'égliſe, &, meſſe entendue, nous rentrâmes dans la félouque, n'ayant pour couverture qu'un ciel très-étoilé & très-ſerein, & qui n'en étoit que plus froid. Les félouques ſont ordinairement couvertes ; mais le patron avoit beſoin des étoiles par une telle nuit pour ſe guider. Je n'eus de reſſource contre le froid que de me doubler de quelques coups de vin, de me rouler dans une couverture, & de me coucher à plat en attendant qu'il plût au ſoleil de ſe lever. Nous avions déjà fait une lieue lorſque le patron, qui s'étoit ſi bien ſouvenu de la fête, s'apperçut qu'il avoit oublié, à Lérice, ſon certificat de ſanté, abſolument néceſſaire ſur toute la côte de la méditerranée, & qu'il faut, par-tout où l'on veut prendre terre, préſenter, au bout d'une perche, au garde qui vient reconnoître la félouque, & voir ſi elle n'eſt pas ſortie de quelque lieu ſuſpect de contagion. Sans ce préalable, on nous eût plutôt écartés à coups de fuſils, que de nous laiſſer aborder. Nous perdîmes

donc l'avantage de deux lieues, tant à retourner chercher notre passe-port, qu'à revenir sur notre route.

Les premiers rayons du soleil, sans le moindre nuage, nous firent grand plaisir; mais une heure après son lever, le vent tomba, & on reprit les rames. Nous commençâmes, mon compagnon & moi, par déjeûner amplement pour nous réchauffer. Nous étions assez bien munis de vin, de pain & de viandes froides; ainsi nous en fîmes part au patron & aux rameurs. Cela leur donna du zèle, & nous fit arriver avant midi à Via-Reggio, joli village de la république de Lucques.

Le temps étoit si beau, qu'après un second déjeûné à l'auberge où est la poste, nous nous promenâmes jusqu'au coucher du soleil. Je remarquai des maisons assez riantes, où des citoyens de Lucques viennent passer la belle saison, & en plusieurs endroits le mot de *liberté*, qui n'est pas là un mot vuide de sens. Le gouvernement doit être bon, puisque les paysans s'en louent, & que cette première classe des hommes, la plus nombreuse & la plus utile, est le seul thermomètre d'une bonne ou d'une mauvaise administration. La preuve de la vraie liberté d'un

peuple, eſt ſon bien-être. Que les ſujets d'un grand état en tirent vanité, à la bonne-heure. C'eſt ſouvent un mulet qui, ſous ſa charge, ſe glorifie de ſon panache & de ſes ſonnettes. On ne voit, dans la petite république de Lucques, ni mendians, ni fainéans, ni vagabonds, & ſa population eſt, relativement à ſon étendue, la plus forte de l'Italie. On y recueille peu de bled; mais l'induſtrie procure aux Lucquois les moyens de ſuppléer à ce que la nature leur a refuſé. *Diſcite reges!*

La nuit nous ayant fait rentrer à l'auberge, nous y trouvâmes un bon ſouper & des lits propres. C'eſt le ſeul endroit de l'Italie, excepté dans les villes, & pas en toutes, dont je puiſſe parler ainſi.

Le lendemain matin la poſte nous conduiſit à Piſe, dans une chaiſe à deux. Les maîtres de poſtes en fourniſſent ſuivant un prix réglé; mais ſi l'on veut toujours ſe ſervir de la poſte, il vaut mieux avoir ſa voiture, pour éviter l'incommodité de paſſer les malles d'une chaiſe ſur l'autre, ſans compter la perte du temps. Nous fûmes très-bien traités, bonne chère, bon vin, & chambre propre, à une auberge près du pont de marbre, c'eſt le principal des trois qui

ſont ſur l'Arno, & joignent deux quais aſſez ſemblables à ceux de Paris. J'allai après dîné voir monſignor Cérati, chef, quant au ſpirituel, de l'ordre de Saint-Étienne. Ce prélat vénérable par ſon âge, l'eſt encore plus par ſon caractère, ſes mœurs douces, l'étendue de ſes connoiſſances en tout genre de ſciences & de littérature. C'eſt un des plus aimables ſavans & des plus communicatifs que j'aye rencontrés. Quoique nous ne nous connuſſions que de nom, il me fit les plus tendres reproches ſur ce que je n'étois pas venu deſcendre à ſon palais & dîner avec lui. Ce fut avec peine qu'il ſe rendit aux raiſons que j'avois de partir de Piſe dès le lendemain, parce que j'en avois pris l'engagement avec mon compagnon de voyage que ſon devoir obligeoit de ſe rendre à Rome. Nous avions déja arrêté notre voiture pour partir le jour ſuivant à dix heures du matin, ſuivant la règle d'Italie, qui oblige de ſéjourner vingt-quatre heures dans le lieu où l'on eſt arrivé par la poſte, ſi l'on ne continue pas de s'en ſervir. L'embarras du déplacement des malles, n'ayant point de voiture à nous, nous fit arrèter celle d'un voiturin, & un cheval pour mon domeſtique. Il s'engageoit à nous rendre à Rome le

fixième jour, & n'y arriva pourtant que le feptième.

Je fis une obfervation à Pife, fur des orangers en pleine terre, chargés de fleurs & de fruits, dans un jardin à la vérité peu étendu, & entouré de bâtimens; mais il faifoit affez froid pour qu'il y eut de la glace fur des flaques d'eau. J'avois auffi cueilli de très-belles, bonnes & groffes oranges dans la montagne de Lefterelle, où il y a fouvent neige & glace. Je fuis perfuadé qu'il y a bien des lieux en France où des orangers expofés au midi & à l'abri du nord, viendroient en pleine terre, particulièrement près de la mer, où le froid n'eft pas fi vif que dans les provinces méditerranées.

Après avoir parcouru les quais & les plus beaux quartiers de la ville, jufques au coucher du foleil, nous allâmes à l'opéra, où j'eus quelques inftant de plaifir & beaucoup d'ennui. Sans entrer dans la difpute fur la préférence de la mufique françaife ou italienne, qui a occafionné tant de bavardages & d'écrits bons ou mauvais, je dirai pour mon goût que les opéras bouffons m'ont fait fouvent plaifir, que les grands opéras m'ont, à quelques morceaux près, excédé d'ennui, & qu'à tout prendre,

l'enſemble des nôtres eſt fort au-deſ-ſus de ceux d'Italie. Leurs autres ſpectacles ne méritent pas qu'on en parle.

Nous prîmes notre route par la Scala, Stagio, Sienne, Sanquirino, Radicofani, dernière place de la Toſcane ; Aquapendente, première de l'état du Pape ; Monteſiaſcone, Viterbe, Ronciglione, Monteroſi, la Storta, & arrivâmes à Rome le 4 janvier 1767, vers trois heures après midi. Je conſeille à tout voyageur de ne s'arrêter, ſur-tout pour coucher, nulle part, hors dans les villes qui en méritent le nom. Tout eſt ailleurs d'une mal-propreté dégoûtante. On ne pourroit, par exemple, ſe figurer un bouge, tel que l'auberge de Stagio, qui voudroit pourtant avoir un air de ville : on prend là une idée des auberges de la route de Rome à Naples. On eſt encore plus frappé du contraſte quand on a voyagé en Angleterre, où j'ai trouvé dans des auberges de village une propreté qu'on ne verroit pas toujours dans les hôtels garnis de Paris.

Le vin eſt bon dans toute la Toſcane, & dans pluſieurs endroits tient plus ou moins du muſcat. Le *muſcatello* de Monteſiaſcone eſt célèbre, & les aubergiſtes écrivent volontiers ſur leur enſeigne le triple mot, *eſt*, *eſt*, *eſt*, pour atteſter la

bonté de leur vin, en rappellant la mémoire du prélat allemand Jean de Fueris, qui en but tant qu'il en mourut. Tous les voyageurs en ont parlé.

Ce qui eſt plus intéreſſant que la mort de Jean de Fueris, c'eſt la culture de la Toſcane, qui m'a paru bien cultivée par-tout où elle eſt cultivable ; car, n'en déplaiſe aux enthouſiaſtes, cette délicieuſe Italie offre, dans une grande étendue de pays, l'image de la nature bouleverſée par les tremblemens de terre & les volcans. Ceux qui n'y ont pas voyagé concevront aiſément que l'Apennin, qui la partage dans toute ſa longueur, depuis les Alpes juſqu'aux extrêmités du royaume de Naples, doit couvrir de roches entaſſées un eſpace prodigieux de pays néceſſairement inculte. Cette chaîne de montagnes a auſſi l'avantage de fournir quantité de ruiſſeaux & de rivières qui fertiliſent les plaines, & l'inconvénient des torrens qui en ravagent beaucoup. Les plateaux de Florence, Piſe, Sienne, Bologne & autres, ſont de la plus forte végétation & de la plus belle culture. Je parlerai de la Terra-Felice, à l'article de Naples.

Avant de quitter la Toſcane, je dois dire que j'y ai vu le payſan par-tout

vêtu de drap, bien logé & nulle part des sabots. C'est, je le répète, sur l'état du paysan que je juge du gouvernement, que je n'ai ni le tems ni le moyen de connoître.

Nous eûmes le bonheur de n'être arrêtés dans notre chemin par aucun torrent; nous les trouvâmes tous à sec; mais nous éprouvions un froid très-vif dans notre voiture italienne, espèce de cabriolet fermé par des simples rideaux sur le devant. Le ciel étant très-net, nous mettions souvent pied à terre pour nous réchauffer en marchant, sur-tout aux montagnes où les chevaux ne pouvoient monter ni descendre plus vîte que nous. Cette ressource nous manqua le quatrième jour. Le tems se couvrit, & il tomba une si grande quantité de neige, que nous ne cessâmes de la traverser depuis Aquapendente, qu'en approchant de Monterosé, pendant dix à douze lieues.

Jusques-là, je ne m'étois pas apperçu de la moindre différence entre l'hiver de France & celui d'Italie; mais passé Monterosé, je commençai à la sentir, & ce n'étoit point par le relâchement du tems, ce qui arrive par-tout, à Stockolm comme à Paris. J'ai soigneusement observé la température de Rome

& de Naples pendant l'hyver ; & comme celle d'une ſeule année ne peut pas ſervir de règle , voici quelque choſe de plus précis ; ce ſont les obſervations météorologiques, faites par les pères Jaquier & le Sueur , minimes Français, & les meilleurs phyſiciens qu'il y ait en Italie.



OBSERVATIONS

DE ONZE ANNÉES CONSÉCUTIVES,

Dont on a formé une année commune.

LA quantité de pluie qui tombe à Rome est de trente pouces & demi. A Paris il est rare qu'elle aille à vingt. Des onze années observées à Rome, il y en a eu deux à 43 pouces, & deux à 26. A Paris, il y en a eu en 60 ans, une seule à 25, qui fut en 1711, année de la plus grande inondation connue, & plusieurs depuis 7 pouces jusques à 9, 10, 11, 12, 13, 14 & 15. L'année 1723, fut de 7 pouces 8 lignes. (*Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences.*)

Il y a encore cette différence entre Paris & Rome, que les plus grandes pluies de Paris sont ordinairement de la mi-mai à la mi-août, & à Rome de la fin d'août au commencement de décembre. On peut observer aussi, que si les mois pluvieux ne sont pas les mêmes dans ces deux villes, il pleut dans l'une & dans l'autre, autant ou plus

dans les trois mois pluvieux que dans les neuf autres.

A l'égard des obſervations du thermomètre de Réaumur, pendant les mêmes années, la liqueur monte pendant l'été, aſſez communément, à trente degrés & demi; s'y ſoutient huit à dix jours, & baiſſe enſuite pour y remonter bientôt. La liqueur à Paris n'a, depuis le ſiècle, monté qu'une ſeule fois, en 1753, à trente & un quart, ce qui ne dura que quelques heures. Dans les hivers de Rome, par un tems ſerein & la nuit, la liqueur a quelquefois baiſſé juſqu'à douze degrés, terme aſſez ordinaire des hivers de Paris, où celui de 1709 n'a été qu'à quinze degrés & demi. Mais nos jours de grand froid ſe ſoutiennent auſſi long-tems que ceux du grand chaud à Rome; au lieu que dans les jours les plus froids de cette ville, il n'exiſte point de glace à midi, & qu'on y jouit alors d'une température de printems. L'hiver eſt la belle ſaiſon de Rome.

Tous les voyageurs parlent de leur ſurpriſe, & même de leur admiration en entrant dans Rome par la porte du peuple. La place devroit être du moins ornée de bâtimens d'une architecture noble & uniforme dans le goût

de notre place Vendôme, au lieu qu'elle n'eſt entourée que de maiſons baſſes, inégales, & dont la plupart ſont des écuries ou des greniers à foin. Les trois rues en pate - d'oie qui viennent aboutir à la place, & dont l'obéliſque du milieu fait le ſommet des angles qu'elles forment, n'ont pas aſſez de largeur. Celle du milieu, qu'on nomme le cours, devroit ſur-tout en avoir davantage, relativement à ſa longueur & à ſa deſtination. C'eſt où l'on ſe promène en carroſſe, où ſe font les courſes de chevaux & les entrées publiques. Les palais, dont elle eſt ornée par intervalles, ont leurs beautés intérieures; mais cette longue ſuite de fenètres grillées y donnent un air de priſon. Le palais de France eſt celui dont la façade m'a paru la plus noble. On le nomme communément l'académie, & le roi y entretient toujours douze ou quinze élèves qui, pendant trois ans, étudient à Rome ce qu'elle renferme de plus beau en peinture, ſculpture & architecture.

Auſſi - tôt que nous entrâmes dans Rome, un commis ou un garde arrèta notre voiture, pour nous conduire à la douane & y faire viſiter nos malles. Ne s'y trouvant rien de ſujet aux droits,

l'attention des visiteurs se porta sur mes livres pour les faire examiner le lendemain par celui qui est chargé de cette fonction. Ce n'étoit que des ouvrages relatifs à l'Italie, où je prenois d'avance les notions de ce que j'allois voir; aussi les envoyai-je réclamer le jour suivant, & ils me furent rendus. J'étois assez prévenu de cette visite pour n'avoir pas mis avec ces livres le voyage de Misson qu'on auroit confisqué, comme étant à l'index. Le cardinal Piccolomini, avec qui je vécus assez familièrement, m'ayant offert de me procurer une permission du Pape, d'avoir & de lire des livres prohibés, je lui dis qu'il me faudroit d'abord une absolution de ceux que j'avois lus, & que ce seroit trop de grace à la fois. Il se mit à rire, & il ne fut plus parlé de permission. Il savoit d'ailleurs que j'étois un auteur à l'index, pour un ouvrage où je n'ai pas trop ménagé la cour de Rome, ni son grand oncle Pie II, Ænéas Silvius Piccolomini.

A propos des douanes, on passe sous tant de dominations différentes en parcourant l'Italie, que ces visites sont une des incommodités du voyage. On se les épargne quelquefois avec de l'argent; mais que les commis visitent ou non,

il faut toujours les payer. Un autre embarras vient de la diversité des monnoies. Il est vrai que l'or en louis, guinées ou sequins, a cours par-tout avec plus ou moins de valeur. Le sequin romain, par exemple, qui vaut vingt paoles & demi à Rome, n'est reçu que pour dix-neuf & demi en Toscane. Le paole vaut un peu plus de dix sols & demi de France, & le louis quarante-quatre ou quarante-cinq paoles.

On ne voit guère à Rome d'or ou d'argent dans le commerce; tout se paye en papier monnoie; de sorte que l'argent & le billon, ne servent que pour des *appoints*. Les banquiers ne payent qu'en papier les neuf dixièmes à-peu-près des lettres-de-change qu'on leur présente, & quelque confiance que le gouvernement puisse donner au papier, j'ai toujours vu les marchands préférer les espèces.

Les pays catholiques ayant communément des sommes à payer à Rome, pour des bulles de dispenses, &c. le change est de 4, 5 & 6 pour cent à l'avantage de cette ville. Il n'en étoit pas ainsi en 1766. La France avoit fourni tant de blé à Rome dans des années de disette en Italie, que Rome devoit à la France, & je fus payé au pair. Je

m'étois muni de trois mille livres en or, en partant de France, & M. de la Borde, banquier de la cour, m'avoit donné pour 12,000 liv. de lettres de crédit sur Genes, Rome, Naples & Venise.

A propos de l'argent que les états catholiques font passer à Rome, on croit communément que la France y porte des sommes immenses. Quelques modiques qu'elles fussent, ce seroit peut-être toujours trop. Mais, sans entrer dans cette question, j'ai voulu en connoître le vrai. Voici le relevé de cinq années, pris sur les registres mêmes de la daterie, de l'argent payé par la France, pour bulles & dispenses de toute espece, en y comprenant jusqu'aux frais des banquiers expéditionnaires de Rome.

Années.	Argent de France.
1764.	457647 l. 3 s. 7 d.
1765.	318431 l. 19 s. 9 d.
1766.	426147 l. 16 s. 7 d.
1767.	334740 l. 8 s. 9 d.
1768.	342939 l. 9 s. 4 d.

Les propines du protecteur ont été pour les deux années 1767 & 1768, en tout de 34029 l. 6 s. 9 d.

Les sommes payées à la daterie seroient plus fortes, si l'on payoit suivant

la fixation du concordat; mais on y fait presque toujours une diminution d'environ un tiers.

Au sortir de la douane, je me fis conduire près de la place d'Espagne, où j'eus un logement assez honnête, à quatre sequins par mois. Le carrosse me coûtoit quatorze à quinze paoles par jour, & cinq par repas quand je mangeois chez moi. Tout auroit été plus cher, si le carnaval eût eu lieu cette année à Rome, où il est plus brillant qu'en aucune ville d'Italie. Le pape, affligé de la disette, l'avoit défendu par une dévotion très-contraire à la politique, car il priva Rome de plus de deux millions que les étrangers y auroient dépensés.

Dans quelque lieu qu'on aille, on sait que tout est cher pour les étrangers; mais la vie ne l'est pas à Rome pour quelqu'un d'établi. On y brûle peu de bois; beaucoup de chambres n'ont point de cheminée, plus par économie que faute de besoin. J'écrivis à ce sujet à un grand seigneur de France, que la plus forte preuve que j'avois trouvée de la douceur du climat, étoit de n'avoir guère de feu, & que je ne doutois point qu'on ne me prouvât la douceur des mœurs par l'impunité des crimes.

Je parlerai ailleurs du prix des denrées, & de la valeur des monnoies.

Le lendemain de mon arrivée à Rome, j'allai voir notre ambaſſadeur, M. d'Aubeterre, dont j'eus dès ce moment, & pendant tout mon ſéjour, les plus grands ſujets de me louer. Il a rempli avec diſtinction les trois premières ambaſſades, Rome, Vienne & Madrid. Je vis le même jour l'abbé de Veri, notre auditeur de Rote, homme d'eſprit & de mœurs douces, & le bailli de Breteuil, ambaſſadeur de Malthe, un des hommes les plus aimables. Ma liaiſon avec eux trois fut bientôt au point que je pouvois me regarder chez eux comme chez moi. Ce ſont ſans contredit les meilleures maiſons, & à-peu-près les ſeules de Rome. Je ne ſache, de tout le ſacré collège, que le cardinal d'Yorck, qui ait une table de ſept à huit couverts. Preſque tous les cardinaux ou princes romains, donnent pour la leur, où ils ſe trouvent ſeuls, une ſomme modique à un ſoi-diſant maître d'hôtel. Leur dépenſe eſt en équipages & livrées, ou décoration de leurs palais. On ſait qu'à Rome le ſeul repas eſt le dîné; le ſoir dans les aſſemblées, qu'on nomme converſations, on joue, on cauſe, on prend des glaces.

Je fus préſenté dans les principales maiſons, chez la ducheſſe de Bracciano, la princeſſe Altieri, &c. Je connus encore la plupart des perſonnes diſtinguées chez M. d'Aubeterre & chez l'abbé Veri, qui, tous les mercredi, avoit un concours où l'aſſemblée étoit d'autant plus nombreuſe, que le pape, non content d'avoir défendu les ſpectacles publics, avoit encore, par un édit très-libellé, interdit tous les divertiſſemens particuliers. *Monſignor* de Veri, quoique très-décent dans toute ſa conduite, & attaché par ſa place à la cour de Rome, ſe regardoit cependant en ſa qualité d'auditeur pour la France, comme aſſez indépendant du pape, pour ne ſe pas croire obligé d'obéir à l'interdit. On ne regarde à Rome que les cardinaux de ſupérieurs aux auditeurs de Rote; auſſi appelle-t-on quelquefois ceux-ci les éminences noires. Ils ſont ſans contredit à la tête de la prélature, des *monſignori*. Notez que le *monſignor* ne répond point à notre *monſeigneur* en françois; *ſignior mio* le rendroit mieux. Il en eſt ainſi des *lords* en Angleterre. Lorſque le roi leur adreſſe la parole au parlement, il n'entend certainement pas dire qu'ils ſoient ſes ſupérieurs; mais ſes premiers ſujets. Si le nom de *pair*

étoit

étoit de style pour cette dignité en France, comme celui de *lord* pour la dignité angloise, en concluroit-on que le roi, en disant *mes pairs*, diroit *mes égaux?* ou qu'un particulier obscur, en donnant ce titre à un pair, le traiteroit d'égal? Les mots n'ont que la valeur fixée par l'usage; *monsieur* n'est qu'une abréviation de *monseigneur*, & a cependant une acception très-différente. Il y a plus de cent *monsignori* à Rome; mais tous ne sont pas de même étoffe. La plupart se trouveroient honorés de l'épiscopat, & quelques-uns le dédaigneroient, parce qu'ils prétendent au chapeau, & que les cardinaux ne font à Rome aucune comparaison du violet au rouge. Les prélats ne sont extérieurement distingués des autres ecclésiastiques, que par des bas violets. Nul évèque ne porte à Rome de croix; il n'y a que le pape seul qui en ait une.

L'abbé de Véri ne suspendit son concert que pendant la semaine sainte, & le concours y fut aussi fort dans le carême que dans le carnaval. On y présentoit des glaces & autres rafraîchissemens à l'assemblée composée d'hommes & de femmes, tous de gens de marque ou très-connus, tant Italiens qu'étrangers. Le sénateur de Rome, l'aîné

des neveux du pape, y venoit ſouvent. J'y ai vu auſſi le cardinal Pamphile. Je remarquai parmi les étrangers les petits-fils du célèbre général Munich, deux jeunes gens, l'un de dix-ſept & l'autre de dix-huit ans, très-polis, & de la meilleure grace. Je cauſai avec eux, & fus d'abord étonné de trouver de jeunes Ruſſes auſſi inſtruits qu'ils l'étoient; parlant facilement l'italien & le françois, & montrant en tout beaucoup de juſteſſe d'eſprit. Mon étonnement ceſſa lorſque j'appris que, nés en Sibérie pendant l'exil de leur famille, ils y avoient été élevés & formés par un père & un aieul, inſtruits eux-mêmes par le malheur, ſi propres à réformer les grands. Le général Munich étoit un de ces hommes qui ont éprouvé dans leur vie les faveurs, les diſgraces & tous les caprices de la fortune. Il a fini ſa carrière au milieu des honneurs, dont il avoit ſi bien connu l'inſtabilité. Sur ce que j'ai vu des jeunes Munich, qui ont du bien ailleurs qu'en Ruſſie, je doute qu'ils y fixent leur fortune. Les voyages, en faiſant connoître d'autres gouvernemens que le deſpotiſme, ne lui ſont pas favorables. On peut lui appliquer ce que Sancho dit de l'état de chevalier errant, qu'on y eſt tou-

jours à la veille d'être empereur, ou roué de coups de bâton.

Ayant eu occasion d'être connu de plusieurs cardinaux, dans les maisons où j'avois été présenté, je reçus un jour la visite d'un moine, chef d'ordre, qui me dit que ces éminences avoient envie de faire avec moi une connoissance plus particulière, & qu'il seroit flatté de m'y conduire. Je répondis avec politesse pour le moine, & respect pour leurs éminences, que je me sentois très honoré de leurs bontés; mais que je n'en pourrois profiter qu'à mon retour de Naples, où j'étois prêt d'aller, pour voir un carnaval d'Italie, puisqu'il n'y en avoit point cette année à Rome. Je prenois ainsi le tems de m'informer d'avance à M. d'Aubeterre, de ceux qu'il me seroit le plus agréable de connoître. J'avois déja eu dès le lendemain de mon arrivée une autre visite, celle du père Forestier, premier assistant du général des jésuites. Nous ne nous connoissions que de réputation, & notre réputation n'étoit pas la même. Il savoit que j'étois des amis de M. de la Chalotais; il étoit fort éloigné d'en être. Mais il est Breton, ainsi que moi, & le *cara patria* fut le texte de notre premier en-

tretien. Il étoit accompagné d'un jésuite Italien que je voulus faire approcher du feu, au dessous de lui & au-dessus de moi. Laissez, laissez, me dit-il, le pere où il est, il est bien. Nota, que c'étoit dans un coin de la chambre. Je compris que ce n'étoit qu'un valet-de-chambre de robe-longue; je n'insistai pas, & me conformai à l'étiquette de la société.

Le P. Forestier est le plus délié jésuite que j'aie connu. Sa physionomie est pleine d'esprit, & ne trompe point à cet égard. Il est à Rome le principal ressort de toutes les affaires de son ordre, & de plus est à la tête du collège romain. Après les assurances du plaisir de me connoître personnellement, il me confia tout ce qu'il ne doutoit point que je ne susse déja, ou que je saurois bientôt. Il me dit qu'il arrivoit de Londres, où il étoit allé pour des arrangemens relatifs aux dettes de sa société. Elle auroit mieux fait de prévenir le procès, que de chercher des moyens tardifs de remédier au mal.

Pour moi, qui n'ai jamais eu à m'en louer ni à m'en plaindre, & qui n'en suis point élevé, je ne voulus ni flatter un de ses représentans ni lui déplaire. Ainsi, laissant à l'écart la question sur

l'expulsion des jésuites de France, que je trouve raisonnable pourvu qu'on ne s'en tienne pas là ; je convins avec lui, & je le pense ; qu'on avoit traité les particuliers avec trop de dureté. Le bon père me prévint que depuis la proscription de sa société en France, il ne voyoit plus notre ambassadeur. Je n'en doutois point, & je lui répondis que cela ne m'empêcheroit point d'aller le voir. Nous nous vîmes en effet plusieurs fois chez moi & au collège romain. Il m'en détailla le plan d'études aussi bon que dans tout autre collège, & qu'il faudroit réformer par-tout; mais les mauvaises routines continuent de subsister longtems après qu'on a reconnu l'abus & qu'on se propose de les corriger. Tant a de puissance la force d'inertie.

Pour finir ce qui concerne le P. Forestier, j'ajouterai qu'à mon retour de Naples, il vint me voir le matin du samedi de la Passion, & me dit qu'ayant appris que je partois après les fêtes de Pâques, & lui entrant en retraite ce jour même samedi, il avoit voulu me dire adieu. Nous passâmes une heure ensemble, & nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre.

Le lundi ſaint, 13 avril, le courier d'Eſpagne apporta la nouvelle de ce qui venoit de s'y paſſer à l'égard des jéſuites. Cet événement cauſa, je crois, beaucoup de diſtraction à ceux de Rome dans leur retraite, s'il ne fit pas même l'unique ſujet de leurs méditations. Le pape aſſembla auſſi-tôt ſon conſeil : & ſur ce qu'on dit que le roi d'Eſpagne avoit fait embarquer tous les proſcrits, avec ordre de les tranſporter à Civita-Vecchia, il fut réſolu de ne les pas laiſſer aborder, & en cas de réſiſtance de la part des Eſpagnols, d'écarter leurs vaiſſeaux, à coups de canon. Cette réſolution fut priſe dans l'inſtant; car dès le mardi M. d'Aubeterre en fut inſtruit, & me le confia.

Les jéſuites, très-chers à la cour de Rome, ſont pour le pape ce que les troupes de la maiſon du roi ſont en France. Mais dans cette occaſion, l'inclination céda à la politique, & le cardinal-miniſtre Torregiani, tout protecteur déclaré qu'il eſt de la ſociété, ſe vantoit du parti pris, & ſur-tout des canons préparés contre la deſcente, comme d'un acte d'homme d'état & de guerre.

Il eſt vrai que le pape, déja chargé de la ſubſiſtance de quinze cents jéſui-

tes portugais, n'auroit pu fournir à la colonie espagnole trois fois plus nombreuse. On sait ce qui est arrivé depuis.

Les jésuites d'Italie n'ont point recueilli dans leurs couvens leurs frères Portugais. Dispersés dans des maisons particulières que le pape a louées pour eux, ils n'ont point d'office commun. J'en voyois souvent dans les rues par pelotons, haves, tristes & désœuvrés. Quelques-uns sont employés dans des hôpitaux ou des chapelles domestiques.

A mon retour en France, beaucoup de gens me demandèrent quel effet avoit produit sur les habitans de Rome la proscription des jésuites en Espagne. Je leur ai dit la vérité en répondant : plus fort qu'à Paris. Les jésuites ont en effet par-tout des amis fanatiques, des ennemis forcenés, & la classe des indifférens ne leur est pas trop favorable. Ces derniers, désirant l'anéantissement des ordres réguliers, & peut-être plus, se flattent de la destruction du corps en voyant tomber la tête. Il y a encore, à l'égard des jésuites, une différence bien sensible entre Rome & Paris. Établis à la cour de France où ils ont régné long-temps, & où ils pouvoient reprendre leur ancien empire, ils n'a-

voient point de rivaux parmi les réguliers, & se voyoient des cliens & des protégés dans des classes très-élevées. Leur disgrace n'a donc pas dû avoir à Paris une approbation bien marquée.

Le parlement, auteur ou instrument de leur ruine, en a hautement triomphé. L'université qui recueille leurs dépouilles, le corps des gens de lettres, quoique la plupart de leurs élèves, mais que la société, ne pouvant les asservir, avoit décriés & cherchoit à rendre suspects sur la religion, ont applaudi. Tous les jansénistes de dogmes ou de parti, ceux-ci très-nombreux, & les autres assez rares, ont fait éclater leur joie, sans faire attention que, ne tirant leur existence que du combat contre leurs ennemis, ils vont tomber dans l'oubli. Le peuple, proprement dit, n'a pris aucun intérêt à cet événement.

D'autre part, presque tout le corps épiscopal a pris parti pour les jésuites, peut-être dans la crainte du retour, car il a souvent fléchi sous eux : peut-être aussi par humeur contre le gouvernement, qu'il soupçonne de vouloir aller plus loin.

Les ordres réguliers ont sans doute été charmés de l'expulsion des jésuites ; mais ils ont eu la décence de renfermer leur

joie, qui d'ailleurs eſt tempérée par la crainte qu'ils ont pour eux-mêmes. A l'égard des provinces, ſi les opérations du parlement n'avoient pas été confirmées par un édit preſque arraché au roi, je doute fort que les autres parlemens, excepté celui de Rouen, euſſent ſuivi l'exemple de Paris. Je ne crains pas d'aſſurer, & j'ai vu les choſes d'aſſez près, que les jéſuites avoient & ont encore ſans comparaiſon plus de partiſans que d'adverſaires. La Chalotais & Monclar ont ſeuls donné l'impulſion à leurs compagnies. Il a fallu faire jouer bien des reſſorts dans les autres. Généralement parlant, les provinces regrettent les jéſuites, & ils y reparaîtroient avec acclamation par des raiſons que je développe dans un ouvrage particulier.

Il n'en a pas été à Rome comme à Paris. De quelque conſidération qu'y jouiſſent les jéſuites, elle eſt partagée; ils y ont de forts concurrens. Les dominicains, les franciſcains ſous des formes variées, tant d'ordres différens forment un peuple, dont on pourroit dire comme Saint Jean, *magnam turbam quam numerare nemo poterat.* Toutes ces tribus monacales ont leurs amis & leurs dévots chez les grands & parmi le peu-

ple. Je n'ai vu à Rome que le clergé séculier dans l'abjection, les paroisses désertes & la foule dans les couvens. Tous les moines, sur-tout les dominicains & les franciscains, qui ont fourni plusieurs papes, ce qui n'est pas encore arrivé aux jésuites, quoiqu'ils aient eu des cardinaux, regardent la société comme une colonie étrangère qui est venue mettre la faulx dans leur moisson. Ils sont jaloux de la faveur dont ces hommes nouveaux jouissent à la cour de Rome, & ne les craignent pas assez pour contraindre & dissimuler leurs sentimens. Aussi ont-ils fait éclater, à la nouvelle de la disgrace des jésuites en France & en Espagne, une joie qui alloit jusqu'au scandale. J'en ai été témoin, & je pris la liberté de dire à des moines qu'ils étoient bien aveugles, s'ils ne voyoient pas le nuage s'étendre & s'épaissir sur eux tous. Le premier coup de tonnerre est tombé sur la société, arbre dont la tige perçoit la nue; mais que de moines doivent penser que, si l'on coupe les chênes avec la coignée, on fauche l'herbe!

On peut s'étonner que les jésuites, ayant eu des cardinaux, n'aient jamais eu de papes. J'en crois voir deux raisons. La première vient du collège des

cardinaux, qui aiment mieux être protecteurs de la société, que de se hazarder à n'en devenir que les protégés, & de n'être plus recrutés que par des jésuites sous un pape qui l'auroit été & le seroit encore dans le cœur. On peut m'objecter que cette prévoyance des cardinaux ne suffiroit pas pour exclure du pontificat un cardinal jésuite, si la société étoit bien déterminée à l'y placer. Elle étoit, avant son expulsion d'Espagne & de Portugal, assez puissante en richesses, pour acheter les voix des cardinaux qui ne sont pas encore assez en crédit pour prétendre à la tiare. Ma réponse à cette objection est ma seconde raison contre l'élévation d'un jésuite. Je suis persuadé que la société elle - même ne le voudroit pas. Personne ne connoît mieux qu'elle le secret de son régime ; & ce secret n'est pas ignoré de tout le monde. Le pape n'est pas l'objet principal, le point central de l'affection des jésuites Il n'est, comme les autres princes catholiques, auxquels ils paroissent le plus attachés, que l'instrument, le moyen de gouverner sous un voile l'église & les états, ou d'influer dans le gouvernement, quand ils ne peuvent totalement s'en emparer. La société, en portant un jésuite sur le trône

pontifical, ne ferviroit que l'ambition d'un feul, & peut-être par-là y facrifieroit le corps. Il feroit à craindre que le pontife ne ceffât d'être jéfuite, ne voulût régner feul, & pour n'être jamais contrarié ni gêné par fes anciens confrères, ne les détruifit. Si l'Aga des janiffaires, après avoir précipité un fultan du trône, parvenoit à s'y placer, il pourroit bien caffer la milice qui l'auroit élevé. Cromwel anéantit le parlement dont il s'étoit fi utilement fervi, & Pierre premier abaiffa le clergé à qui fon ayeul devoit la couronne. Il pourra bien être queftion des jéfuites fous le prochain pontificat, & ils font dans une pofition critique. Il y a déja du temps qu'ils voient décroître une branche de leur crédit à Rome, par l'établiffement des *écoles pies*, qui leur difputent avec avantage l'éducation de la jeuneffe.

Dès mon arrivée à Rome, je fuivis le plan que je m'étois fait, c'eft-à-dire, que je fortois le matin en frac pour me promener dans les ruines. Les débris des monumens qui, dans cet état de deftruction, font encore les témoins de la grandeur romaine, jettent l'ame dans une forte de mélancolie qui n'eft pas la trifteffe; font naître des réflexions fur le fort des empires; ramènent l'hom-

me à lui-même, & l'avertiffent de jouir. A chaque pas Tite-Live, Sallufte, Tacite, Horace, revenoient à ma mémoire. Je repaffois mes auteurs fans livres. Tout me rappelloit les faits que j'avois lus. Les ruines immenfes de palais d'empereurs, de monumens élevés fous des règnes affez courts, me prouvoient combien il doit fe trouver de malheureux dans un grand état, pour fournir à la magnificence des princes & au luxe de leur capitale.

Deux ou trois courfes avec un *Cicéroné*, me firent connoître que ces indicateurs font d'un foible fecours pour un homme un peu inftruit. La plupart ne font guère fupérieurs aux valets de nos hôtels garnis, qui promènent à Paris les étrangers. Tout eft, à leurs yeux, d'une égale importance; & pour quelques endroits dignes de curiofité qu'ils vous indiquent, ils vous fatiguent de cent autres qui ne méritent pas la moindre attention, ni chez vous, ni ailleurs. Je m'en rapportai bientôt à moi-même. Une vifite que je fis à l'académie de France me fut affez utile. Après avoir commencé par le directeur, j'allai tout de fuite voir dans leurs chambres, tous les élèves qui font logés dans le même palais. Senfibles à cette

politesse, ces jeunes gens s'empressent de vous prévenir de ce qu'il y a de curieux, & de vous y accompagner. J'usai quelquefois de leurs offres; mais je n'en abusai pas; & avec leurs instructions mon cocher suffisoit pour m'y conduire. D'ailleurs, les étrangers connus, français, anglais & autres sont bientôt assez liés pour aller ensemble satisfaire leur curiosité. Ceux qui ont déjà parcouru Rome & les environs veulent revoir, & se font un plaisir d'instruire les nouveaux arrivés. J'ai rendu plusieurs fois à cet égard le même service que j'avois reçu d'abord.

Le tems fut très-favorable à mes courses du matin, pendant le mois de janvier; le ciel fut presque toujours sans le moindre nuage. Les premières heures de la matinée étoient cependant assez froides pour qu'en sortant je visse de la glace; mais vers midi il n'en existoit plus, & l'on éprouvoit au soleil une chaleur assez vive. C'est pourquoi voulant monter dans la boule du dôme de Saint Pierre, nous y allâmes au nombre de douze avant neuf heures. Comme elle est de bronze, je suis persuadé qu'étant échauffée par le soleil à midi, même en hiver, la place ne seroit pas tenable; & qu'on s'y trouveroit dans

une tourtière. Des voyageurs prétendent y être entrés au nombre de vingt-deux: j'en doute, à moins qu'ils n'y fussent entassés comme dans un bucher, ou que la moitié de la compagnie ne fût montée sur les barres de fer qui la traversent en croix. Au surplus, on peut aisément & sans aller à Rome, estimer ce que peut contenir d'hommes qui veulent respirer, un globe de huit pieds de diamètre.

Puisque je suis dans Saint Pierre, dont la description se peut lire dans beaucoup de voyageurs, que je ne veux ni copier ni répéter, je me contente d'y renvoyer; je me bornerai à une réflexion, sur la différence du caractère des papes à celui des autres souverains. Chez nous, par exemple, un roi bâtit un palais; son successeur n'en est pas content, & en construit un autre qu'un troisième prince abandonne encore. Si le changement ne se faisoit que par le développement du génie d'un siècle & le perfectionnement des arts, à la bonne heure; mais c'est souvent par pure inconstance, & le peuple en paye toujours les frais. Nous avons vu dépenser en bâtimens autant & plus que Louis XIV, & qu'a-t-on fait?

Il n'en a pas été ainsi à Rome. S'est-

on proposé la construction d'un édifice, le plan en est médité, digéré & arrêté; les changemens qui s'y peuvent faire ensuite, ne tendent qu'à le perfectionner, sans détruire. Un pape commence & ses successeurs continuent. L'église de Saint Pierre est l'ouvrage de trente papes. C'est aussi le plus grand & le plus beau qu'il y ait peut-être jamais eu; car je doute fort que l'antiquité ait rien produit d'égal. L'idée que m'en avoient donnée les relations, ne fut point affoiblie par la réalité. Je ne suis guère admirateur sur paroles; j'ai eu tant de fois à rabattre des exclamations des voyageurs, qu'elles me sont toujours suspectes.

A l'égard de Saint Pierre, le premier sentiment que la place, la colonnade, l'obélisque, les deux gerbes d'eau & le temple excitent dans l'ame, est celui de l'admiration que l'examen ne détruit point. Il n'y a rien encore, dans quelque état que ce soit, à opposer aux magnifiques fontaines qu'on voit à Rome, dans les places & les carrefours, ni à l'abondance des eaux qui ne cessent jamais de couler; magnificence d'autant plus louable que l'utilité publique y est jointe. Ces ouvrages prouvent que les papes, qui en sont les auteurs, ont eu

d'auſſi grandes idées dans un état borné, que les Romains dans la ſplendeur de leur empire. Les fontaines ſont ſi multipliées dans Rome, qu'il n'y a point de particulier qui ne ſoit près de quelqu'une, & beaucoup en ont dans leurs maiſons: tandis que dans Paris, où chacun eſt conſumé par le luxe, on eſt réduit à puiſer l'eau dans une rivière qui eſt l'égoût général de la ville, & qu'il y a des quartiers qui en ſont à une demi-lieue. L'eau eſt communément mauvaiſe dans la plupart des autres lieux de l'Italie.

Les travaux pour la décoration de la ville & l'avantage des citoyens, entrepris par les papes, ont été ſuivis avec perſévérance, & ſans cette précipitation de la plupart des ſouverains qui, concentrant tout l'état en eux ſeuls, ſurchargent leurs ſujets d'impôts pour ſatisfaire la fantaiſie du moment.

En général, l'adminiſtration économique des papes eſt modérée; mais le gouvernement eſt trop léthargique, & ne peut guère être autrement. Chaque pontificat n'eſt guère évalué qu'à ſept ans, en formant une durée moyenne d'une ſuite de papes. Il n'eſt guère poſſib'e qu'un vieillard s'occupe des vices qui peuvent ſe trouver dans l'adminiſ-

tration, se flatte d'avoir le tems de les corriger & d'affermir la réforme, ou même ait, à un âge avancé, le courage nécessaire pour une telle entreprise. Il songe à jouir. Il est communément gouverné par des neveux, qui, sachant qu'ils ne lui succéderont pas, du moins immédiatement, n'ont garde de lui inspirer des idées de réforme. Elles ne feroient que leur aliéner les plus puissans de la cour, qui sont toujours ceux qui profitent des abus. Ils prennent donc le parti d'en profiter eux-mêmes.

Il est peu d'hommes qui, nés dans la poussière, comme Sixte V, soient pourtant nés pour régner. Cela est même rare parmi ceux qui naissent sur le trône. Sixte V fut un de ces prodiges; & il seroit à desirer pour l'état ecclésiastique, d'avoir une suite de papes de ce caractère, & capables d'en réformer le gouvernement qui est aujourd'hui un des plus mauvais de l'Europe. Je ne parle pas des vices qui naissent de la constitution même de cette monarchie singulière, & tiennent à des avantages dont ils sont inséparables. Par exemple, dans un état dont le souverain est un vieillard électif & absolu, mais qui ne peut choisir ni indiquer son successeur, il est impossible de réunir toutes les vo-

lontés en une ſeule, de confondre les intérêts particuliers dans l'intérêt commun, ou de les en faire naitre. L'eſprit de la nouvelle Rome eſt diamétralement oppoſé à celui de l'ancienne. Dans celle-ci chaque point de la circonférence tendoit au centre : le patriotiſme étoit la paſſion dominante des citoyens Dans la nouvelle, tout ce qui a le moindre intérêt de s'en éloigner, s'en écarte. On ſe tient iſolé, ou l'on ne s'unit que pour former des factions contraires, excepté dans les prétentions de la cour de Rome ſur les autres états catholiques. C'eſt dans ce ſeul point un même eſprit qui l'anime. Il faudra pourtant bien qu'elle y renonce un jour, ſi elle veut conſerver quelques droits.

Tels ſont les inconvénients qui tiennent à la conſtitution fondamentale de la monarchie papale, & qu'on ne pourroit changer ſans la détruire, parce qu'elle a auſſi ſes avantages.

Mais combien y a-t-il dans l'adminiſtration économique & politique d'abus & de vices particuliers, qu'un pape éclairé & ferme pourroit réformer, & qui diſparoîtroient, ſi le conclave lui donnoit quelques ſucceſſeurs qui euſſent les mêmes qualités ? Que ne feroient-

ils pas pour la culture des terres, effet & principe de la population, d'où renaîtroit la ſalubrité de l'air; pour la réformation de la juſtice civile & criminelle; pour la ſuppreſſion de ces aſyles ſi ſcandaleux; pour celle même de tant de pratiques d'une ſuperſtition abſurde, plus contraire à la religion que favorable à la cour de Rome, qui tireroit alors ſa dignité de la pompe des cérémonies, ſi puiſſante ſur l'eſprit des peuples, & encore plus de l'ordre & des mœurs? Rome ceſſeroit par-là d'être l'objet de la dériſion des proteſtans & du ſcandale des catholiques raiſonnables. Elle auroit grand beſoin d'une régénération. Les lettres, les ſciences & les arts, à l'exception de la muſique, y dépériſſent. S'il paroît en France, en Angleterre ou ailleurs, un ouvrage généralement eſtimé, il n'en paſſe pas quatre exemplaires à Rome. Quelques amateurs avoient engagé un libraire étranger à s'y tranſporter avec un aſſortiment de choix. Il a été obligé de s'en retirer, après y avoir perdu la moitié de ſes fonds. L'académie des arcades, avec ſon déluge de ſonnets, n'eſt par ſon titre qu'une parodie des vraies ſociétés ſavantes. Ce n'eſt que par complaiſance que des étrangers con-

fentent à s'y laiffer infcrire. On ne voit fur les théâtres, excepté à l'opéra, que des farces de foire. Si les premiers rayons qui ont éclairé l'Europe font partis de l'Italie, ils ont porté ailleurs plus de chaleur qu'il n'en refte aujourd'hui au centre, quoiqu'il s'y trouve toujours des hommes d'un mérite diftingué, & qui le feroient par-tout.

Par un contrafte affez fingulier, les habitans de Rome, car je ne puis les appeller des Romains, ont, comme les anciens, l'ambition de tranfmettre leurs noms à la poftérité. Celui qui récrépit un mur de couvent, reblanchit une chapelle, n'oublie pas de l'annoncer par une infcription, aux races futures; il brife en même tems les plus beaux monumens, pour en employer les matériaux aux plus vils ufages; il voit l'efcalier des récolets d'Araçœli & l'églife de S. Paul pavés d'infcriptions en marbre enlevées des tombeaux des empereurs, & croit, au milieu de tout ce qui attefte l'oubli où tombent les plus grands hommes, perpétuer fa petite exiftence. Les Barberins & les Farnezes ont arraché du colifée les pierres de leurs palais. On a facrifié à un luxe privé la magnificence publique de Rome, dont l'utilité eft pourtant très-réelle; car il ne faut pas que les habitans de cette

ville s'imaginent que les etrangers y portaſſent tant d'argent, ſi l'égliſe de S. Pierre n'exiſtoit pas, & ſur-tout ſi les reſtes de la magnificence romaine étoient abſolument enſevelis ſous l'herbe. Il eſt très-important que ces débris ſubſiſtent, & ſoient, ſinon rétablis, du moins conſervés & entretenus. Le nom des papes qui ont détruit ou permis de détruire d'anciens monumens, tels que le coliſée & autres, devroit être proſcrit dans Rome. Sixte V en connoiſſoit l'importance : il en rétablit pluſieurs ; il en éleva lui-même, tels que le dôme de S. Pierre, l'obéliſque, & les deux fontaines de la place d'où partent deux gerbes d'eau. On lui doit l'aqueduc qui porte dans Rome cet immenſe volume d'eau, qu'on appelle de ſon nom l'*aqua felice.* Toutes ces dépenſes, en donnant de l'activité à l'induſtrie & aux arts, ne l'ont pas empèché de laiſſer un tréſor prodigieux pour ces tems-là, & qui depuis a fait plus d'une fois le ſalut de Rome. Ce n'eſt pas que je loue cette opération, j'en dirai ailleurs les raiſons. On eſt étonné de ce que Sixte V a pu faire en cinq ans de pontificat, & toujours à l'avantage de Rome. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, comme pape & comme prince, c'eſt d'avoir exterminé une race d'aſſaſſins & de brigands qui in-

festoient l'Italie, & formoient une espèce de profession qui avoit ses loix. On faisoit alors assassiner ou mutiler un ennemi, suivant les conventions, comme on tire une lettre de change. On rapporte qu'un homme à qui un de ces scélérats venoit de couper le visage, lui représentoit l'injustice de maltraiter quelqu'un dont il n'avoit jamais eu sujet de se plaindre. L'assassin allégua l'argent qu'il avoit reçu & la parole d'honneur qu'il avoit donnée de s'acquitter de sa commission. Le balafré offrit à l'instant pareille somme à ce commissionnaire si exact, s'il vouloit en user ainsi à l'égard de son commettant. Le marché fut accepté ; & l'exécuteur s'acquitta de la seconde commission avec autant de scrupule que de la première.

Sixte V purgea l'état ecclésiastique de cette branche de commerce, & n'épargna pas les exécutions. Les brigands qui échappèrent au supplice par la fuite, les vagabonds & gens sans aveu refluèrent chez les princes voisins. Ceux-ci s'en étant plaints, Sixte, pour toute excuse, leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à l'imiter, ou lui céder leurs états.

Si je me suis un peu arrêté sur ce pape, c'est que l'état actuel de Rome m'en a souvent rappellé l'idée. On l'a mal à propos taxé de cruauté, je le

trouve un prince très-humain. Il assuroit la tranquillité de ses sujets en épouvantant le crime; & je maintiens qu'il y a eu moins d'exécutions sous son règne, qu'il n'y avoit auparavant de meurtres dans un mois. J'aurai encore occasion d'en parler au sujet des lieux de monts.

Quoi qu'il en soit, Rome auroit aujourd'hui plus de besoin d'un prince tel que Sixte V, que d'un saint: or le pape actuel Clément XIII est un saint & non pas un prince; & son ministre le cardinal Torrigiani, n'est ni l'un ni l'autre.

Il me semble qu'on n'a pas généralement une idée assez exacte de ce pape ni de son ministre. Voici ce que j'en pense, d'après les conversations que j'ai eues avec les ministres, cardinaux & autres qui ont souvent conféré avec le pape & traité d'affaires avec Torrigiani. L'audience que le premier m'a donnée, & ce que j'ai vu du second, que j'ai rencontré dans quelques sociétés, tout m'a paru s'accorder avec ce qu'on m'en avoit dit.

Clément XIII Rezzonico, est de la plus haute piété. Il a toujours eu des mœurs pures, beaucoup de candeur & de douceur dans le caractère, le cœur

&

& l'esprit droit ; peut-être ne lui a-t-il manqué, pour avoir plus d'étendue dans l'esprit, que de l'avoir appliqué aux affaires, & d'avoir osé prévoir qu'il monteroit un jour sur le trône. Son élection fut un coup fourré, un tour de conclave auquel il n'eut aucune part, & dont plusieurs cardinaux furent les dupes. Quoiqu'il eût le nombre de voix nécessaire pour son élection, il lui manqua celles d'une douzaine de cardinaux, qui lui auroient donné la leur, s'ils eussent soupçonné qu'il eût pu s'en passer sans en être moins élu. Pour entendre ceci, il faut savoir, qu'après le jeu des batteries & contre-batteries que les différentes factions emploient les unes contre les autres ; quand toutes les intrigues, les finesses italiennes sont épuisées & déconcertées, les partis assez forts pour combattre & trop foibles pour vaincre, font la paix de guerre lasse : l'ennui, les chaleurs & les punaises, car le Saint-Esprit se sert de tout, suffiroient pour chasser les cardinaux du conclave. Ils se réunissent alors sur un sujet dont le premier mérite, du moins à leurs yeux, est de leur être indifférent ; c'est assez qu'il ne soit pas l'ouvrage d'une faction contraire. Ainsi se justifie le proverbe : *Qui entre pape au conclave en*

ſort cardinal. Comme on y prévoit l'élection dès la veille, les oppoſans, s'il s'en trouve, craignant de s'aliéner, par une réſiſtance inutile, celui qui va devenir leur maître, s'empreſſent de lui donner leurs ſuffrages, & veulent paroître n'avoir déſiré que lui. Il a donc ordinairement l'unanimité des voix.

Dans le conclave où fut élu Bénoît XIV Lambertini, & qui dura plus de cinq mois, les cardinaux, après avoir balloté quelques ſujets, ſe partagèrent en deux factions ; celle qui portoit Aldrovandi, lui donna conſtamment trente-trois voix chaque jour pendant deux mois, ſans pouvoir lui en procurer une trente-quatrième qui auroit aſſuré l'élection. Le cardinal Annibal, Albani, chef de la faction contraire, feignit de ſe laiſſer gagner pour Aldrovandi, qui eut l'imprudence d'en marquer ſa reconnoiſſance dans un billet dont Albani ſe prévalut pour accuſer Aldrovandi d'uſer d'intrigue. Celui-ci voyant quelques-uns de ſes partiſans près de ſe détacher de lui, les tourna tous vers Lambertini, pour enlever du moins à Albani, dont la faction, laſſe du conclave, accéda à Lambertini, à qui perſonne n'avoit d'abord penſé, & qui eut l'unanimité. Je ſuis

perſuadé que la même choſe arrivera communément.

Il n'en fut pas ainſi de l'élection de Rezzonico. Le cardinal Spinelli qui avoit un parti très-fort, ayant ſu qu'il auroit l'excluſion de la part de l'Eſpagne, & Cavalchini celle de la France, ſans que celui-ci s'en doutât, il réſolut d'élever au pontificat quelqu'un qui, lui en ayant obligation, lui donnât part au gouvernement. En conſéquence, il confia la moitié du ſecret à Cavalchini, c'eſt-à-dire, le projet d'excluſion de l'Eſpagne, ſans parler de la France, & lui offrit de le faire pape, en joignant un parti à l'autre. Cavalchini, déja fort par lui-même, crut ſon élection ſûre; mais la France l'ayant fait exclure, Spinelli joua l'affligé, & lui propoſa de ſe réunir en faveur de Rezzonico, peu agréable à Sciarra Colone, partiſan de la France. Cavalchini piqué, & croyant avoir reçu de Spinelli un ſervice déſintéreſſé, dont la France ſeule avoit empêché l'effet, accepta la propoſition, & Rezzonico fut élu. L'affaire fut ſi bruſquement conclue, que pluſieurs cardinaux n'eurent pas le tems d'être inſtruits de ce qui ſe paſſoit, & de ſe faire le mérite d'y concourir. Peut-être auſſi le ſecret lui procura ou lui conſerva-t-il des voix qu'il

n'auroit pas eues, & il n'en eut que le nombre ſuffiſant. Paſſionei qui ne lui avoit pas donné la ſienne, ne voulant pas être ſoupçonné de timidité, ni paſſer pour duppe, dit hautement qu'il l'avoit refuſée à Rezzonico, parce qu'il le croyoit incapable de gouverner l'égliſe. Il a ſouvent répété ce propos dans l'affaire de Portugal. Quand on lui objectoit la pureté d'ame de Clément XIII; J. C., diſoit Paſſionei, rendoit le même témoignage à Nathanaël : *bonus iſraëlita*, &c., mais il n'en fit pas un apôtre. Les cardinaux auroient dû ſuivre le conſeil qu'un anonyme leur donnoit en affichant à la porte du conclave : *ſi doctus, doceat nos; ſi ſanctus, oret pro nobis; ſi prudens, gubernet nos.*

Je ne parle des deux derniers conclaves, que pour donner une idée de ce qui ſe paſſe dans tous les autres.

Clément XIII n'ayant pas les qualités propres au gouvernement, ne s'eſt pas, comme tant d'autres, imaginé les avoir; & ce n'eſt pas un mérite commun que de ſavoir ſe juger. Uniquement occupé de ſon ſalut, il abandonna toutes les affaires à ſon miniſtre. Mais il n'a pas été heureux dans le choix qu'il a fait du cardinal Torrigiani. Ce miniſtre eſt honnête homme, grand travailleur, enten-

dant bien affaire quant au positif des loix, mais incapable d'en connoître l'esprit, d'y faire fléchir la lettre, ou de réformer ce qu'elles peuvent avoir de vicieux. Plus opiniâtre que ferme, la contradiction l'affermit dans un sentiment qu'on lui feroit abandonner en le flattant. C'est un grand défaut dans un homme d'état que de manquer de flexibilité, & de ne pouvoir être ramené que par la voix de la séduction. Rustre, & même grossier, il ignore que l'ancienne audace ecclésiastique n'est plus de saison. N'étant jamais sorti du vatican ou du quirinal, il croit fermement que le pouvoir des clefs est le même que du temps de l'empereur Henri IV; & ne se reprochant rien, il ne suppose pas qu'on ait aucun reproche à lui faire. Quand il ne peut disconvenir des pertes que la cour de Rome fait journellement de son autorité dans l'Europe catholique, il les regarde comme des nuages passagers, & répond: nous avons la parole de Jésus-Christ; l'église est inébranlable. Il ne soupçonne pas qu'il y ait de la différence entre l'église & la cour de Rome. Il a perdu les jésuites par son opiniâtreté. Les jansénistes & les parlemens lui devroient un temple, avec l'inscription: *Deo ignaro.*

Le 16 janvier 1762, le duc de Praslin, alors miniſtre des affaires étrangères, écrivit de la part du roi au cardinal de Rochechouart, ambaſſadeur de France à Rome, (j'ai lu la lettre) de mander chez lui le P. Ricci, général des jéſuites, & de lui propoſer de nommer en France un vicaire-général Français, qui ſeroit changé tous les trois ans, ou ne pourroit être continué que pendant trois autres années au plus; au moyen de quoi les jéſuites ſeroient conſervés. Le roi fait marquer dans cette lettre, ſur-tout dans trois endroits, ſon goût pour eux & le deſir de les garder. Le cardinal avoit ordre de lui parler ſuivant l'eſprit de la lettre, ſans la montrer, & d'exiger une réponſe préciſe & prompte, laquelle devoit arriver avant le 9 février, jour fixé par le parlement pour terminer l'affaire. Il faut que le cardinal ait fait ſéchement ſa commiſſion, ſans quoi il ſeroit inconcevable que le P. Ricci eût refuſé l'offre du roi. Je ſuis perſuadé que s'il eût vu la lettre, il auroit accepté avec reconnoiſſance. Il voulut, avant de ſe déterminer, conſulter le miniſtre de Clément XIII, le cardinal Torrigiani, qui répondit, comme on ſait : *Sint ut ſunt, vel non ſint.* Ce fut l'arrêt de mort des jéſuites.

Torrigiani ne connoit pas l'état qu'il gouverne, puiſqu'il ne connoît pas les états avec leſquels il eſt obligé de négocier. Quand les événemens contrarient ſes vues & ſes meſures, il dit qu'il renonceroit au miniſtère, ſi la Providence qui l'y a placé ne lui déclaroit, par cela ſeul, qu'elle veut qu'il y reſte. Il a cette folie-là de commune avec l'archevêque de Paris, Beaumont, ſuppoſé que leur folie ſoit bien purgée d'intérêt; j'en doute fort.

La cour de Rome eſt ſur le point de perdre le Portugal : Carvalho, comte d'Oyras, vient de faire paroître un ouvrage terrible en faveur des évêques contre le pape, & a fait en conſéquence donner pour des mariages entre parens, des diſpenſes qu'on alloit auparavant demander à Rome. Cependant on y craint encore plus les écrivains Français, que la révolte ouverte du Portugal, & l'on n'a pas tort. L'affaire de Portugal tient uniquement au miniſtre; la ſuperſtition n'y a rien perdu de ſa force ſur l'eſprit de la nation; au lieu que le Français, avec ſes incommodes libertés, ſans ſe détacher de la communion romaine, eſt plus à craindre que des hérétiques déclarés. Le pouvoir ſpirituel de Rome tombe, depuis quarante

ans, avec l'accélération des corps gravés dans leur chûte : quelques prélats en sont convenus avec moi. Dans une conversation libre que nous eûmes, le cardinal Piccolomini & moi, j'allai jusqu'à lui dire, que si je n'avois que dix-huit ans, je verrois la révolution de Rome, & il ne me contredit pas.

Ce gouvernement pourroit encore se relever & s'affermir pour long-temps, s'il avoit la sagesse de renoncer à ses prétentions chimériques. Il conserveroit des droits ou prérogatives honorables que les princes catholiques respecteroient. Sans quoi, ces princes s'affranchiront bientôt d'eux-mêmes, & la proscription des chimères entraînera les attributions utiles.

Ce n'est pas que je pensasse que la séparation de la France d'avec Rome fût avantageuse au roi. Un patriarche pourroit avoir de grands inconvéniens, & s'il faut un centre d'unité, il vaut mieux l'avoir à trois cents lieues que chez soi. Le roi, dans bien des occasions où il ne veut pas user de son autorité, peut faire réprimer par le pape des évêques fanatiques ou brouillons. Quant à l'idée de se constituer chef de son église, cela ne seroit guère praticable à un prince catholique. Il y trouveroit de grands obs-

tacles, par des raisons qui, pour être développées, exigeroient un traité en forme.

La cour de Rome ne sauroit aujourd'hui se conduire avec trop de prudence. Elle voit par-tout qu'on lui fait perdre, par degrés, ses usurpations. Les moines, sa plus chère milice, auxquels on n'auroit pas osé toucher autrefois sans encourir les censures, reçoivent par-tout des entraves, & finiront, si on en laisse subsister, par être soumis à l'ordinaire, comme ils l'étoient dans leur institution. Il se trouve des moines, même en Italie, hors des états du pape, qui préfèrent à ses ordres ceux de leur souverain.

En 1766, le grand duc proposa aux minimes & aux augustins de lui prêter à intérêt, jusqu'au remboursement, le superflu de leur argenterie, pour relever une maison de charité. Les moines l'ayant accepté, la cour de Rome trouva fort mauvais que cela se fût fait sans son attache, exigea que les deux supérieurs en demandassent du moins l'absolution. Le minime voulut bien s'y soumettre & la reçut. L'augustin l'a refusa, soutenant qu'il n'en avoit pas besoin pour avoir concouru avec son souverain à un arrangement raisonnable. La cour de Rome a

été réduite à faire passer cette absolution par le général des augustins résidant à Rome, lequel l'a envoyée au moine, qui ne l'a reçue que par respect pour son supérieur.

Peu de tems auparavant, l'empereur avoit fait justice, en Toscane, de l'évêque de Pienza. Ce fanatique jettoit à tort & à travers les excommunications comme les bénédictions. L'empereur, après l'avoir fait plusieurs fois & inutilement avertir d'être sage, le fit enlever & conduire par des grenadiers à Aquapendente, première ville de l'état ecclésiastique du côté de la Toscane. Dès qu'il fut sur la montagne, où les grenadiers prirent congé de lui, se retournant vers la Toscane, il excommunia tout le duché & nommément l'empereur & les grenadiers, qui en firent peu de cas. Arrivé à Rome, il fallut le dédommager du revenu de son évêché, & la chambre apostolique n'ayant pas beaucoup de fonds pour des dépenses extraordinaires & imprévues, on a eu recours à une économie assez singulière. Le général des troupes du pape venoit de mourir & n'étoit pas encore remplacé. On a laissé la place vacante; & les appointemens en ont été donnés à l'évêque, qui en jouissoit lorsque j'étois à Rome. Il est vrai que

les papes ont fait plus de conquêtes avec des prêtres & des généraux de moines qu'avec des soldats ; mais il ne paroît pas qu'ils puissent aujourd'hui en faire de façon ni d'autre.

La cour de Rome vient d'échouer dans une entreprise qu'elle vouloit faire sur Gènes. La république présente au pape trois sujets pour un évêché. Le pape se hazarda d'en nommer un, non présenté, pour l'évêché de Vintimille, & le prenant parmi les nobles, se flattoit par-là de le faire accepter par le sénat. L'évêque nommé ayant accepté, le sénat le fit mettre en prison ; & quoiqu'il y fût bien traité, il y est mort au bout d'un an. Le pape en a nommé un second qui, ne voulant ni mourir ni vivre en prison, a sagement refusé, & l'évêché est encore vacant.

On voit qu'indépendamment des pertes que fait la cour de Rome, par la révolution arrivée dans les esprits, elle s'attire encore des désagrémens par ses imprudences ; & malgré toute sa politique, les besoins qu'elle éprouve lui font faire de mauvais marchés. Si celui que Benoît XIV fit en 1753, ne fut pas forcé, ce fut une faute très-grande.

Par un concordat, le roi d'Espagne, moyennant un million cent-trente-trois

mille, trois cent trente-trois écus romains, qui font cinq millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six livres de France, une fois payés, nomme aux bénéfices de son royaume & en expédie les bulles, sans que le pape puisse mettre des pensions sur aucun de ces bénéfices. Il ne s'en est réservé que cinquante-deux qu'il nomme comme autrefois, & dont il expédie les bulles ; & le roi d'Espagne donne aux nonces apostoliques à sa cour, cinq mille écus romains par an, sur le produit de la bulle de la croisade, espèce d'indult, par lequel le roi lève une certaine somme sur le clergé, pour les prétendus frais d'une guerre fictive contre les Turcs.

Rome a perdu, par cet arrangement, près de huit mille Espagnols solliciteurs de graces qui faisoient leur cour au pape, portoient de l'argent chez lui, & lui procuroient chez eux une très-grande considération. Rien n'ajoute si fort à celle d'un prince chez les étrangers, que d'y en entendre souvent parler. Benoît XIV étoit savant, avoit l'esprit aimable, l'imagination vive & gaie, les propos libres & des mœurs pures ; affable, tolérant, populaire, l'homme enfin le plus fait pour la société ; mais s'il prétendit,

comme les autres papes, à l'infaillibilité, ce ne devoit pas être en politique.

A propos d'infaillibilité, il eſt aſſez ſingulier qu'un pape annulle, par un décret, ce que ſon infaillible prédéceſſeur avoit ſtatué. On peut ſe rappeller la lettre encyclique de Benoît XIV aux évèques de France, pour y établir la paix ſur la conſtitution. A peine fut-il mort, que Giacomelli, le fanatique agent des fanatiques conſtitutionnaires, & ſecrétaire des brefs aux princes, c'eſt-à-dire, des brefs qui ne partent pas de la daterie, voulut engager Clément XIII à donner de cette lettre une interprétation qui l'auroit exactement anéantie, & auroit produit un ſchiſme qui pouvoit aller juſqu'à la ſéparation de la France d'avec Rome. M. d'Aubeterre para le coup par le moyen du cardinal Galli, grand pénitencier, le plus vertueux, le plus inſtruit, le plus éclairé des cardinaux, & le contre-poiſon de Giacomelli. Sur ce qu'on repréſentoit à celui-ci, qu'il ſe hazardoit à mettre le feu en France ; je le voudrois, dit-il, aux quatre coins du royaume. Et peut-être avons-nous en France des brulots qui penſent comme lui. Je tiens de pluſieurs prélats romains, & je ſais que le pape penſe comme eux, que

ſi quelques évèques Français ne ſouffloient pas le feu à Rome, on y ſeroit fort tranquille ſur la conſtitution.

Lorſque Clément XIII étoit prêt à faire ſa promotion de 1766, Torrigiani & les cardinaux de ſon parti, amis des jéſuites & ennemis des parlemens, furent accablés de lettres des évêques Français qui penſent comme eux, pour engager le pape à comprendre dans ſa promotion & nommer *proprio motu* l'archevêque de Paris, Beaumont. Il ſembloit que le ſort de l'égliſe & de la religion en dépendoit. J'ai lu, entre autres, une lettre de l'évêque de Sarlat (Monteſquiou) qui avoit été interceptée. Cette lettre, de juin 1766, eſt un plaidoyer en forme, pour prouver au pape la néceſſité de donner le chapeau à l'archevêque, & de le mettre par-là à l'abri de toute pourſuite du parlement. Il faut être bien impudent ou bien ignorant de nos principes, pour en avancer de ſi faux. Le parlement l'auroit détrompé, pourvu que le roi l'eût laiſſé agir. Dans un temps où Rome étoit autrement reſpectée qu'aujourd'hui, le chapeau n'empêcha pas le cardinal Balue d'être enfermé dans une cage de fer.

Les modèles de la plupart de ces lettres

étoient dreſſés à Rome, par Giacomelli & l'abbé de Caveirac. Les évêques ne faiſoient que les tranſcrire. Cependant toutes les batteries n'eurent aucun ſuccès, & l'archevêque ne fut point cardinal. Ses partiſans ont prétendu que le pape l'auroit nommé, s'il n'avoit craint de ſe compromettre en propoſant au roi un ſujet qui n'en auroit pas été agréé. J'ai au contraire tout lieu de penſer que le pape, pour céder à la perſécution des *zelanti* de l'archevêque, & s'en faire un mérite auprès d'eux, l'auroit propoſé au roi, s'il eût été ſûr du refus de ſa majeſté.

Les papes ſont flattés ſans doute de voir le ſujet diſtingué d'un ſouverain devenir le leur, & s'attacher trop ſouvent à ſon prince adoptif plus qu'à celui que ſa naiſſance lui avoit donné. Mais il ſuffit à la cour de Rome d'avoir dans chaque état puiſſant un ou deux ſujets décorés du chapeau, & d'en montrer de loin la perſpective à tous les autres. Elle ne veut pas que dans un conclave, la faction des couronnes puiſſe l'emporter ſur l'italienne. Les papes ont d'ailleurs, dans leurs propres états, aſſez de maiſons illuſtres à s'attacher pour ne pas donner le chapeau à des étrangers, ſans y être contraints par un intérêt ſenſible.

Je ne connois que deux chapeaux en France donnés *proprio motu*, depuis plus d'un ſiècle; l'un au cardinal de Mailly, & l'autre au cardinal de Bernis. Le premier fut la récompenſe du fanatiſme de Mailly pour la conſtitution ; le ſecond fut un acte de reconnoiſſance de Benoît XIV à l'égard de l'abbé de Bernis, qui avoit réconcilié la cour de Rome & la république de Veniſe. Je parle de ces deux faits dans mes mémoires ſur le règne préſent.

Quand le roi voulut procurer le chapeau au cardinal Fleury, il fut obligé de conſentir que ſon droit ſeroit regardé comme employé lors de la nomination des couronnes, qui ſe fit un an après, & à laquelle la France n'eut point de part. Il y avoit déja eu des exemples de promotions anticipées ; celle du cardinal de Bouillon, en 1669, & une autre plus récente, en 1715, du cardinal de Biſſi, ſous Louis XIV. C'eſt pourquoi, ſous Louis XV, la France ne prétendit point participer à la promotion des couronnes de 1719. Puiſque je me ſuis arrêté ſur les promotions des cardinaux, j'ajouterai quelques articles qu'on ne trouve dans aucun voyageur, & que je ne crois pas imprimés ailleurs.

On décida au concile de Conſtance que les cardinaux ſeroient choiſis dans

toutes les nations chrétiennes. Les papes nommèrent cependant plus d'Italiens que d'étrangers, & en ayant pris parmi ceux-ci quelques-uns qui ne convenoient pas à leurs fouverains, il fut réglé, vers 1600, que les princes préfenteroient eux-mêmes leurs fujets. Lors de ce règlement, l'Angleterre n'étant plus catholique, & le Portugal étant foumis à l'Efpagne, le droit de nomination fe bornoit prefque à l'empereur, à la France & à l'Efpagne. Les rois de Pologne voulurent cependant participer aux promotions. Le pape prétendoit que n'étant qu'électifs, ils n'avoient pas les mèmes droits que des rois héréditaires. Une autre difficulté le touchoit encore plus; c'eft que les évèques polonais ne veulent pas céder comme ailleurs aux cardinaux. Les rois de Pologne, pour établir un droit de nomination, préfentèrent d'abord des nonces qui avoient réfidé auprès d'eux. Ils en ont depuis nommé d'étrangers, autres que des nonces, & plufieurs Français leur ont dû & leur doivent encore le chapeau. La cour de Rome vouloit du moins les borner à une feule nomination pendant leur règne; mais il faut déformais que les papes comptent avec les rois.

La république de Venife ayant le traitement des tètes couronnées, le pape,

de concert avec l'ambaſſadeur, comprend un Vénitien dans la promotion des couronnes.

Depuis que le Portugal a ſécoué le joug de l'Eſpagne, ſes rois ont leur droit de nomination. Tous les rois de la communion romaine ont le même droit.

Pendant la guerre de la ſucceſſion, Clément XI ayant été forcé de reconnoître l'empereur pour roi d'Eſpagne, ce prince le força encore, à ce titre, de comprendre dans la promotion des couronnes le jéſuite eſpagnol Cinfuegos, indépendamment du cardinal qu'il avoit nommé comme empereur.

Le pape, ayant reconnu Jacques III comme roi d'Anglèterre, lui accorda, dans la promotion de 1712, la nomination d'un chapeau, qui fut celui du cardinal de Polignac, dans le tems qu'il ſignoit le traité par lequel Jacques III étoit exclus à perpétuité du trône d'Angleterre. Depuis cette première nomination, Jacques que nous ne nommions plus que le prétendant, a joui de ce droit pendant toute ſa vie à chaque promotion des couronnes, & l'a toujours appliqué à des Français, dont chacun lui a fait une gratification de cent mille écus qui étoient cenſés être pour ſa maiſon.

Le prince Edouard ſon fils ne jouit pas

de ce droit; le pape ne l'ayant pas reconnu pour roi. On ne lui permettroit pas à Rome de prendre le pas sur son frere le cardinal d'Yorck; & l'on a exilé quelques supérieurs de moines qui, dans une visite, l'avoient traité de majesté. Je l'ai souvent rencontré dans les rues de Rome, marchant avec deux carrosses. J'avois eu avec lui à Paris quelques conversations, & il parut me reconnoître, en me faisant un signe de bonté; mais je n'allai point lui faire ma cour, ne voulant, dans les circonstances présentes, ni lui donner ni lui refuser le titre de majesté.

On pense que les égards du pape pour l'Angleterre ont pour objet d'en procurer la protection aux catholiques du Canada. Les Anglais sont plus accueillis à Rome qu'aucune autre nation, par la dépense qu'ils y font; au lieu que cette ville est surchargée de pélerins gueux de tous les états catholiques.

Pour finir ce qui concerne les promotions de cardinaux, il faut observer que le pape ne peut donner le chapeau *proprio motu* à un sujet de l'empereur, du roi de France ou de celui d'Espagne, sans l'agrément réuni des trois. Ces puissances ont encore le droit de rejetter pour nonces tous ceux qui ne leur sont pas agréa-



bles : c'eſt par conſéquent les nommer elles-mêmes ; & ces trois nonciatures aſſurent le chapeau à ceux qui les ont remplies.

J'ai dit que le pape avoit un pouvoir abſolu ; j'ajouterai que les cardinaux l'uſurpent ſur les autres citoyens. Je ne connois point de pays où les grands ſoient plus en état d'abuſer de leur crédit, & les Italiens nomment cet abus la *prépotenza.* Chaque cardinal a la franchiſe de ſon palais auſſi ſacrée que celle d'une égliſe, & tout coquin qui a la protection d'une éminence eſt à couvert des pourſuites de la juſtice. Un ſeul exemple des excès où peut ſe porter un cardinal, en donnera une idée qu'on ne pourroit pas ſe former ſur une aſſertion générale d'abus de puiſſance.

Le cardinal Aquaviva étoit protecteur de l'Eſpagne, titre inſolent que prennent les cardinaux chargés des affaires eccléſiaſtiques d'un royaume, & qui l'eſt encore trop en les qualifiant de protecteurs des égliſes de, &c. ; mais il ne s'agit pas ici de diſcuter de vains titres, voyons-en l'effet.

Il faut encore ſavoir que Rome n'ayant point de guerres pour ſon compte, tous ſes habitans ne s'en intéreſſent pas moins à celles qui s'élèvent en Europe, que ſi

elles les regardoient eux-mêmes. Chacun s'y paſſionne pour ou contre chaque nation belligérante. On voit le parti français, autrichien, anglais, pruſſien, &c.

Lorſque l'empereur François I fut élu à Francfort, en 1745, le parti autrichien imagina une eſpèce de triomphe. On prit un enfant de douze à treize ans, fils d'un peintre, nommé Léandro, & d'une jolie figure; on l'habilla d'oripeau; un faquino le portant debout ſur ſes épaules, on le promena dans Rome, ſuivi d'une foule de canaille qui crioit *vive l'empereur*. Cette maſcarade paſſa d'abord devant le palais du cardinal de la Rochefoucault, chargé des affaires de France; s'arrêta ſous les fenêtres; & redoubla de cris de joie. Le cardinal ſentit bien que ce n'étoit pas pour lui faire honneur; mais prenant le parti qui convenoit avec une populace, il ſe montra ſur le balcon, & fit jetter quelques poignées d'argent. Auſſi-tôt la canaille ſe jetta deſſus, en criant *vive l'empereur, vive la France.*

Cette troupe de gueux, échauffée par le ſuccès de ſon inſolence, continua ſa marche, ſe rendit ſur la place d'Eſpagne devant le palais du cardinal Aquaviva, & voulut y jouer la même farce. Le cardinal, l'homme du caractère le plus violent, paroit à une fenêtre; au même

inſtant vingt coups de fuſils partent du palais, couchent ſur la place autant de tués ou de bleſſés; & le pauvre enfant fut du nombre des premiers. Tout le peuple de Rome indigné d'une telle barbarie, dont la conduite du cardinal de la Rochefoucault montroit encore plus l'horreur, s'attroupe, veut incendier le palais & y brûler Aquaviva. Mais celui-ci, qui avoit prévu les ſuites de ſa violence, s'étoit aſſuré de plus de mille braves, dont il couvrit la place; quatre pièces de canons chargés à cartouches ſont miſes en batterie devant le palais, en impoſent au peuple qui s'écarte, ſe diſſipe, n'exhalant ſa fureur qu'en imprécations contre le cardinal. Il n'en fut depuis que plus reſpecté, & ſavoit ſe défaire de façon ou d'autre de tous ceux qui lui faiſoient ombrage. Si le fait n'étoit pas ſi récent & n'avoit pas eu tant de témoins, il ſeroit incroyable qu'il fût arrivé, ou qu'il n'eût pas eu plus de ſuite. J'ai eu beſoin pour le croire de me le faire répéter par des perſonnes de toutes claſſes. J'ai ſu d'un banquier très-accrédité dans Rome, & qui en connoît bien l'intérieur, que le cardinal n'avoit pas été ſans inquiétude pendant pluſieurs jours.

Le peuple, forcé de renfermer ſa fureur, avoit projetté de pénétrer par un

égout ſous le palais & de le faire ſauter avec de la poudre. Le chef de la conjuration étoit un maçon nommé Maeſtro Giacomo, homme de tête, hardi, & une eſpèce de coq du bas peuple. Le banquier de qui je le tiens, en eut connoiſſance & en inſtruiſit le cardinal, qui manda ſecrètement Giacomo, le flatta beaucoup, & tout ce qu'il en put obtenir fut que maître Jacques, ſans nier ni blâmer le projet, promit ſimplement de ne s'en plus mêler. Les conjurés, ayant perdu ce chef ſi néceſſaire par ſa profeſſion, n'en purent trouver un pareil, le tems refroidit les eſprits, & les choſes en reſtèrent là.

Il n'eſt pas moins étonnant que le pape, avec l'autorité abſolue & un corps de troupes, n'ait pas fait du cardinal quelque juſtice au peuple.

Aquaviva eut dans les derniers jours de ſa vie tant de remords de ſes violences, qu'il vouloit en faire publiquement amende honorable ; mais le ſacré collège ne le permit pas *ob reverentiam purpuræ.*

Le miniſtre d'Eſpagne entretient encore aujourd'hui quatre ſoldats & un bas-officier, qui montent la garde ſur la place, prêts à ſabrer les sbires qui oſeroient paroître ſur ſa franchiſe. Les autres miniſtres étrangers ont auſſi chacun la leur,

& toutes ſont autant d'aſiles pour le crime.

Il en eſt ainſi des autres villes de l'Italie. J'ai vu à Florence un coquin qui s'étoit fait une baraque ſur le perron d'une égliſe où il vivoit depuis deux ans de charités, s'y renfermant la nuit, & ſe promenant le jour ſur le perron. Etant à Boulogne, je voyois ſous le portique des Franciſcains pluſieurs de ces marauts y recevoir tranquillement autant d'aumônes que les mendians qui couroient les rues.

Il y a un ſiècle que toutes les franchiſes auroient été ſupprimées, ſans la hauteur, pour ne pas dire plus, de Louis XIV, qui, ſeul de tous les ſouverains, voulut conſerver la franchiſe de ſon ambaſſadeur. Le pape Innocent XI avoit le conſentement des autres princes, qui le retirèrent dès qu'ils virent qu'il n'étoit pas général. Comment le confeſſeur de Louis XIV, un jéſuite, attaché au pape par état, n'a-t-il pas remontré à ſon pénitent de combien de crimes il ſe rendoit reſponſable, & dans une occaſion où la raiſon, la juſtice & le bien de l'humanité étoient viſiblement du côté du pape ?

Ce prince avoit de grandes qualités ; mais il n'a pas toujours placé le point d'honneur où il devoit être, & a quelquefois

quefois abusé de sa puissance. Il eut raison d'exiger une satisfaction éclatante de l'attentat des Corses contre son ambassadeur; mais il falloit en même tems châtier les domestiques qui avoient donné lieu à la violence de la soldatesque. Il faut dans toutes les affaires envisager à-la-fois le principe & l'effet. Tout Rome attestoit alors que les valets & les braves attachés au duc de Créqui ne cessoient journellement d'insulter les soldats de la garde Corse. Ce qui est assez croyable, vu l'esprit du tems, l'indiscrétion française & l'insolence de la valetaille.

Si l'on peut blâmer l'excès du crédit des cardinaux, on ne peut leur faire des reproches sur les mœurs. Il y en a sans doute quelques-uns, comme parmi nos évêques, dont la conduite ne seroit pas hors d'atteinte; mais en général elle est régulière. Un prélat qui auroit donné du scandale, & ne seroit pas d'une naissance qui excuse tout, parviendroit difficilement au chapeau; & il est très-rare qu'une longue habitude de régularité, ou même de contrainte, se démente dans un âge plus avancé. Piccolomini, qui avoit été gouverneur de Rome, place cardinalice, c'est-à-dire d'où l'on ne sort que pour être cardinal, eut beaucoup de peine à

y parvenir à cause de quelques galanteries d'éclat.

Quoiqu'il n'y ait pas à Rome la même réserve qu'en France sur les spectacles à l'égard des ecclésiastiques, les cardinaux n'y paroissent guères. Il y a bien la loge du gouverneur; mais il n'est que dans la prélature, & beaucoup de prélats s'en abstiennent.

A l'égard de la débauche qui règne, dit-on, publiquement à Rome, & des femmes prostituées sous la protection du gouvernement, cela est absolument faux, du moins à présent. Il n'y a pas plus à Rome qu'à Paris, à Londres & dans les grandes capitales, de lieux de débauche. On y est ce qu'on appelle *racroché* en plein jour. Cela n'arrive-t-il pas à Paris ? On ajoute, pour aggraver le reproche, que c'est souvent par des abbés; on ne dit pas que cet habit n'est pas restreint aux ecclésiastiques. C'est l'habit commun de tous ceux qui ne veulent pas être confondus avec le bas peuple, & ne sont pas en état de se vêtir comme les laïques aisés. Observons encore que tout se fait en Italie par des hommes. Aussi-tôt qu'on y est entré, on ne voit plus de servantes dans les auberges, ce ne sont que des valets, *camerieri*. Je ne connois que Venise où les femmes publiques forment

une eſpèce de profeſſion, & ſoient protégées par le gouvernement.

La ſociété, à Rome, eſt diviſée en plusieurs claſſes, comme dans tous les gouvernemens où il y a des diſtinctions d'état très-marquées. Les cardinaux, les princes romains, les femmes qualifiées, la prélature forment la première claſſe. L'aſſemblée qu'on appelle *converſation* ſe tient à des jours marqués chez ceux ou celles qui ſe ſont mis ſur le pied de la recevoir. Les étrangers connus, & préſentés par le miniſtre de leur nation, y ſont admis, & peuvent continuer d'y aller. On y joue, ou l'on y prend des glaces. Le jeu n'y eſt pas fort, comme par-tout où l'opulence n'eſt pas grande. On n'y paye point les cartes; mais auſſi ſont-elles ſouvent bien ſales, & ne les change-t-on que lorſqu'on ne peut abſolument s'en ſervir. La propreté n'eſt en aucun genre une qualité des Italiens, ni même des Italiennes. Un inſolent de Paris s'expoſeroit à quelques dégoûts, indépendamment d'autres accidens dont malheureuſement l'Italie n'a pas le privilège excluſif.

Je fus d'abord un peu choqué de ne voir ſur les tables du jeu que des jettons de cuivre ou d'ivoire. La raiſon qu'on m'en donna me parut bonne pour les

maîtres de maiſon, & injurieuſe pour les joueurs. On prétend que ſi les jettons étoient d'argent, on en emporteroit ſouvent par mégarde ou autrement. On m'ajouta que M. le duc de Nivernois en avoit perdu quatre ou cinq cents, pendant ſon ambaſſade.

Les gens de loi & les principaux de la bourgeoiſie ont auſſi leurs aſſemblées & vivent entr'eux; car un homme d'un ordre inférieur, quelque mérite qu'il eût, ne ſeroit pas admis dans les ſociétés de la première claſſe. La naiſſance & les dignités y ſont les ſeuls titres d'admiſſion. Je ne connois point de pays où le mérite perſonnel ſoit moins conſidéré qu'à Rome, ſi l'on excepte l'Allemagne, où la naiſſance l'emporte ſur tout. Un exemple ſuffira.

Barsquainſtein, fils d'un profeſſeur d'hiſtoire à Strasbourg, s'étant fait connoître par ſon eſprit & ſes talens, l'empereur Charles VI ſe l'attacha, le fit miniſtre & comte de l'empire. Il a occupé la même place ſous l'impératrice-reine. Les plus grands lui faiſoient la cour; mais il ne put jamais engager leurs femmes à voir la ſienne. La comteſſe de Kaunitz, que je voyois ſouvent à Naples où ſon mari eſt ambaſſadeur de l'empereur, m'a dit que le comte de Kaunitz ſon beau-

père, que nous avons vu ambaſſadeur en France, voulut, à ſon retour à Vienne, admettre dans ſa ſociété quelques femmes aimables & eſtimables qui en auroient fait l'agrément. Celles qui leur étoient ſupérieures par le rang refuſèrent d'y ſouſcrire, déſertèrent, & le comte de Kaunitz fut obligé de ſe ſoumettre au noble ennui dont elles étoient.

Sur l'éloge qu'on faiſoit devant elles du général Lawdon, qui venoit de remporter une victoire, en applaudiſſant à ſon mérite, c'eſt dommage, diſoient-elles, qu'il ne ſoit pas chevalier; car avec ſeize quartiers, ſans mérite, il leur auroit paru bien plus eſtimable.

Il n'en eſt pas ainſi à Paris; un homme de mérite n'eſt exclus d'aucune ſociété. Il eſt vrai que le premier des mérites pour y être reçu & accueilli, eſt celui d'être aimable, c'eſt-à-dire, de porter dans la ſociété de l'eſprit d'agrément. Il ſuffit ſouvent d'être homme de plaiſir, pour être recherché. La probité, la naiſſance, pourvu qu'elle ne ſoit pas honteuſe & ſans fortune, ſont les dernières choſes dont on s'informe. Ce que je dis de la facilité des liaiſons ne regarde que les hommes. Les femmes, qui ſont par-tout les conſervatrices de la vanité, admettroient un homme dont elles ne rece-

vroient pas la femme. Il faut plus d'égalité d'état pour qu'elles se voient familièrement. Une seule chose établit l'équilibre avec la naissance, les titres & le rang ; c'est l'opulence. Les richesses donnent une grande considération, puisqu'elles décident des alliances les plus disproportionnées & quelquefois honteuses. Il est naturel qu'elles influent sur la société ; & le besoin du plaisir y contribue encore. La plupart des femmes de qualité, & même titrées, n'ayant qu'une pension médiocre, relativement à leurs fantaisies, ne pourroient pas tenir une maison assez opulente pour y recevoir habituellement une compagnie à leur choix. Elles sont donc obligées de rechercher celles qui peuvent en faire les frais, & c'est communément dans la finance qu'on les trouve. L'orgueil compose avec le plaisir & en subit la loi. Quiconque donne un bon souper, a une loge à l'opéra & aux autres spectacles, est en possession de se faire faire la cour, & d'avoir même des complaisantes de tout état.

Le goût pour la table ne règne pas à Rome comme à Paris; ce qui n'empèche pas qu'on n'y puisse faire des liaisons agréables dans les sociétés de la première classe & de l'ordre mitoyen. Le séjour que j'y ai fait & les habitudes que j'y ai

eues, m'ont confirmé ce que le préſident de Monteſquieu m'en avoit dit : que Rome eût été une des villes où il ſe ſeroit retiré le plus volontiers.

A l'égard du phyſique, les environs de Rome, quatre à cinq lieues à la ronde, ſont en friche & dévaſtés preſque partout. Varron n'en loueroit pas aujourd'hui la culture. La campagne ne prévient donc pas favorablement pour la capitale. En effet, quant au peuple & à la petite bourgeoiſie, tout décèle la pauvreté, comme tout à Londres annonce l'opulence nationale, & à Paris le luxe particulier.

La Rome moderne ne rappelle l'ancienne que par des ruines, & la population préſente ne donneroit pas l'idée de celle dont parlent les hiſtoriens. Ce n'eſt pas que je croie qu'elle ait jamais été au point qu'ils prétendent; il ſeroit même aiſé d'en prouver l'impoſſibilité. Sans vouloir faire ici une diſſertation, il ſuffiroit de conſidérer que l'enceinte actuelle de Rome eſt la même que ſous Aurélien, mort en 275, qui donna à cette ville la plus grande étendue qu'elle ait eue. Elle n'égale pas celle de Paris, dont le diamètre eſt de cinq mille deux cents toiſes; de la barrière du Roule à celle du Trône (plus de deux lieues); & Paris eſt à-

peu-près rond. Il n'eſt donc pas poſſible que Rome ait pu, dans les temps les plus brillans, renfermer plus de cinq à ſix cents mille ames, ſi l'on fait attention à l'eſpace que devoient occuper les places publiques, les temples, les portiques, les cirques, théâtres, amphithéâtres, les palais des empereurs, dont celui de Néron faiſoit, diſent les mêmes auteurs, un tiers de la ville. Denis d'Halicarnaſſe, l. 4, dit que Rome s'étoit tellement accrue, qu'on ne ſavoit où finiſſoit la ville & commençoit la campagne. On en peut dire autant de Paris, en partant des barrières, qui joignent preſque les premiers villages. C'eſt pourquoi les auteurs varient ſi fort ſur l'étendue de Rome : les nns lui donnant treize milles de circuit, & d'autres juſqu'à cinquante milles. Il u'eſt donc pas étonnant que ceux-ci y nſppoſent des millions d'habitans ; ils y comprenoient ſans doute le Latium en entier. On parleroit encore ainſi de Paris, ſi l'on faiſoit entrer dans le dénombrement les villes, bourgs & villages de dix à douze lieues à la ronde.

Cependant, quelque ſuppoſition qu'on pût faire ſur la population & le nombre des citoyens romains, il n'eſt guère poſſible de croire ce qu'on liſoit ſur la pierre d'Ancyre : que, ſous le ſixième conſulat

d'Auguſte, le dénombrement des citoyens romains montoit à quatre millions cent ſoixante-trois mille ; & que, ſous l'empereur Claude, le nombre en fut encore augmenté & porté juſqu'à ſix millions neuf cents ſoixante-quatre mille. Rapportons les termes même de Juſte Lipſe, tom. III, p. 387. Plantin. 1637. *Auguſtus de ſe in lapide Ancyrano hoc dicit : in conſulatu ſuo ſixto luſtrum condidiſſe, quo luſtro cenſita ſunt civium romanorum capita quadragies centum millia & ſexaginta tria. Immanis herclé numerus.... at etiam crevit aſſiduè, & ſub Claudio imperatore, Tacitus ac fidi auctores accenſent ſexagies novies centena ſexaginta quatuor millia.*

La population de tout l'état eccléſiaſtique n'eſt aujourd'hui que de deux millions, ſuivant le tableau du gouvernement. Ceux qui portent le plus haut la population de Rome, ne lui donnent pas plus de cent ſoixante-dix mille ames ; & nous avons en France quatre villes de provinces qui en ont autant ou qui les paſſent ; Lyon, Nantes, Rouen & Marſeille. Je ne crois pas que Rome en ait plus de cent vingt mille, en y comprenant les Juifs & le concours des voyageurs, pélerins, &c. hors le temps d'un grand jubilé, ou celui du couronnement

d'un pape. Les circonſtances font extrêmement varier la population d'une ville. Celle de Rome n'étoit guères que de trente mille, lorſque Grégoire XI y tranſporta, en 1377, le ſiège que les papes tenoient à Avignon depuis ſoixante-douze ans. Léon X la porta à plus de quatre-vingt mille; & ſix ans après, ſous Clément VII, après le ſac de Rome, en 1527, on n'y comptoit pas trente-cinq mille habitans. Une grande partie de ceux d'aujourd'hui eſt compoſée de prêtres & ſur-tout de moines & de religieuſes. Je n'en ſais pas abſolument le nombre; mais il doit être fort conſidérable, ſi l'on en juge par ceux & celles de cette eſpèce qui ſont dans la ſeule ville de Naples. Suivant le dénombrement qui en fut fait & imprimé en 1766, il s'y trouva trois mille huit cent quarante-neuf prêtres, quatre mille neuf cent cinquante-un moines, & ſix mille huit cent cinquante religieuſes. Il eſt vrai que Naples eſt trois fois plus peuplé que Rome; mais celle-ci, proportion gardée, abonde encore plus que Naples en pareilles colonies.

On n'en ſera pas étonné, ſi l'on fait attention à l'eſpèce de gens qui les recrutent. Les ordres mendians, les plus nombreux de tous, ſont ordinairement

composés de fils de paysans, d'artisans, &c. Il est naturel que des enfants destinés par leur naissance aux travaux & à la peine, cherchent à s'y soustraire & préfèrent une vie oisive qui leur procure de la considération & quelquefois du respect de la part de ceux à qui ils étoient originairement obligés d'en rendre. Le couvent des capucins en renferme trois cents, & l'on évalue à plus de mille le nombre des récollets, dont trois à quatre cents occupent le couvent d'Aracœli, jadis le temple de Jupiter Capitolin. Quelle métamorphose! Telle est la politique du pape. Il y a d'ailleurs peu de ces troupes dont malheureusement les autres princes n'ont que trop. Quelques-unes de ces places ont de foibles garnisons. A l'égard de l'état de sa maison militaire dans Rome, il est environ de 15 cents hommes; une compagnie de cuirassiers & une de chevaux-légers. L'infanterie consiste en un régiment de gardes Italiennes, un de gardes Avignonaises, & une compagnie de gardes Suisses. Ces troupes sont bien entretenues, bien payées, & mal disciplinées. Les soldats ont douze sous par jour, & ne sont ni casernés ni en chambrée. La plupart sont mariés, ont des métiers, & font faire leur service par

d'autres à qui ils donnent une partie de leur paye.

Il y a une classe du peuple de Rome qui se prétend fort supérieure aux autres; ce sont les Transteverins, c'est-à-dire au-delà du Tibre du côté du Janicule, presque tous jardiniers, vignerons ou gens de peine. Ils sont persuadés qu'ils descendent des anciens Romains. Cette prétention est assez chimérique dans une ville si souvent saccagée & envahie par les barbares. Mais comme l'opinion, vraie ou fausse d'un peuple, forme ses sentimens, fait sa force, & qu'il peut quelquefois ce qu'il croit pouvoir, les Transteverins, plus courageux, plus forts par l'habitude du travail que le commun du peuple, ont souvent fait des séditions, & obligé le Gouvernement de compter avec eux. Quoiqu'on ne puisse leur accorder l'antiquité qu'ils s'attribuent, on doit les regarder comme les plus anciens du peuple & de la bourgeoisie, où il y en a peu dont l'ayeul soit né dans Rome. Il en est à-peu-près ainsi des grandes capitales, qui sont ordinairement les vampires d'un état, comme il est aisé de s'en convaincre à Paris, dans quelqu'assemblée que ce soit, en interrogeant ceux qui s'y trouvent sur le lieu de leur naissance.

S'il règne, comme je l'ai dit, tant de frugalité chez les plus grands de Rome, on peut juger que le peuple y vit assez misérablement. Les piéces de théâtre des différens peuples sont une image assez vraie de leurs mœurs. L'arlequin, valet, & personnage principal des comédies italiennes, est toujours représenté avec un grand desir de manger, & qui part d'un besoin habituel. Nos valets de comédie sont communément ivrognes, ce qui peut supposer crapule, mais non pas misère. Sans vouloir rien conclure de cette obsservation, il est sûr que le peuple vit très-mal à Rome. Ce n'est pas que les vivres y soient chers; en 1765, 66 & 67, années de cherté & même de disette, le pain ne valoit que 2 sols 4 deniers la livre de France, & vaut communément un tiers & quelquefois moitié moins; puisque le bled, qui coûtoit alors 20 l. le septier, n'avoit souvent été que de 10, 11 ou 12. Mais tout est cher pour un peuple pauvre. On trouve à Rome du vin pour l'artisan & le bourgeois, depuis 2, 4, & 8 sols la pinte. Les droits sur le vin sont aussi très-modérés. Le baril de 62 pintes ne paie en tout que 25 sols, ce qui n'est que le huitième des droits à Paris. Le vin est assez généralement mauvais

en Italie, excepté en Toscane & à Naples, on ne sait pas même le faire. Les plus passables de l'état ecclésiastique sont ceux de Genzano & d'Orviette. Le peuple de Rome ne fait pas grand usage de vin; car pendant mon séjour je n'y ai pas vu un homme ivre. La viande y coûte un tiers de moins qu'à Paris, & les légumes sont bons & en abondance. Le bois est beaucoup moins cher qu'à Paris; & comme je l'ai dit, on en brûle peu. Le sel est à 2 sols la livre.

Je ne suis entré dans ce détail que pour montrer que la vie n'est pas chère à Rome pour quelqu'un de domicilié; & comme les poids ni les mesures n'y sont pas les mêmes qu'à Paris, j'ai réduit le tout à nos poids, mesures, & à la valeur numérique de nos monnoies.

L'écu romain pèse six gros & demi, trente grains poids de France, & vaut 5 liv. 4 s. d. prix fixé au change des monnoies. Il vaut 5 liv. 6 s. 9. d. dans le commerce des matières d'or & d'argent. Il est au titre de l'écu de France, c'est-à-dire, à onze deniers de fin ou un douzième d'alliage, à cette différence près, qu'à Rome le remède de loi est en dehors, au lieu qu'en France il est en dedans.

Le sequin romain est au titre de 23

karas $\frac{20}{32}$, & pèſe un demi gros 28 grains du marc de France. Son prix eſt au change de la monnoie de 10 l. 8 ſ. 11 d., & dans le commerce de 10 l. 14 ſ. 5. d.

Les eſſais de ces différentes monnoies ont été faits par M. Tillet, l'homme le plus exact & le plus inſtruit de ces matières. A l'égard des poids, la livre romaine eſt de 12 onces, l'once de 24 deniers, & le denier de 24 grains. Total 6912 grains. La livre romaine eſt donc à celle de France dans le rapport à-peu-près de 25 à 36.

On ſait la paſſion que les Romains avoient pour les ſpectacles, & que le peuple, ſur-tout, depuis la perte de ſa liberté & de ſes vertus, ne deſiroit que *panem & circenſes*, du pain & des ſpectacles. Les Italiens modernes diroient *circenſes & panem*, des ſpectacles d'abord. Ils commencent à Rome le lendemain des rois, jour de l'ouverture du carnaval & de huit théâtres où l'affluence du peuple eſt toujours la même. Ils ne durent pas toute l'année; ils ſont remplacés par des ſpectacles d'un autre genre, des proceſſions, des *oratorio* dans les égliſes. Il n'y a point de jour où il n'y ait quelques fêtes qui attirent la foule des fainéans, première profeſſion de cette ville. Je ſuis étonné que les Italiens, ayant

autant cultivé la musique qu'ils l'ont fait, n'en aient pas imaginé une propre pour l'église; car celle-ci & la musique du théâtre sont du même caractère.

Il y a dans les théâtres d'Italie des places à un prix assez bas pour que le peuple y puisse entrer. Cependant les entrepreneurs payent très-cher les voix rares, soit de femmes, soit de castrats. La fameuse Gabrieli avoit à Naples deux mille sequins pour le carnaval. Il est vrai que, les sujets ordinaires coûtent peu, & que l'affluence des spectateurs ne cessant point, les entrepreneurs y gagnent suffisamment.

La passion pour la musique est telle que les gens assez aisés pour se satisfaire à cet égard courent d'un bout de l'Italie à l'autre, pour entendre un chanteur ou une cantatrice célèbre. Les ballets des opéras, les danseurs sont au-dessous du médiocre. La danse noble ne seroit pas goûtée en Italie, la grotesque est celle qui leur plaît.

Aucune femme à Rome ne monte sur le théâtre, & il en étoit ainsi chez les Romains. Les rôles de femmes sont joués par des hommes. J'ai vu des femmes par-tout ailleurs sur les théâtres de l'Italie. Mais ce qui m'a toujours choqué,

c'étoit d'y voir des castrats jouer des héros tels qu'Alexandre, César, &c.

La promenade n'est pas un des plaisirs du peuple de Rome, il ne pourroit pas se le procurer comme à Paris dans des jardins publics de la ville, & ce seroit un voyage que d'aller hors des murs.

L'enceinte de Rome est la même que du tems d'Aurélien, ce sont encore les murailles que releva Bélisaire. La partie de la ville habitée est à peine aujourd'hui d'un tiers du total; le reste est en vignes, en champs, en jardins fermés où l'on n'entre qu'en payant. Cela seroit ou impossible ou très-onéreux au peuple; & c'est un avantage pour les étrangers qui peuvent satisfaire leur curiosité à prix d'argent, sans être obligés de voir ou faire solliciter les maîtres, dont la plupart ne donnent guères d'autres gages à leurs concierges. La ville Medicis appartenante à l'empereur, & occupée par son ministre, est la seule qui soit gratuitement ouverte au public; & faute d'habitude de la part des habitans, je n'y ai trouvé que des étrangers. On ne voit point dans les fauxbourgs ni hors des murs ces guinguettes où nos artisans & le bas peuple vont oublier leurs travaux, & se livrer à une joie franche, sans souci pour le lendemain.

Les campagnes, les jardins de la partie méridionale de l'Italie, n'ont ni ne peuvent avoir l'agrément des nôtres. L'ardeur du ſoleil gréſilleroit bientôt les feuilles de nos arbres ordinaires, & leur feroit perdre ce verd tendre, frais, ſi agréable à la vue, & qui, de tems en tems rafraichi par des pluies, ſe ſoutient dans nos climats pendant plus de ſix mois avec plus ou moins d'éclat. On ne voit guères dans le midi de l'Italie que des chênes verds, des cyprès, des ifs, des oliviers d'un verd noir ou très-foncé, qui n'offrent point l'image de la jeuneſſe de l'année. Ainſi, quoiqu'en diſent les admirateurs décidés de l'Italie, nos campagnes ſont plus riantes que les leurs. Je n'en dirois pas autant de celles d'Angleterre, ſi le prime-vert ne s'y ſoutenoit pas aux dépens de plus de brouillards, & d'une humidité plus continue qu'en France. Voyageons un peu, nous ferons bien ; revenons vivre chez nous avec un peu d'aiſance, nous ferons encore mieux.

Un aſpect aſſez déſagréable dans la population de Rome, eſt cette multitude de mendians qu'on y rencontre à chaque pas. Je n'imaginois pas qu'il fût poſſible d'en trouver ailleurs qu'à Paris, où, ſuivant le calcul le plus modéré,

on en compte plus de vingt mille. Mais en y faiſant attention, je compris que cela étoit dans la règle. La mendicité doit principalement régner dans les pays catholiques, & ſur-tout au centre de la catholicité. Dans quelque état que ce ſoit, la mendicité eſt un défaut de police, mais elle ne peut être regardée comme un vice mépriſable par-tout où il y a des ordres honorés qui ſont mendians par inſtitution. Il eſt naturel qu'une canaille qui n'a pu, ou n'a pas voulu prendre dans ces ordres un brevet de mendiant qui impoſe d'autres devoirs gênans, ait cru pouvoir en exercer l'emploi comme volontaire dans cette armée.

Il n'y a pas à Rome un pauvre qui n'y vive aiſément, même dans un tems de diſette. Un gueux un peu alerte peut trouver dans ſa journée trois ou quatre ſoupes aux portes des couvens & autres; participer à autant & plus de diſtributions de pagnotes ; de ſorte que pluſieurs en revendent, & tous l'un dans l'autre en recueillent deux paoles par jour. Cette contribution ſe lève communément ſur les moins aiſés des citoyens. Le peuple eſt par-tout naturellement charitable, parce que la compaſſion, bien ou mal entendue, eſt

principalement dans le cœur de ceux qui souffrent eux-mêmes. Les grands à Rome répandent aussi beaucoup d'aumônes, aliment de l'oisiveté & poison de l'industrie. Quelques - uns en font une partie de leur luxe. Ce seroit un grand bien, si l'application en étoit plus raisonnée; si ces aumônes n'étoient qu'un aide, un encouragement, une récompense du travail; s'ils savoient enfin combien la charité qu'on appelle aumône diffère de la charité bien entendue.

Il y a très - peu de classe moyenne à Rome; c'est-à-dire, de cette bourgeoisie d'une fortune honnête sans opulence, & qui, avec un patrimoine soutenu de commerce & d'industrie, vit sans faste & sans inquiétude, telle enfin qu'on en voit dans Paris & dans presque toutes nos villes.

On n'a pas à Rome la commodité des carrosses de place, qu'on trouve non-seulement à Paris, mais dans plusieurs villes de France. Ils ne se soutiendroient pas à Rome, attendu qu'il n'y a pas assez de bourgeoisie aisée pour en faire un usage fréquent. Les carrosses de louage ou de remise n'y sont même guère employés que par les étrangers.

Le bas peuple est également lâche & cruel. Les assassinats n'y sont pas rares.

La plupart des querelles s'y terminent par des coups de couteau, & un homme l'épée à la main écarteroit une foule de cette canaille d'aſſaſſins. Ce n'eſt pas faute de loix. Elles ſont à Rome, à certains égards, plus ſévères qu'ailleurs; mais preſque toujours ſans exécution, ou mal appliquées. Par exemple, il eſt défendu, ſous peine de mort, de porter des couteaux à gaines, regardés comme poignards; & celui qui en a frappé ou tué quelqu'un, en eſt quitte pour les galères; encore faut-il qu'il ſoit ſans protection, car il y a des aſſaſſins impunis. Quelquefois un vol léger eſt puni de l'eſtrapade, & pluſieurs en demeurent eſtropiés pour la vie; de ſorte qu'un voleur eſt ſouvent plus malheureux qu'un aſſaſſin. Cela vient peut-être du peu d'intérêt qu'on prend à Rome à un homme tué, au lieu que le volé y pourſuit le voleur. Il n'y a point de pays où l'argent n'ait une grande faveur; mais il me paroît encore plus révéré chez un peuple qui en a peu, qui en deſire beaucoup, & qui de jour en jour en voit diminuer la maſſe. De ſorte que dans peu d'années on ne verra d'or & d'argent dans Rome, que ce que les voyageurs en portent dans la poche; car

leurs fortes dépenſes ſe payent en lettres-de-change.

Pour entendre ceci, il faut que j'expoſe de quelle manière les choſes en ſont venues au point où elles ſont actuellement.

Sixte V, qui étoit monté en ſerpent ſur le trône pontifical, voulut y régner en prince abſolu. Quoique la ſéparation des proteſtans d'avec Rome, dût rendre les papes plus circonſpects qu'auparavant avec les états catholiques-romains, ils y conſervoient encore beaucoup d'influence. Mais il falloit, pour ſe ſoutenir ailleurs, commencer par être maître chez ſoi ; & Sixte voulut détruire ou concilier les factions qui partageoient Rome.

Deux puiſſantes familles, les Colonnes & les Urſins, étoient ennemies l'une de l'autre ; cherchoient réciproquement à ſe détruire, & toute la nobleſſe ſuivoit le parti de l'une ou de l'autre. Cette diſſenſion cauſoit des troubles dans Rome. Sixte V entreprit de les calmer, de les prévenir pour la ſuite, & d'aſſurer de plus en plus ſon autorité, en réuniſſant & s'attachant les Urſins & les Colonnes. Il avoit deux petites-niéces petites filles de ſa ſœur. Il maria l'une à l'aîné de la maiſon Colonne, & l'autre à l'aîné de la maiſon Urſine. Il déclara en

même tems que les aînés de ces deux maisons feroient toujours princes *del Soglio*, du trône ; c'est-à-dire, que les papes tenant chapelle, un de ces deux princes alternativement feroit assis sur un tabouret auprès du trône ; ce qui subsiste encore aujourd'hui. Par-là, Sixte, en accordant à ces deux maisons une supériorité sur les autres, affoiblit réellement leur puissance. Ces princes ou barons romains, qui jusques-là s'étoient regardés comme égaux de rang aux Ursins & aux Colonnes, s'en détachèrent par jalousie. Sixte V ayant, suivant la maxime de Tibère, divisé pour régner, imagina, pour mettre toute la noblesse & les familles opulentes dans sa dépendance, de se rendre maître de l'or & de l'argent des citoyens, par l'appât qu'il leur présenta. Pour cet effet, il créa les *lieux de Mont*, qui répondent à nos rentes sur la ville. Ils étoient d'abord à 5 pour 100 ; & par les réductions qu'éprouvent ces sortes d'effets, ils sont aujourd'hui à moins de 3 pour cent. Mais le coup décisif de Sixte V, pour garder l'argent, fut qu'au lieu de payer les intérêts en espèces, on ne les paya qu'en papier, qui avoit & continue d'avoir cours comme monnoie, que l'état reçoit & donne en payement.

L'or & l'argent fut renfermé au château Saint-Ange, & c'est ce qu'on nomme le trésor de Sixte V. Il étoit originairement de cinq millions d'écus romains, faisant de notre monnoie actuelle de France, en 1767, 26 millions 104 mille 166 l. 13 ſ. 4 d., l'écu évalué à 5 l. 4 ſ. 5 deniers, titre & poids de France.

Je donnerai un état abrégé des revenus & des dépenses des papes, & de ce qui concerne ses finances.

On voit que le systême économique de Sixte V, a pu lui être personnellement avantageux, mais qu'il a été pernicieux à Rome, & par conséquent à ses successeurs. Des rentiers peuvent être une ressource passagère dans un état. Mais si l'on ne s'empresse d'éteindre leurs créances en les remboursant, ils deviennent un ver rongeur dans ce même état qui, tôt ou tard, périt ou les fait périr eux-mêmes par une banqueroute. Si l'argent, au lieu d'être un fond mort au château Saint Ange, eût circulé, les terres des environs de Rome auroient été cultivées; au lieu que les richesses réelles se sont évanouies, l'argent y devient de jour en jour plus rare, & la cause en est évidente. Tout état qui a besoin de productions étrangères ne peut se les procurer

procurer qu'en argent ou par l'échange du ſuperflu des ſiennes : or, dans l'état eccléſiaſtique, l'exportation eſt fort inférieure à l'importation ; la balance du commerce eſt donc contre Rome en faveur de pluſieurs états qui lui fourniſſent plus qu'ils n'en tirent. Par exemple, la France ne doit pas à Rome un million en bulles, annates, diſpenſes, &c. en dépenſes d'ambaſſadeurs, de l'auditeur de Rote, en abbayes à quelques Italiens, & pour les productions que nous tirons : or, la France en fournit pour près de trois millions ; l'excédent doit donc être ſoldé par Rome en argent qu'elle tire d'autres états catholiques, tels que l'Allemagne ou la Pologne, qui ne lui portent que peu ou point de productions. Cette reſſource n'eſt pas toujours ſuffiſante, & il y a des calamités qui obligent les papes de recourir au tréſor de Sixte V. Clément XIII, y a déja puiſé trois fois dans des années de diſette, pour faire venir des bleds, ſans quoi une partie du peuple ſeroit morte de faim.

On remplace quelquefois une portion de ce qu'on y a pris ; mais jamais en total. Ainſi on eſtime que ce tréſor, originairement de 26 à 27 millions de notre

monnoie, eſt à peine aujourd'hui de ſix à ſept.

Benoît XIV n'y donna point d'atteinte; mais le marché, quoique mauvais en ſoi, qu'il fit avec l'Eſpagne lui procura, pour le moment, des reſſources que n'a pas eues ſon ſucceſſeur. Quoiqu'il en ſoit, le gouvernement & l'adminiſtration économiques de Rome ont tant de vices, que ſi l'on ne les réforme, cet état ne ſubſiſtera pas encore long-tems, du moins tel qu'il eſt.

Le deſir de l'argent n'y eſt pas comme chez les riches avares, la ſoif de l'hydropique, mais celle de l'homme épuiſé. Auſſi n'y a-t-il rien qu'on n'y obtint à prix d'argent, & l'on pourroit encore dire de la Rome moderne, ce que Jugurtha diſoit de l'ancienne: *Urbem venalem & maturè perituram, ſi emptorem invenerit.*

Il paſſe pour conſtant que Rezzonico, riche banquier, procura le chapeau de cardinal à ſon ſecond fils, aujourd'hui pape, (Clément XIII) moyennant cent mille écus qu'il donna au cardinal Neri Corſini, neveu de Clément XII. Je ſuis perſuadé qu'avec trois millions répandus avec intelligence, on feroit pape un janſéniſte, en achetant les voix de ceux des

cardinaux qui ne pourroient pas prétendre à la tiare pour eux-mêmes.

Après m'être à-peu-près satisfait sur le matériel de Rome; après en avoir observé les mœurs & le régime, il ne falloit pas, comme le proverbe le dit, de ceux qui négligent ce qu'il y a de plus curieux, aller à Rome sans voir le pape. Pour moi, qui ne le jugeois pas l'objet le plus important de mon voyage, j'avois déjà passé un mois dans sa capitale, sans penser à lui aller baiser la mule. Je le rencontrois souvent avec son cortège, allant aux prières de quarante heures, qui se font tous les jours de l'année successivement dans quelqu'église. Cependant tous les Français connus s'y étant fait présenter, je crus qu'il y auroit de la singularité à ne le pas faire; d'autant que je sus que quelques cardinaux lui avoient parlé de moi; & j'étois curieux de voir comment il recevroit un auteur noté à l'index. Je fis part de mon dessein à M. d'Aubeterre, notre ambassadeur, qui le jour même envoya son maître de chambre demander pour moi une audience. Le pape la donna pour le lendemain.

Je m'y rendis; & après avoir, suivant l'étiquette, quitté mon chapeau & mon épée, je fus introduit par un prélat, *monsignor* Borghèse. Je fis les trois génufle-

xions & baifai la mule du pontife, qui me fit relever auſſi-tôt, & engagea la converſation. Il me fit d'abord des queſtions ſur les motifs de mon voyage, me parla avec beaucoup d'eſtime du cardinal de Bernis, avec qui il ſavoit, me dit-il, que j'étois fort lié. Je répondis à tout ce qu'il me demandoit, & me mis avec ſa ſainteté auſſi à l'aiſe qu'il eſt poſſible, ſans ſortir du reſpect qui lui eſt dû. Il me demanda, entr'autres choſes, ſi je ne comptois pas faire imprimer des morceaux du règne préſent. *Voſtra ſantita*, lui répondis-je, *non voglio m'avvilire ne perdere.* Votre ſainteté, ajoutai-je en Français, me conſeilleroit-elle de faire lire par mes contemporains des vérités qui ne plairoient pas à tous? *E pericoloſo*, dit le pape. J'obſerverai que je lui parlai d'abord en Italien; mais l'entendant mieux que je ne le parle, je me ſervis du Français quand il m'étoit plus commode; & pour m'y autoriſer, je dis au pape: je ſais que votre ſainteté entend parfaitement le Français, & j'eſpère qu'elle trouvera bon que le ſecrétaire de l'académie Françaiſe parle quelquefois ſa langue. Oui, dit-il, en me parlant lentement, Je me ſervis donc indifféremment des deux langues. Il m'avoit déjà donné une demi-heure d'au-

dience, lorsque je lui dis : saint père, pour ne pas abuser des bontés de votre sainteté, je vais en prendre congé; mais je la supplie auparavant de me donner sa bénédiction paternelle. *Aspetta*, me dit le pape; & sur un signe qu'il fit à un prélat, celui-ci entra dans un cabinet, d'où il revint le moment d'après, portant sur une soucoupe un chapelet d'une dixaine, d'où pendoit une médaille d'or qu'il présenta au saint père, qui le prit & me le donna. En le recevant de sa main, je pris la liberté de la lui baiser, ce qui le fit sourire, & je vis que les assistans sourioient aussi. Quand je fus sorti, je demandai le motif de cette petite gaité au prélat qui me conduisoit. Il me dit devant les officiers de l'anti-chambre, que je m'étois attribué un privilège réservé aux cardinaux, qui ont seuls celui de baiser la main du pape, & s'opposèrent au dessein que Benoît XIII (Ursini) avoit de l'accorder aux évêques. Comme mon entreprise cardinaliste devint le sujet de la plaisanterie, je leur dis que si une jolie femme m'avoit présenté quelque chose, je lui aurois baisé la main en le recevant, & qu'un vieux pontife ne devoit pas trouver mauvais qu'on le traitât comme une jolie femme.

On en rit beaucoup, & je crois qu'on le redit au pape.

Deux jours après ma présentation, je partis le samedi 7 février pour Naples par le *procaccio*, & j'y arrivai le mercredi 11 vers quatre heures du soir. La distance de Rome à Naples est de 150 milles, qui font au moins cinquante lieues de France; & cette route très-fréquentée est, à tous égards, pour les voitures, les cavaliers & les gens de pied, la moins praticable qu'il y ait en Europe, sur-tout quelques milles avant Piperno, & delà jusques à Capoue; car de Capoue à Naples le chemin est assez beau. On m'a dit que depuis mon retour d'Italie le chemin avoit été refait pour le passage de la reine de Naples, & qu'il est aujourd'hui très-beau. Mais comme cette princesse n'avoit rien de commun avec les auberges, elles sont restées dans le même état. Les vivres & la saleté des chambres, des lits, &c. l'emportent encore sur les autres de l'Italie; c'est tout dire.

Le procaccio est un messager qui part tous les samedis de Rome pour Naples, & de Naples pour Rome; de sorte que les deux messageries se croisent & se trouvent ensemble à la dînée de Terracine. Chaque journée est de 30 milles, ou 18 lieues, qui ne se font pas en moins

de douze heures, en partant à quatre heures du matin; ainsi on arrive de grand jour à la couchée, en hiver même, attendu la latitude. Les voitures que fournit le procaccio sont des espèces de cabriolets à deux, ne fermant qu'avec des rideaux de cuir, & derrière lesquels on peut placer deux malles & un porte-manteau, ou même un valet.

Le marché qu'on fait porte que le voyageur sera défrayé du souper & du coucher. On ne prend cette précaution que pour s'assurer du gîte, car le souper n'est pas tentant. A l'égard du dîner, c'est l'affaire du voyageur. J'étois heureusement muni de provisions & de vin, & je quittois volontiers le procaccio de sa bonne chère, dont je ne fis nul usage. Il faut aussi porter un couvert, car on ne trouve que des cuilliers & des fourchettes de cuivre. On pourroit du moins, quand elles sont de fer, les nettoyer en les passant au feu.

L'usage en France est de donner des arrhes pour les places dans les voitures publiques; en Italie ce sont les voituriers qui sont obligés d'en donner à ceux qui les arrêtent. Mon dessein étoit d'abord de prendre une chaise de poste; mais M. d'Aubeterre, notre ambassadeur, m'en détourna, en me prévenant que les rou-

tes n'étoient pas sûres, & que s'il ne voyageoit pas avec un nombreux domestique, il se serviroit lui-même du procaccio. Nous trouvâmes en effet, en traversant un bois, entre Terracine & Fondi, un voyageur qui venoit d'être volé & blessé, qu'on transporta à Fondi. Nous n'avions pas à craindre pareille aventure; nous marchions avec neuf ou dix chaises, & notre caravanne étoit au moins de trente personnes, maîtres & valets. Cela n'empêchoit pas qu'à trois quarts de lieue en avant des gîtes, deux sbirres en guenilles, armés de fusils & de pistolets de ceinture, & prêts à fuir devant des brigands à nombre égal, ne vinssent nous offrir leur escorte, & nous suivoient à pied pour obtenir quelques paoles qu'on leur donne, & qu'ils ne méritent pas. Ce sont la plupart de grands marauds que ceux qu'ils sont chargés de poursuivre. J'ai eu la preuve de leur brigandage & de leur vexation avec des voyageurs à qui ils pouvoient inspirer de la crainte.

Arrivé à Naples, voici ce que j'ai recueilli, pendant mon séjour, de notions générales sur ce royaume. Sa longueur est de 350 milles, sa largeur de 100$^{m.}$, son circuit de 1425$^{m.}$ & de 400$^{m.}$ de côtes sur la méditerranée & l'adriatique. Les tables de la population faites

en 1766 la portent à 3,953,090 ames. La Sicile en renferme environ 3 millions. On compte dans le royaume de Naples 109585 prêtres, moines & religieuses,

archevêques,	22	109585.
évêques,	116	
prêtres,	55942	
moines,	30677	
religieuses,	22828	

Ces célibataires sont donc dans la proportion d'un sur trente-six à trente-sept, & l'on estime qu'en France elle est d'un sur cent-huit : ainsi cette espèce de célibataires du royaume de Naples seroit à celle de France comme trois à un. Si l'on ne considère pas la seule ville de Naples, dont la population est, suivant les mêmes tables, de 337,095 habitans, les personnes vouées à l'église sont d'un à vingt-deux, encore dit-on qu'il y a eu des omissions faites à dessein. Quoi qu'il en soit, les tables portent,

3849	prêtres,	15650.
4951	moines,	
6850	religieuses,	

Le royaume de Naples & celui de Sicile rapportent au roi 40 millions de livres de France, dont 20 à 22 millions sont engagés ; de sorte qu'il n'en reste pas vingt pour les dépenses. Le roi entretient trente-six régimens d'infanterie & neuf

de cavalerie ou dragons, faisant en tout, environ 27 mille hommes. Sa petite marine est de deux vaisseaux de guerre, quatre frégates & quatre galères.

Quand on considère la situation du royaume de Naples, la fécondité du sol, la force de la végétation, ce qu'on en peut tirer en bleds, vins, huiles, soies, laines & fruits; & quand d'un autre côté on y trouve si peu de manufactures & de commerce, on est obligé de supposer que l'administration ou la constitution de cet état est vicieuse. Il paroît que l'une & l'autre le sont. Les biens offerts par la nature ne peuvent être altérés que par des causes morales, & il y en a plusieurs qui s'opposent à la prospérité du royaume de Naples. La multitude des gens d'église détruit la population, l'énormité des impôts étouffe l'industrie & le commerce. Toutes les productions du pays sont chargées de droit de sortie, & les soies manufacturées payent jusqu'à 25 pour % en passant à l'étranger, & même de province à province. La multiplicité des fêtes, des confréries, des processions, &c. entretient la paresse du peuple le plus vif & le plus ennemi du travail; il n'a qu'une activité purement machinale.

Presque tout le royaume n'est composé que de grands fiefs & de terres ti-

trées. On y compte soixante principautés; cent duchés, autant de marquisats; soixante-dix comtés & plus de mille barons ou baronnets. Cette distribution n'est nullement favorable à la culture. Les propriétaires ne doivent pas prendre un grand intérêt à l'amélioration de leurs fiefs dont le roi hérite, faute d'hoirs au-delà du troisième degré. Ils ne peuvent par conséquent les aliéner, il ne leur est pas même permis de sortir du royaume sans congé limité; ils sont donc en effet des espèces de serfs *addicti glebæ*. Lorsque les fiefs tombent sous la main du roi, ils n'en sont que plus mal administrés. On sait quel est ailleurs le sort des domaines du prince. Il n'en est pas en Sicile comme dans le royaume de Naples. Si les seigneurs Napolitains ne doivent pas être fort attachés à des possessions précaires, les cultivateurs le sont encore moins, puisqu'ils ne peuvent disposer du fruit de leurs travaux. On voit ailleurs des règlemens absurdes sur le commerce des grains; mais à Naples, le ministère est en effet le seul marchand de bled; & la plupart des impôts se portent sur les consommations, par conséquent sur le peuple, occasion prochaine de révolte de la part des malheureux qui n'ont rien à perdre. Celle de Mazaniello

vint en 1647, d'un impôt ſur les fruits & les herbages, nourriture commune de ce peuple. Voilà une partie des cauſes du peu de proſpérité d'un état dont le ſol ſeroit ſi fécond, & dont la poſition eſt ſi favorable au commerce. La marque la plus ſûre d'un mauvais gouvernement eſt de voir les hommes naturellement attachés au lieu de leur naiſſance, le déſerter, pour ſe réfugier dans les villes, ou ſe rapprocher de la capitale. L'état Napolitain en offre un exemple frappant.

Quelque prévenu que je fuſſe de la population de Naples, j'en fus frappé en y entrant. C'eſt la ville la plus peuplée de l'Europe relativement à ſon étendue, & qui le paroît encore plus par la multitude de *lazaroni*, de gueux ſans profeſſion fixe, dont un grand nombre n'a d'autre habitation que les rues & les places. On voit par toute la ville le même mouvement que dans la rue Saint-Honoré à Paris; & il étoit encore augmenté par l'affluence des étrangers que le carnaval attiroit dans une année où il n'y en avoit point à Rome. Les hôtels garnis & les auberges ne ſuffiſant pas à la quantité d'étrangers qui affluoient à Naples, j'en ai vu, d'aſſez diſtingués, obligés de loger chez des artiſans, dans des rues étroites

& obscures où les carrosses n'abordoient qu'avec peine. N'étant pas arrivé des premiers, j'aurois été fort embarrassé où loger, si je n'avois pas eu le bonheur de trouver Miladi Orfort, bru du célèbre Robert Walpool, qui, prévenue de mon arrivée, voulut absolument me donner un appartement chez elle. Je l'avois connue à Paris douze ans auparavant chez la comtesse de Graffigny, auteur des lettres péruviennes & de Cénie. Elle passoit alors d'Italie en Angleterre pour y régler quelques affaires, & il y avoit déja plusieurs années qu'elle s'étoit retirée à Florence. A son retour d'Angleterre, elle retourna en Italie dont la température l'avoit engagée à s'y fixer; & lorsque j'allai à Naples, dont le climat est beaucoup plus chaud que celui de Florence, elle s'y étoit établie depuis cinq ou six ans. J'avois été assez heureux pour lui rendre à Paris un très-léger service. Aussitôt qu'elle me sut à Rome, elle m'écrivit les lettres les plus pressantes, & chargea de plus le cardinal Piccolomini, son ami, de me chercher, & d'exiger m parole de ne point loger ailleurs quech a elle à Naples.

Quelque répugnance que j'aie toujours eue à prendre en voyage d'autre logement que la chambre garnie, la diffi-

culté d'en trouver alors, & les instances de Miladi Orfort me firent accepter ses offres. Son hôtel est à Pezzofalconé, le lieu de Naples le plus élevé. Elle m'y donna un appartement de la plus grande propreté anglaise, avec toutes les commodités de recherche. L'usage des maîtres à Naples est d'occuper l'étage le plus haut, pour être moins incommodés du bruit & du service des écuries. On est encore par-là à portée des terrasses qui forment tous les toits, & d'y aller respirer l'air frais une partie de la nuit, dans la saison des grandes chaleurs, qui doivent durer long-tems, si j'en juge par la température de ce climat en plein hyver. J'ai vu, dès le premier jour de mars, des enfans absolument nuds courir sur le bord de la mer. Cette ville, bâtie en amphithéâtre autour du golfe, offre le plus bel aspect qu'il y ait dans l'univers. Je doute que Constantinople l'emporte à cet égard sur Naples. J'en découvrois de mes fenêtres toute l'étendue avec celle de la mer, & en perspective le Vésuve à l'orient, & le Pausilipe au couchant. Je voyois le volcan étinceler la nuit, & pousser continuellement pendant le jour une épaisse colonne de fumée.

Ce fut par événement un bonheur pour moi d'être logé chez Miladi Orfort.

Au bout de dix ou douze jours j'éprouvai ce que j'avois lu dans le voyage de Grosley ou *des deux Suédois*, l'effet de l'air de Naples sur ceux qui n'y sont pas habitués. L'athmosphère est si imprégnée de soufre, par le voisinage du Vésuve & de la Solfatare, qu'on le respire avec l'air; je m'en trouvai si incommodé, que le docteur Thiéri, médecin de l'impératrice-reine, qui faisoit en Italie des expériences sur des eaux minérales, & dont j'étois connu, vint me voir & me força de me faire saigner. Sans être réduit à m'aliter, je ne jouis point pendant le reste de mon séjour à Naples de ma santé ordinaire. Le chagrin que me causa la mort de ma mère, que j'appris en même-tems, aggrava encore mon indisposition. Quoiqu'elle fût dans sa cent-deuxième année, je l'avois laissée en si bon état que je me flattois de la conserver encore long temps. On ne pouvoit en effet attribuer sa mort à son âge, puisqu'elle mourut d'une fièvre inflammatoire de vingt-trois jours avec des redoublemens. Mes amis de Paris connoissant ma tendresse pour elle, & ne voulant pas troubler le plaisir qu'ils me supposoient dans mon voyage, se concertèrent avec ma famille, & empêchèrent qu'on annonçât la mort de ma mère dans la gazette

de France ; mais je l'appris par celle d'Avignon, & par d'autres papiers publics. J'en ressentis la douleur qu'on doit éprouver en perdant la seule personne dont on puisse être sûr d'être aimé. A mon chagrin se joignoit le dépit de n'avoir pu aller cette année en Bretagne jouir du plaisir d'y voir ma famille & de passer auprès de ma mère des momens qui me devenoient de jour en jour plus précieux, à mesure qu'elle avançoit en âge. J'avois l'année précédente été rappellé d'auprès d'elle par une lettre du ministre, attendu que j'étois accusé de ne pas applaudir à la tyrannie qui s'exerçoit dans la province. Il est vrai que je m'étois quelquefois expliqué en vrai patriote, en fidèle sujet, & c'étoit alors un crime.

Avant que je me trouvasse incommodé de l'air de Naples, j'en avois déjà vu tout ce qu'il y a de curieux ou donné pour tel. Le jour même que j'arrivai, j'allai à l'opéra au théâtre de Saint-Charles, parce que le roi y étoit, & que lorsqu'il y vient, toutes les loges sont éclairées, chacune de deux flambeaux de cire blanche, indépendamment des bougies qui sont toujours dans l'intérieur des loges. On vante beaucoup les salles de spectacle de l'Italie, & celle de Saint-Charles est une des plus renommées ; cependant

les six rangs de loges dont le devant contient à peine trois personnes de front, ressemblent par leur multiplicité à des boulins de colombier. Elles s'élargissent un peu vers la porte, où l'enceinte extérieure d'une forme circulaire, a plus d'étendue que l'intérieure, & sont assez profondes, pour contenir en tout huit ou dix personnes sur des chaises. On y prend des glaces & l'on fait la conversation pendant l'opéra qui dure quatre ou cinq heures, sans qu'on y fasse attention, excepté à trois ou quatre ariettes. Aussi quand les plus grands amateurs me demandèrent ce que je pensois de l'opéra, je répondis qu'il m'intéressoit autant qu'eux, puisque ni eux ni moi ne l'écoutions. Aussi fait-on des visites d'une loge à l'autre pendant le spectacle, & j'en usois ainsi. Je connoissois tous les ministres étrangers, soit pour en avoir vu plusieurs à Paris, soit pour m'être trouvé à dîner avec eux dès les premiers jours de mon arrivée à Naples. J'avois été invité aux bals de la noblesse, & présenté aux principales personnes de cet ordre. J'aurois donc été fort répandu, si ç'eût été mon goût; mais je me bornois à vivre chez Miladi Orfort, le comte de Kaunitz, ministre de l'empereur, & M. Hamilton, ministre d'Angleterre. Je

voyois circuler dans ces trois maisons tout ce qu'il y avoit dans Naples de gens qui méritoient le plus d'être connus; & comme je les rencontrois à l'opéra, je leur faisois des visites dans leurs loges. Je n'aurois pu sans cette distraction supporter l'ennui de l'opéra. Je n'ai garde de prendre parti dans la dispute sur la préférence de la musique française ou italienne : j'ai vu cette querelle aussi vive que si elle eût été de religion. Pour moi, ami des chefs des deux sectes, & très-sensible à la musique, je me suis borné au plaisir que l'une & l'autre m'ont fait, chacune dans son genre. Les opéras bouffons des Italiens m'ont plu ; mais leurs grands opéras avec deux ou trois ariettes & quelques morceaux de récitatif mesuré, très-clair-semés, ne peuvent racheter l'ennui d'un spectacle de plus de quatre heures. Les ballets sont pitoyables; le garçon perruquier dont je me servois étoit un des figurans. La danse noble ne seroit pas du goût des Italiens, il leur faut des polichinels, des pierrots & d'autres grotesques, sans légèreté ni graces. Tous les airs de danse sont empruntés des musiciens Français; & je n'ai presque jamais trouvé dans les sonates & les concerto que de l'harmonie sans dessein. Au reste il entre beaucoup

d'habitude dans le plaisir que cause la musique, & les différens peuples peuvent fort bien différer de goût, sans avoir tort ni raison. Le récitatif des Italiens nous blesse, le nôtre leur déplaît; c'est que notre prosodie & la leur ne sont pas la même. Je conviendrai cependant que le leur est plus débité, & le nôtre trop languissant. A l'égard de nos chanteurs & chanteuses, ils donnent trop de voix, crient assez souvent, & l'on n'entend pas avec plaisir des sons forcés. Les Italiens pèchent peut-être par l'excès contraire, & ne chantent qu'à demi-voix. Un avantage que notre musique, du moins à mon sens, a sur la leur, c'est que celle de nos instrumens est toujours chantante, au lieu que leur vocale tient de l'instrumentale: ce sont des tenues, des passages, des points d'orgue. Cependant dans l'ordre de la nature la voix est le premier instrument, & la musique instrumentale ne doit être qu'une imitation de la vocale. La célèbre Gabrieli me paroissoit moins chanter que jouer de la voix. Pour les castrats, qui n'ont aucune sensibilité dans le chant, ce sont de purs instrumens. Le plaisir qui peut naître de leur exécution brillante est troublé par la compassion & le mépris que leur état

inſpire; c'eſt du moins ce que j'ai toujours éprouvé.

Les plaiſirs du carnaval étoient à Naples ce qui me touchoit le moins. J'y préférois des courſes au Véſuve, à Portici, Herculane, à Pompeïa, deux lieues au-delà de Portici, Pouſſol & Bayes, à la Solfatarre. J'avois d'autant plus de facilité à me ſatisfaire que miladi Orfort avoit beaucoup d'équipages & deux maiſons de campagne, l'une à Pouſſol & l'autre à Saint-Jorio, au pied du Véſuve. Si j'avois été frappé des ravages du temps & des barbares au milieu des monumens de l'ancienne Rome, je l'étois encore plus en voyant des villes entières enſevelies ſous les laves du Véſuve. Je parcourois tous ces lieux avec le meilleur guide, le Cicéroné le plus inſtruit que je puſſe trouver dans Naples. C'étoit pourtant un étranger; M. Hamilton, miniſtre d'Angleterre. Lorſqu'il me conduiſit au Véſuve, il alloit pour la vingt-deuxième fois en obſerver les phénomènes. Un étranger curieux, & qui a paſſé quelques années dans un pays, le connoît mieux que ceux qui y ſont nés. La plupart de ceux-ci ſe flattent toujours de voir ce qui eſt ſi fort à leur portée, vivent & meurent ſans avoir rien vu.

Obſervateur exact des antiquités, de la nature & des arts, M. Hamilton, en rempliſſant avec ſoin les devoirs de ſon miniſtère, trouvoit du temps pour tout. Il ne manque point à qui ſait l'employer. Ce miniſtre faiſoit travailler les artiſtes, & avoit formé un cabinet d'hiſtoire naturelle dont il pouvoit être le démonſtrateur. Il dînoit habituellement chez lui avec un petit nombre d'amis, parmi leſquels il vouloit bien m'admettre, & avoit de plus chaque ſemaine une aſſemblée où ſe trouvoit ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans Naples. On y entendoit un concert excellent où mademoiſelle Hamilton touchoit le clavecin avec une ſupériorité reconnue, dans une ville qui l'emporte pour la muſique ſur le reſte de l'Italie. Monſieur & Madame Hamilton ſont le couple le plus heureux que j'aie connu. Tous deux encore jeunes, avec le cœur droit, l'eſprit enrichi de connoiſſances, ayant les mêmes goûts, & s'aimant réciproquement, m'offrirent le tableau d'une vie patriarchale. La femme, née avec une fortune très-honnête, jouit du plaiſir d'avoir fait celle de ſon mari, qui n'avoit pour tout bien qu'un nom illuſtre. Le mari, flatté de ce qu'il doit à une femme chérie, ſe plaît à le

dire, & le sentiment de la reconnoissance augmente celui de sa situation.

M. Hamilton, après m'avoir accompagné au Vésuve, eut encore la complaisance de me conduire à Poussol, où nous prîmes un bateau pour faire le tour du golfe. Ces lieux sont décrits dans un si grand nombre d'Ouvrages, que je n'en dirai rien, sinon que je les parcourus avec beaucoup de plaisir par le plus beau jour, & qu'en voyant l'averne, les champs élisées, la grotte de la sybille, &c. j'admirai le parti que Virgile en avoit tiré dans le sixième livre de l'Enéïde, & combien l'imagination des poëtes dénature les objets. C'étoit sur les bords de ce golfe que les empereurs, & les plus grands de Rome avoient des maisons de plaisance. Tacite, Suétone, Dion Cassius, les lettres de Cicéron, celles de Pline parlent des palais, des thermes, des jardins délicieux de Pompée, de César, de Marius, de Pison, de Domitien, de Lucullus, de Mammée, mère d'Alexandre Sévère, & de beaucoup d'autres. Les ruines des temples & des amphithéâtres attestent la grandeur que les Romains de ces temps-là déployoient à Bayes, Cumes, Poussol & dans tous les environs du golfe. On sait que Sci-

pion l'Africain, indigné de l'ingratitude des Romains à son égard, se bannit volontairement de Rome, & alla finir ses jours à Linterne, près de Cumes. Il s'y fit inhumer, ne voulant pas même que ses cendres fussent portées à Rome, & ordonna qu'on mit sur son tombeau: *ingrata patria, ne ossa quidem mea habes.* Lorsque les Vandales, dans le cinquième siècle, détruisirent Linterne, il ne restoit plus de l'épitaphe que le mot *patria*, ce qui a fait donner à la tour qui fut bâtie depuis au même lieu, le nom de *Torre di patria.* Sylla se retira aussi, après son abdication, dans un village près de Cumes, où il passa la dernière année de sa vie, & mourut dans une tranquillité dont il étoit bien indigne. Sannazard, dans une de ses élégies, déplore le sort de Cumes, jadis si célèbre, & dont il ne reste plus que des ruines qui en marquent la place. Elle est entre les lacs de Caluccio & Licola. On y fait, vers la mi-novembre, des chasses où l'on tue des millions de canards.

On voit encore, sur la côte de Bayes, les restes d'une maison que Cicéron appelloit son académie, & où il composa plusieurs Ouvrages, auxquels il donna le titre d'Académiques. Les déli-

ces de Bayes étoient ſi renommés, qu'Horace diſoit : *nullus in orbe locus Baiis prælucet amœnis ;* & que Sénèque & Properce accuſent le ſéjour de Bayes de porter les Romains à la molleſſe & même à la débauche, par les plaiſirs que ce ſéjour leur offroit. Il falloit que dans ce temps-là l'air eût plus de ſalubrité qu'il n'en a aujourd'hui. Les fièvres règnent ſouvent dans ces cantons, & ſur-tout vers Bayes. Toute la côte & les environs de Naples abondent en eaux thermales, à chacune deſquelles on attribue la propriété de guérir de quelque maladie particulière. Les hommes feroient immortels, ſi les effets répondoient aux annonces des ſpécifiques. On trouve, à peu de diſtance du Pauſilippe & du chemin de Pouſſol, les bains de *San-Germano*, où les Napolitains vont, ſinon ſe guérir totalement, du moins ſe délivrer des principaux accidens du mal qu'ils nomment *franceſe*, que nous qualifions de *mal de Naples*, & que, pour n'offenſer perſonne, il ſuffit d'appeller par ſon nom, tout ſimplement la vérole. Cependant, en rendant à chacun ce qui lui appartient, Naples en eſt certainement la métropole, qui a malheureuſement des colonies par-tout ; mais il n'y a point
de

de pays où l'on en voie des effets si terribles.

On passe, en allant de Naples à Poussol, par un chemin d'un mille de longueur, creusé au travers de la montagne du Pausilippe. La longueur est de neuf cent soixante pas; la largeur est inégale & de dix-huit à vingt pieds; la hauteur de quarante à soixante. Les ouvertures des deux extrémités & une au milieu ne suffisent pas, comme on peut se l'imaginer, pour éclairer une si grande étendue de chemin. On y marche donc dans l'obscurité; de sorte que les conducteurs des voitures qui viennent d'un côté, & ceux qui viennent de l'autre, se crient réciproquement, dès qu'ils s'entendent, de serrer à droite ou à gauche, pour ne se pas heurter en se rencontrant. J'ai traversé plusieurs fois le Pausilippe; & lorsque c'étoit avec Miladi Orfort, deux coureurs avec des flambeaux étoient toujours à la tête des chevaux, & nous tenions les glaces levées pour nous garantir d'une poussière fine & très-incommode, comme je l'ai éprouvé en traversant le Pausilippe en cabriolet.

J'allois de tems en tems me promener au Vésuve, au pied duquel Miladi avoit une maison de campagne très-

agréable. Cette montagne pouſſe toujours en l'air une colonne épaiſſe de fumée mêlée d'étincelles, quand le volcan eſt le plus tranquille. Ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit parfaitement cultivée juſques au milieu de ſa hauteur, ſur-tout en vignes qui donnent l'excellent vin de *lacryma Chriſti.* Dans les éruptions, la lave en torrent de feu liquide entraîne les vignes, les arbres & les maiſons. Lorſque par la ſuite des tems, la lave refroidie a été couverte d'une croûte de cendres, & des terres portées par les vents & liées par la pluie, on ſème, on plante & l'on conſtruit de nouveau. On trouveroit, en creuſant, dans pluſieurs endroits, des couches de lave couvertes les unes par les autres, entrecoupées de lits de terres qui ont été cultivées.

Après être deſcendu dans Herculane, j'examinai les différentes fouilles qui s'y font; & ce qu'on en retire, prouve que c'étoit une ville aſſez conſidérable pour que le luxe y régnât. Ce qu'on y a trouvé de plus curieux, a été tranſporté & rangé dans pluſieurs pièces du palais de Portici, bâti ſur les ruines d'Herculane. On eſt étonné que les Romains, qui avoient des bouteilles de verre, n'aient pas imaginé de le

planer, pour en faire des vitres au lieu de leurs pierres émincées, qui ne pouvoient tranfmettre qu'une foible lumière, fans laiffer voir les objets. Mais on doit confidérer que les hommes, devant prefque toujours au hafard les plus fingulières découvertes, n'y ajoutent que peu de chofes par leurs feules lumières, & que la propriété d'un corps la plus voifine de celle qu'ils connoiffent déjà, eft long tems à fe manifefter. Témoin, fans fortir du fujet, les vitres qui font au plus du quatrième fiècle, quoique le verre fût connu & employé à divers ufages avant la fin de la république. Témoin, encore les lunettes poftérieures de tant de fiècles à l'emploi du verre, fans parler des différentes propriétés de l'aimant, qui n'ont été fucceffivement obfervées qu'à des fiècles de diftance. Je ne doute pas que nos defcendans ne tirent de l'électricité, phénomène de nos jours, un parti qu'ils s'étonneront que nous n'ayons pas apperçu.

Le roi d'Efpagne, Charles III, étant encore fur le trône de Naples, a fait graver les principales antiquités tirées des fouilles d'Herculane, & fon fils qui lui a fuccédé à Naples, fait continuer cet Ouvrage, dont il y a déjà cinq

volumes. On a beaucoup écrit ſur Herculane ; mais perſonne n'a rien donné de ſi ſavant & de ſi inſtructif que l'abbé Winkelman, le plus habile antiquaire que j'aie connu. Il étoit en cette qualité attaché au Pape, & fort communicatif; je prenois à Rome grand plaiſir à converſer avec lui. Il avoit conſenti à une correſpondance avec moi, & j'ai appris avec la plus vive douleur le crime qui nous l'a enlevé. L'impératrice-reine l'avoit appellé à Vienne pour y mettre en ordre un cabinet d'antiquités. Elle lui donna, à ſon départ, pour retourner à Rome, des marques de ſa généroſité. Un ſcélérat, frère d'un évèque d'Italie, propoſa à Winkelman de l'accompagner, & l'aſſaſſina dans une auberge à Trieſte. Le malheureux fut arrêté & roué ; mais cette juſtice ne conſole pas de la perte d'un homme généralement eſtimé.

On attribue communément au tremblement de terre, & à l'éruption de 79 ſous Titus, le bouleverſement d'Herculane, & l'on s'appuie de la ſeizième lettre du ſixième livre de Pline. Mais il me reſte une difficulté que j'ai propoſée dans une de nos aſſemblées de l'académie des belles-lettres, & à laquelle on n'a pas ſatisfait. Conçoit-on

que Pline qui, dans cette lettre, parle de Misène & de Retine qui ne sont là que des circonstances locales, ne nomme pas même Herculane, l'objet principal de cet événement?

Deux lieues plus loin étoit Pompéïa qui a eu le même sort qu'Herculane, & qu'on a découverte depuis quelques années en travaillant à la terre. Le hasard a fait que la fouille s'est faite précisément à l'entrée de la ville; de sorte qu'en suivant la rue on pourroit la découvrir entièrement, & passer de celle-là aux autres avec d'autant plus de facilité, que ce ne sont que des champs & des vignes, & qu'on n'auroit point à respecter des bâtimens comme à Herculane, sur les ruines de laquelle est le palais de Portici.

Les éruptions s'annoncent avec tant d'éclat, que les habitans des lieux qui sont menacés du cours de la lave, ont le tems de fuir & d'emporter leurs plus précieux effets. Aussi n'a-t-on trouvé dans Herculane que très-peu d'or ou d'argent. J'ai vu des bouts de galon d'or formés de petites lames plates, tressées comme de la toile de treillis, sans avoir été roulées sur un fil ou une soie. Il s'y est trouvé, dit-on, quelques pierres précieuses & pas un

G 3

diamant. Ce qui prouve que les habitans ont toujours le tems d'éviter d'être ensevelis sous les ruines, c'est le peu d'ossemens qui se sont trouvés à Herculane. Dans la consternation, où chacun ne pense qu'à soi, on a pu abandonner des malades.

La même chose se remarque encore à Pompéïa, où l'on n'a trouvé jusqu'aujourd'hui des crânes & des os que dans un seul endroit ; & mes observations sur le lieu m'ont persuadé que c'étoient ceux des prisonniers aux fers & abandonnés. J'y ai vu des restes de chaînes & de trophées d'armes peints sur les murs, qui annoncent une prison militaire.

Un autre objet de curiosité est l'île de Caprée, à huit lieues sud & en face de Naples. Ce lieu est célèbre par la vie débordée qu'y menoit Tibère, si tout ce qu'en dit Suétone, est vrai. Caprée en est la capitale ou plutôt la seule ville; car on ne peut en donner le nom à quelques villages. Il en faut excepter Anacapri, situé sur une montagne. Un Anglais, nommé le chevalier Torol, très - asthmatique, après avoir essayé de tous les cantons de l'Italie dont l'air conviendroit le mieux à son état, ne se trouvant soulagé nulle part,

passa dans l'île de Caprée. A peine eut-il passé quelques jours à Anacapri, que sa respiration devint plus libre. Résolu de s'y fixer, il fit bâtir, sur la hauteur, une maison agréable où il a vécu trente ans, occupé de l'agriculture & délassé par l'étude. Le premier meuble, dont il se fournit pour adoucir sa solitude, fut une jeune & belle fille, dont il eut trois garçons qu'il envoya à Londres, dès qu'ils furent en âge de s'instruire dans le commerce, chacun avec mille guinées. Il est mort en 1766, laissant à sa compagne sa maison avec deux mille livres de rente, & le reste de son bien à ses enfans. Son habitation étoit une espèce de petit fort où l'on arrivoit par un escalier taillé dans le roc, défendu par deux petites pièces de canon, & pour garnison, des domestiques, dont le bien-être dépendoit du sien & de la durée de sa vie, sans aucun espoir de legs particulier. Il leur a cependant laissé des récompenses sur lesquelles ils ne comptoient pas. Il étoit d'ailleurs aimé & estimé dans l'île. Si ce n'est pas là un sage, qu'on le cherche ailleurs.

Si la fécondité du sol d'un pays étoit ce qui excite l'ambition des conquérans, je ne serois pas étonné que le

royaume de Naples eût été exposé à de fréquentes invasions. Ce ne feroit pas, comme en certains cantons de l'Amérique, se battre pour des arpens de neige. Je ne connois point de terroir si fertile & où la végétation soit si forte que dans toute l'étendue de l'état Napolitain. Mais sans attribuer aux princes le désir de régner, pour concourir avec la nature à rendre un peuple heureux, je ne vois point, dans l'Histoire, de royaume qui ait passé sous tant de maîtres différens. Il y en a très-peu qui y soient nés. On ne feroit donc pas surpris que les Napolitains n'eussent pas, pour leur prince, un attachement bien vif. Ils se piquent cependant d'une grande fidélité; & l'on n'en doit pas douter, si l'on s'en rapporte à un auteur qui a donné à son Ouvrage le titre de dix-huitième révolution de la très-fidèle ville de Naples.

Malgré la fertilité des terres, la disette des grains s'est fait assez souvent sentir par la mauvaise administration, qui est à cet égard à Naples comme à Rome, où le gouvernement s'établit marchand de bled. La circulation est tellement gênée, même dans l'intérieur du royaume, par des loix gothiques & absurdes, qu'une province

eſt dans la diſette, dans le tems qu'une autre eſt ſurchargée de grains. On a vu les Hollandois en fournir à la terre de Labour, la plus fertile de l'Europe, & qui auroit pu être approviſionnée par d'autres provinces, ſi le gouvernement avoit plus d'intelligence. La nature donne les vivres, & les hommes font la famine. Il n'y en a peut-être jamais eu qui n'ait été factice, & pour les trois quarts, l'ouvrage du gouvernement. Il en ſera toujours ainſi dans un état où le miniſtère ne comprendra pas que la meilleure & la ſeule adminiſtration du commerce des grains, comme de tout autre, eſt de ne s'en point mêler.

Le marquis Tanucci, principal miniſtre de Naples, eſt bien loin de ſoupçonner les vrais principes de l'adminiſtration. Né d'une famille honnête dans la bourgeoiſie, il étoit profeſſeur de droit à Piſe, dans le tems que Dom Carlos, aujourd'hui roi d'Eſpagne, étoit en Toſcane. Un criminel s'étant réfugié dans un couvent, on n'oſa violer l'aſyle, mais on le fit bloquer; de manière que les moines ne pouvant recevoir aucune proviſion, furent obligés de livrer le priſonnier. Ils crièrent au ſcandale, & tous leurs pareils faiſant chorus, on

voulut faire examiner la nature du droit d'aſyle, & l'on chargea de cette commiſſion le profeſſeur Tanucci. Il y a des droits que l'examen ſeul devroit anéantir, & M. Tanucci n'eut pas de peine à prouver l'abus de celui des moines. Dom Carlos fut ſi content de l'ouvrage ſur les aſyles, que, paſſant ſur le trône de Naples, il emmena l'auteur avec lui, & en fit ſon miniſtre. Etant depuis monté ſur le trône d'Eſpagne, en 1759, en cédant à ſon fils celui de Naples, il y a laiſſé M. Tanucci chargé de toute l'adminiſtration; de ſorte que juſqu'ici, (en 1767) rien ne ſe fait à Naples, que par les ordres de l'Eſpagne, ſur les conſeils du même miniſtre. Je le crois un honnête homme avec les meilleures intentions; mais je doute fort qu'il ait les talens du miniſtère. Il pourroit bien n'être qu'un légiſte; & l'expérience prouve que ceux qui n'ont chargé leur mémoire & occupé leur eſprit que du poſitif des loix, ſont de tous les hommes les moins propres au gouvernement.

On peut lui reprocher la mauvaiſe éducation qu'il fait donner au jeune roi. Son gouverneur, le prince St. Nicandre, l'homme le plus borné de la cour, le fait élever dans la plus groſſière ignorance. Il ſemble même que ce ſoit le plan qu'on

s'eſt fait. On lui ôta un jour des mains, comme un livre dangereux, les mémoires de Sully, qu'un honnête imprudent lui avoit procurés, & qui en fut reprimandé. C'étoit un jéſuite allemand qui lui enſeignoit le Français; ainſi du reſte. Ce jeune prince ne parle encore que l'Italien du peuple, par l'habitude d'entendre plus ſouvent que d'autres, les valets qui le ſervent. Or, le Napolitain eſt mélangé de quantité d'expreſſions des différens peuples qui ont occupé cet état.

Quand je fus préſenté au roi, je ne lui trouvai qu'un air de bonté avec l'embarras d'un enfant, car il ne me dit pas un mot. J'avois reçu un autre accueil du roi & de la reine d'Angleterre qui, chaque fois que je leur faiſois ma cour, me faiſoient l'honneur de m'adreſſer la parole ſur ce qui m'étoit perſonnel. Il eſt vrai qu'ils n'avoient pas été élevés par le prince de St. Nicandre.

Le roi de Naples a montré par pluſieurs traits qu'il étoit ſuſceptible d'une autre éducation que de celle qu'il a reçue. Dans la dernière diſette qu'il y eut, ayant ouï parler de la miſère du peuple, il propoſa à ſon gouverneur de vendre ſes tableaux & ſes bijoux, pour en donner le prix aux pauvres. Le

prudent gouverneur remontra avec beaucoup de dignité à son élève, qu'il ne devoit pas disposer ainsi de ce qui appartenoit à la couronne, & ce fut tout ce qu'il crut devoir lui dire dans cette occasion. Le jeune prince a déja senti & fait connoître ce qu'il pense du peu de soin qu'on a eu de l'instruire. L'empereur & le grand duc étant à Naples avec la reine leur sœur, & la conversation ayant tourné sur l'histoire & d'autres matières, le roi étonné d'entendre sa femme & ses beau-frères traiter des sujets qu'il ne comprenoit pas plus que s'ils eussent parlé une langue étrangère, se tourna vers le prince de St. Nicandre. Il faut, lui-dit-il, que vous m'ayez bien mal élevé, pour que je ne sois pas en état de converser avec des princes & même une princesse de mon âge. Les pensions ont été conservées au gouverneur en le renvoyant, & c'est avec raison; il y a des gens dont il faut plutôt payer l'inaction que les services.

Ma présentation au roi donna lieu à une tracasserie. Nous n'avions alors à Naples, ni ambassadeur ni secrétaire d'ambassade. Le consul de France, M. Astier, homme de mérite, étoit seul chargé de nos affaires, *incaricato*, & en cette qualité, traitoit avec le minis-

tère Napolitain. Le roi passoit le carnaval à Cazerte, à six lieues de Naples, où il revenoit quelquefois pour voir l'opéra, & où je l'avois vu suffisamment le jour même de mon arrivée. Je ne pensois donc point à faire le voyage de Cazerte pour lui être présenté. Cependant le cardinal Orsini, protecteur par interim, des églises de France, depuis la mort du cardinal Sciarra Colonne, & qui se trouvoit alors à Naples, me fit dire par miladi Orfort, qu'ayant déja présenté des Français au roi, il m'offroit la même faveur. Je priai miladi de le remercier de ses bontés pour moi, & de lui dire que je ne croyois pas devoir en profiter, ni me faire présenter par tout autre que par le ministre de ma nation. Le cardinal me fit l'honneur d'insister sur ce que nous n'avions point d'ambassadeur ; à quoi je répondis que l'*incaricato* étant accrédité pour les affaires, étoit plus que suffisant pour une aussi petite fonction que celle de présenter un simple voyageur Français, & si peu important. Le même jour M. Astier vint me trouver & me demander que ce fût lui qui me présentât. Je lui dis que j'avois prévenu l'offre qu'il vouloit bien me faire, & ce qui venoit de se passer à l'égard du cardinal Orsini.

En conséquence il écrivit au prince St-Nicandre, pour le prévenir que nous nous rendrions à Cazerte, le jour où le roi reçoit les ambassadeurs & les personnes qui lui sont présentées. Miladi Orfort, amie du marquis Tanucci, & qui vouloit aller le voir, m'offrit de me mener à Caserte. Mais je la priai de me permettre de m'y rendre avec M. Astier, puisqu'il devoit être mon conducteur chez le roi, d'où j'irois, après ma présentation, la trouver chez le ministre qui m'avoit invité à dîner avec elle. Nous partîmes donc en même-tems, elle dans son carrosse & nous dans le nôtre. Mon premier soin, en arrivant au château, fut d'aller avec M. Astier à l'appartement du prince St. Nicandre, faire la visite d'usage en pareille occasion. Nous ne le trouvâmes point, ou il se fit celer; ce qui se passa me le persuade. Cependant, pour ne manquer à rien, nous laissâmes un billet dans lequel nous lui marquions le sujet de notre visite. De-là nous nous rendîmes au dîner du roi, à qui l'on est présenté quand il se lève de table. Les ambassadeurs y assistoient; j'étois connu de tous; & particulièrement du comte de Kaunitz, ministre de l'empereur, & de M. Hamilton, ministre d'An-

gleterre qui, prévenus de ce qui m'amenoit, me firent placer près d'eux avec M. Aſtier, en face du roi. Un moment après, le prince St. Nicandre tirant à part M. Aſtier, lui dit qu'un ſimple chargé d'affaires n'avoit pas le droit de préſenter, & que ſi je voulois être préſenté, ce devoit être par un des ambaſſadeurs qui étoient là. Je n'entendis rien de cette diſcuſſion; mais M. Aſtier ſe rapprochant de nous, me la redit, & ajouta que c'étoit un dégoût qu'on vouloit lui donner comme conſul, & auquel je n'avois aucune part. MM. de Kaunitz & Hamilton qui l'entendirent, m'offrirent à l'inſtant d'être mes préſentateurs. Je regardai ſi je ne pourrois pas m'échapper; mais il n'y avoit pas moyen, ſans faire une ſorte d'éclat. J'avois derrière moi deux ou trois cercles de courtiſans; le roi pendant ſon dîner m'avoit remarqué; ne pouvoit pas douter, en voyant un inconnu à côté des miniſtres, que ce ne fût une préſentation; & comme dans ce moment il ſe levoit de table, MM. de Kaunitz & Hamilton me préſentèrent.

Au ſortir de chez le roi j'allai chez un homme plus puiſſant que lui, ſon miniſtre, le marquis Tanucci, qui, prévenu de ma viſite, me fit l'accueil le plus poli

& me retint à dîner, ainsi que M. Astier: Miladi Orfort y étoit déjà. Les ministres étrangers & beaucoup de courtisans arrivèrent successivement, de sorte qu'il y avoit plusieurs tables. M. Tanucci me plaça à la sienne qui étoit de douze couverts. Je m'y trouvai avec Miladi, précisément à côté du cardinal Orsini. Deux jours avant de partir pour Cazerte, j'avois passé à son palais pour le remercier de ses offres, & lui expliquer moi-même les motifs qui m'empêchoient de profiter de l'honneur qu'il vouloit me faire. Ne l'ayant pas trouvé chez lui, je lui réitérai, avant de nous mettre à table, & dès le moment que je l'apperçus, les remercimens que je lui avois fait faire. Il me parut satisfait de mes raisons & me combla de bontés. Le dîner fut fort bon & servi en gras, quoique nous fussions en carême; le P. Déodat, capucin de Parme, & le meilleur prédicateur de l'Italie, le prêchoit alors devant le roi de Naples. C'est un homme d'esprit, de très-bonne compagnie, gai & même gaillard, &, ce qui prouve son mérite, aimé & estimé de M. du Tillot, ministre de Parme. Je l'avois connu à Rome où je dînois quelquefois avec lui chez le bailly de Breteuil, & nous nous étions pris de goût l'un pour l'autre. L'ayant rencontré dans les rues

de Naples, il fit arrêter mon carrosse, pour me dire, en termes gais, mais très-énergiques, le peu de cas qu'il faisoit des Napolitains. On sait que les capucins sont par leur institut obligés de ne voyager qu'à pied, à moins qu'ils ne rencontrent quelques voitures à vuide, où l'on veut bien les recevoir; or M. du Tillot avoit toujours soin d'en faire trouver une que le P. Déodat rencontroit à la porte de la ville, & qui étoit supposée retourner à vuide au lieu où il avoit affaire.

Pour revenir à M. Tanucci, il me fit mille politesses pendant le dîner, & porta ses attentions jusqu'à ordonner qu'on ne me donnât que du vin de France, croyant que je n'aimerois pas ceux du pays. Quand on se leva de table, ce ministre, au lieu de s'échapper, comme les nôtres font depuis quelques années, par un escalier dérobé, resta au milieu de la compagnie qui avoit dîné chez lui, pour donner audience à ceux qui avoient quelque chose à lui communiquer. Voulant retourner le jour même à Naples, & avoir beaucoup de témoins de ce que je me proposois de lui dire, je m'empressai de lui faire mes remercimens de l'accueil qu'il m'avoit fait, & ajoutai, d'un ton à être entendu de tout ce qui

étoit présent, qu'à l'égard de M. le prince de St. Nicandre, il ne me trouveroit plus écrit chez lui; mais que je ne répondois pas qu'il ne se trouvât écrit chez moi, c'est-à-dire sur mes papiers, attendu que je faisois des observations sur tout ce qui me paroissoit le mériter, & que M. de St. Nicandre n'étoit pas fait pour être oublié. M. Astier fut assez content de ce propos. L'assemblée & M. Tanucci même ne purent s'empêcher de sourire, ce qui me fit voir qu'on avoit généralement la même opinion dudit prince de St. Nicandre. M. Astier ne manqua pas de mander à notre cour la mauvaise difficulté qu'on lui avoit faite sur les présentations, & il a été décidé que tout homme accrédité pour les affaires, feroit aussi toutes les autres fonctions dans l'absence de notre vrai ministre. M. Astier devoit d'autant plus être étonné du peu de considération qu'on lui témoignoit, qu'il en avoit eu beaucoup en Hollande, où il étoit consul avant de venir à Naples en cette qualité. Tel est l'effet de la différence des mœurs & des gouvernemens. En Hollande, le commerce est en honneur, est l'ame de la république; un consul doit donc y être considéré. A Naples, où il y a peu de commerce, où

les princes, ducs, comtes & marquis font un peuple, un consul y est regardé comme un marchand. Un prince Napolitain ne soupçonne pas qu'il y ait à Londres & à Amsterdam des commerçans qui ne feroient aucune comparaison de leur état avec celui de certains Italiens décorés de titres de princes. Un de ces petits seigneurs qui, en arrivant à la bourse d'Amsterdam, n'eût pas excité la moindre attention pour lui, auroit été fort étonné d'entendre en même-temps tous les vaisseaux marchands, de différens pavillons & de toutes nations, saluer de leurs canons le commerçant *Legendre de Colandre*, qui entroit dans le port, comme ils auroient fait pour le stadhouder. Ce Legendre étoit père des Colandre, Berville & Megremont, morts lieutenants-généraux de nos armées. Autre pays, autres mœurs. J'ai observé celles de Naples autant qu'un étranger le doit & le peut faire chez un peuple où il ne passera pas sa vie. J'ai connu parmi les grands des hommes fort estimables; mais ceux qui m'ont paru les plus instruits sont les gens de palais, qu'on nomme les *Paillettes* à cause de leurs chapeaux de paille.

A l'égard du bas peuple, la crapule, la fainéantise, l'ordure, la filouterie for-



ment son caractère. Je ne parle point de sa superstition, parce qu'elle est nationale, & se trouve plus ou moins dans toutes les classes. Il est pourtant remarquable que, dans un état feudataire de Rome, l'inquisition soit dans une telle horreur qu'il seroit aussi dangereux de tenter de l'établir à Naples qu'à Londres. Il y a même un tribunal chargé de veiller à ce qu'il ne s'introduise dans tout autre, aucune forme de procédure qui tint de celle de l'inquisition. C'est une arme de moins entre les mains des gens d'église, qui ne peuvent joindre la terreur à la séduction, dont ils tirent assez d'avantages; car ils n'ont pas moins de crédit à Naples qu'à Rome sur les esprits. Les jésuites, avant leur expulsion, y étoient aussi puissans qu'ailleurs. Il y a peu d'années qu'un certain P. Pépé, un des grands frippons de sa compagnie, avoit pris un tel ascendant sur l'esprit du peuple, qu'il balançoit l'autorité du roi, & pouvoit souvent l'obliger de fléchir. Il avoit l'insolence de se laisser baiser la main par Dom Carlos. Les femmes du plus haut rang ont, en Espagne, cette baissesse pour des moines; mais aucun n'avoit jamais été assez impudent pour l'espérer d'une tête couronnée. La duchesse de Saint-Pierre,

Françaiſe, dame d'honneur de la reine d'Eſpagne, m'a dit qu'en ſortant un jour avec la reine d'un office chez les dominicains, le prieur vint conduire cette princeſſe; que toutes les dames du palais baiſèrent reſpectueuſement la manche de ce moine qui, voyant que la ducheſſe ne les imitoit pas, s'avança vers elle, en lui préſentant la manche; qu'elle le regarda, le repouſſant avec le mépris qu'il méritoit; & que là-deſſus il eut l'inſolence de la traiter de *gavache*.

Le P. Pépé avoit ſur le peuple un pouvoir plus abſolu que le roi. Les miniſtres conſeillèrent à ce prince de l'éloigner de Naples, en le chargeant de quelque commiſſion honorable pour la cour de Madrid, où l'on pourroit le retenir. Le jéſuite n'en fut pas la dupe, & ne voulut pas quitter une ville où il régnoit. Il feignit cependant de recevoir la propoſition avec reconnoiſſance; monta en chaire au ſortir du palais, ſous prétexte de faire ſes adieux. Il les fit ſi pathétiques, que tout l'auditoire fondit en larmes. Il ſaiſit ce moment pour s'écrier: puiſque vous me perdez avec tant de regrets, mes enfans, qui d'entre vous conſent à me ſuivre? Ce ne fut qu'un cri dans l'aſſemblée. Tous le ſupplièrent de ne les pas abandonner, ou ju-

rêrent de le ſuivre. Il les aſſura qu'il étoit ſi ſenſible à leur attachement, qu'il alloit ſupplier le roi d'honorer tout autre de la commiſſion pour l'Eſpagne, & qu'il ne partiroit pas ſans un ordre abſolu. Le coquin de moine vint, d'un air affligé & d'un ton hypocrite, rendre compte au roi de ce qui ſe paſſoit, & le ſupplier d'attendre du moins que cette fermentation fût calmée, parce que, diſoit-il, elle pourroit être dangereuſe. Le droit du jeu étoit de jetter le jéſuite par les fenètres ; mais ce jeu-là n'eſt pas permis dans un tel pays ; de ſorte que le roi fut obligé de prendre pour bonnes les excuſes du fourbe, qui reſta maître du champ de bataille.

Le père Pépé étoit un grand thaumaturge ; il annonçoit tous les jours quelque miracle de ſa façon. Il vendoit au peuple & aux payſans de petits papiers bénis de ſa main, dont la vertu étoit de faire pondre les poules, qui auroient très-bien pondu ſans cela, & auxquelles on les faiſoit avaler ; mais par-là chaque œuf devenoit un miracle, ſans ceux qu'il faiſoit d'ailleurs. Si cela ne prouvoit pas un frippon fort ingénieux, cela marquoit un peuple bien imbécille. Cependant il en tiroit tant d'argent, qu'il en avoit fait élever une pyramide du plus beau mar-

bre & du plus mauvais goût. Il eût un chagrin quelque temps avant ſa mort qui en fut peut-être la ſuite ; ce fut de voir tomber ou partager ſon crédit, par un fripon du même acabit, mais de robe différente : le père Roch, dominicain. Il eſt bien humiliant pour des princes, d'être obligés de compter avec de tels ſujets, dont la plupart porteroient leurs livrées, s'ils n'avoient pas pris celle de moine. J'en ai rencontré à Naples, chez les plus grands ſeigneurs, où ils donnoient le ton. Cela ne ſe verroit pas à Paris, où je n'ai jamais trouvé de moines mendians dans aucune maiſon, pas même chez la bonne bourgeoiſie. J'en excepte les jéſuites, qui, ayant le confeſſional du roi, & chargés de l'éducation de la principale nobleſſe, étoient reçus par-tout. Mais je ſuis perſuadé que, ſans être chaſſés du royaume, s'ils euſſent ſeulement perdu le confeſſional du roi & les collèges, réduits à leur état de mendians, comme ils le ſont par leur inſtitut, ils ne ſe feroient pas plus facilement recrutés que les autres, & n'auroient pas été plus conſidérés.

Les religieux rentés en France, ſortent communément d'une honnête bourgeoiſie, paroiſſent peu dans le monde,

& ſont, malgré beaucoup de plattes déclamations, plus utiles à l'état qu'on ne le penſe. Ce feroit la matière d'un bon mémoire économique. Je ſuis étonné qu'aucun d'eux ne ſe ſoit aviſé de le faire. Je m'en occuperai peut-être un jour.

Cette claſſe de religieux n'a pas, en Italie, ſur le peuple, le même aſcendant, & dans les affaires la même influence que les mendians, quoique la plupart, m'a-t-on dit, ſoient, du moins dans le royaume de Naples, des cadets de nobleſſe. Peut-être la grandeur des établiſſemens a-t-elle préſervé de l'eſprit d'intrigue des religieux, qui jouiſſent d'une ſolide opulence. Il étoit naturel que le beſoin fût le premier aiguillon des moines mendians, les mit en action, & que l'habitude de ſéduire pour le néceſſaire, leur ait inſpiré l'ambition de travailler plus en grand. Ils ont ſi bien réuſſi, qu'ils influoient autrefois dans toutes les affaires des états catholiques, entroient dans les négociations, ſont encore aujourd'hui un des appuis de la cour de Rome, & y ſont conſidérés. Ils l'ont auſſi beaucoup été jadis en France, où ils ne peuvent, depuis long-temps, intriguer que dans le peuple.

La ſuperſtition ayant toujours été le grand reſſort de leur politique, il doit agir en raiſon de leur crédit, & avoir plus de force en Italie qu'ailleurs. Mais ce n'eſt pas dans les couvens ſeuls qu'on entretient la ſuperſtition. C'eſt dans la cathédrale de Naples, entre les mains de l'archevêque, à la grande ſatisfaction des petits & des grands, que s'opère, deux fois l'an, la prétendue liquéfaction du ſang de S. Janvier. Il feroit difficile d'établir dans la cathédrale de Paris ce miracle périodique, à l'égard du chef S. Denis, dont la légende eſt à-peu-près pareille à celle de S. Janvier. On a mis plus de merveilleux dans les circonſtances du martire de S. Denis; mais dans ces légendes, le plus ou le moins n'eſt pas fort important; d'ailleurs le miracle n'eſt qu'en récit, & l'on ne riſqueroit pas aux yeux des Français de la capitale, un miracle à répétition, qui feroit ſûrement un ſujet de ſcandale pour les ſages, & de dériſion pour les autres.

Il n'en eſt pas ainſi à Naples. La conſternation y feroit très-grande & preſque générale, ſi la liquéfaction ne s'opéroit pas. Auſſi eſt-il très rare qu'elle manque, & cela n'eſt arrivé que lorſqu'on a eu intérêt de ne pas le vouloir. Par

exemple, lorſque dans la guerre de la ſucceſſion nous étions maîtres de Naples, & que M. d'Avarey y commandoit, la ſaiſon du miracle arriva. Les Napolitains coururent à l'égliſe par dévotion ; les Français, par curioſité ; & M. d'Avarey s'y tranſporta pour maintenir l'ordre & contenir l'indiſcrétion Françaiſe. Il ſavoit que les Napolitains ne nous aimoient pas, nous voyoient avec peine maîtres chez eux, & que l'archevèque étoit tout dévoué à la maiſon d'Autriche. Il le prouva dans cette occaſion. La fiole du ſang de S. Janvier étoit déjà entre ſes mains, & il l'agitoit depuis un quart-d'heure ſans que la liquéfaction voulût ſe faire. Le peuple, après avoir prié Dieu d'intercéder auprès de Saint Janvier pour en obtenir ce miracle, ſans qu'il ſe fit, commençoit à murmurer, & en accuſoit les Français, comme hérétiques dont la préſence étoit un obſtacle aux faveurs du ciel. Cette fermentation croiſſant par degrés, pouvoit avoir des ſuites violentes. Les troupes étoient peu nombreuſes en comparaiſon des habitans. Un grenadier, en toute autre circonſtance, en auroit impoſé à cent bourgeois ; mais ſi le fanatiſme venoit à enflammer les eſprits, le dernier du peuple auroit affronté cent grena-

diers. M. d'Avarey, prenant un parti prompt, envoya un de ſes gens dire à l'oreille de l'archevêque, qu'il eut à faire ſur le champ le miracle, ſi-non qu'on le feroit faire par un autre, & que lui archevèque ſeroit auſſi-tôt pendu; & le miracle ſe fit.

La ſuperſtition, la débauche, la crapule, règnent aſſez généralement parmi le peuple de Naples. Il eſt aſſez plaiſant de voir ſur la place un bateleur raſſembler auprès de ſes traiteaux une foule de badauts, & à quelque diſtance de là, un moine qui, monté ſur une eſcabelle, un crucifix en main, prêche une pareille aſſemblée; de ſorte que les deux orateurs s'enlèvent alternativement le même auditoire, ſuivant le degré de leur éloquence.

La quantité de gens de palais qui vivent à Naples, me feroient croire que la chicane n'y eſt pas auſſi ignorée que les bons principes d'adminiſtration. Les calculs les plus modérés portent de vingt-cinq à trente mille le nombre de ceux que la juſtice ou la chicane fait vivre à Naples. On n'en ſera pas étonné, quand on ſaura que tous les tribunaux du royaume, & même de la Sicile, reſſortiſſent au premier tribunal de juſtice de Na-

ples, où toutes les causes peuvent se porter par appel.

On ne prendroit pas une idée fort avantageuse de la justice civile, si on en jugeoit par la manière dont s'exerce la justice criminelle. J'y ai vu beaucoup de galériens, dont la plupart auroient été pendus ailleurs. Je suis fort loin d'approuver les rigueurs dont on use ailleurs, où il semble que le code des loix pénales n'ait été rédigé que par les puissans & les riches; mais je n'adopterois pas tous les principes du traité *des délits & des peines*, & je l'ai dit à l'auteur même, le marquis de Beccaria. Peut-être n'y auroit-il aucuns supplices à proscrire ; il suffiroit qu'ils fussent en proportion avec les délits, qu'il y eût plus de gradations, & qu'on distinguât les fautes & les crimes.

On ne taxera pas de trop de sévérité la justice de Naples ; les prisons sont communément pleines de malfaiteurs ; il y a souvent jusqu'à deux mille prisonniers, & l'on voit peu d'exécutions à mort. Il fallut, il y a peu d'années, le cri public pour faire pendre un fils qui avoit tué son père, & qui fut un an en prison avant qu'on songeât sérieusement à instruire son procès. Un scélérat s'étant introduit chez un jouailler,

par le moyen d'une ſervante avec laquelle il couchoit, ſaiſit le temps de l'abſence du maître pour égorger cette fille, avec qui il avoit paſſé la nuit, & emporta les plus précieux effets de la maiſon. On l'en avoit vu ſortir le matin, on l'arrèta, les bijoux ſe trouvèrent chez lui. Son procès n'eut pas duré quatre jours en France, & lorſque j'étois à Naples, il y avoit déja huit mois qu'il étoit en priſon. Sur l'étonnement que j'en témoignois à un homme fort inſtruit des mœurs & des coutumes de Naples, il me dit que ce ſcélérat pourroit bien reſter en priſon tant que lui ou ſa famille pourroit, en payant, ſuſpendre les pourſuites. Le jouailler avoit recouvré ſes effets, & le public oublioit l'affaire qui n'intéreſſoit plus perſonne. Naples auroit beſoin d'un duc d'Oſſone, qui, pour établir l'ordre & la police dans ce royaume, faiſoit pendre des coquins, & trancher des têtes nobles.

Pour peu qu'on examine le caractère général du peuple Napolitain, on n'eſt plus étonné de la fainéantiſe de la canaille, dont la ville eſt pleine. Les légumes, les fruits, le poiſſon commun, & ordinairement le pain, y ſont à ſi bas prix, qu'il eſt facile d'y ſubſiſter. Les ſalaires, à la vérité, y ſont, comme

par-tout, en proportion avec les vivres; mais le peuple eſt ſi ſobre, que trois journées de travail le font vivre pendant huit jours ſans rien faire; & les diſtributions aux portes des couvens font encore un ſupplément. Je n'ai vu aucun pays où les vivres fuſſent à ſi bon marché.

Comme les gages des domeſtiques ſont par-tout une meſure aſſez juſte du prix des vivres, on peut les prendre pour règle, quand on n'a pas le temps d'entrer dans un examen détaillé. Or, les valets n'ont par mois, pour gages & nourriture, que ſix ducats, valans 24 livres de France, dans les meilleures maiſons de Naples, & il y en a beaucoup au-deſſous de ce prix là (1).

(1) La livre de compte de Naples vaut 2 carlins, le carlin 10 grains, monnoie de cuivre, & il faut 24 grains pour faire la livre tournois de France. Le ducat, monnoie de compte, vaut 10 carlins.

La livre de poids de Naples, eſt de douze onces, qui n'en font que dix & demi de France, poids de marc; ainſi cent livres de France, font cent cinquante-deux livres de Naples.

L'once, monnoie d'or de Naples, vaut 30 carlins ou 12 livres de France, à 8 ſous le carlin.

Étant resté à Naples plus de temps que je ne me le proposois en y arrivant, j'arrêtai une chaise pour retourner à Rome, par la même voie que j'avois prise pour venir à Naples. Mais avant de partir, je voulus employer quelques jours à voir & remercier les personnes dont j'avois reçu le plus d'accueils, tels que M. Hamilton, le comte de Caunitz & autres. J'allai chez le comte de Caunitz le jour de son assemblée, & dès que la comtesse m'apperçut, elle vint au devant de moi avec toutes les marques de bonté, dont elle m'honoroit, en

---

Le sequin romain vaut, à Naples, 25 carlins, le Florentin 26, & le Vénitien 27.

La mesure d'étendue est la canne, qui est de huit palmes, & quatre palmes & demie font l'aune de Paris ; 56 palmes un quart, font cent aunes.

La mesure la plus ordinaire des liquides, est le baril, qui contient soixante-trois caraffes du pays, faisant quarante pintes de Paris. Le meilleur vin, celui du Vesuve, coûte de 5 à 6 ducats, monnoie de compte de Naples ; le ducat est de 10 carlins, valant 4 livres de France. Le baril du *lacrima - christi* revient donc de 20 à 24 liv.

L'argent est à Naples à quatre pour cent, & le Mont-de-Piété prête à six.

me disant, comme une nouvelle fort agréable, que l'abbé de Caveirac étoit arrivé à Naples, & l'étoit venu voir. Comment, lui dis je, madame, est-ce qu'un tel maraud est venu chez votre excellence! Pourquoi non, me dit-elle, un peu embarrassée? C'est, répondis-je, qu'il vient d'être chassé de Rome, après s'être enfui de France pour éviter le carcan. Ce début de ma part ayant attiré l'attention de la compagnie, j'expliquai ce qu'étoit l'abbé de Caveirac. Né avec de l'esprit, & un caractère souple, il écrit avec facilité, & n'ayant aucuns principes, il adopte aisément ceux qui peuvent lui convenir, suivant les circonstances. Les premiers essais de sa plume furent dans l'affaire du P. Girard, & de la Cadière. Les rieurs n'étant pas pour les jésuites, Caveirac se décida contre eux, & fit sans mission des factum extrajudiciaires, en faveur de la Cadière, pour amuser les plaisans. Voyant ensuite que le parti opposé aux jésuites & à la constitution ne produiroit pas grand chose, il se retourna de leur côté. Les déserteurs d'un parti étant toujours bien reçus dans l'autre, il est bientôt devenu un apôtre chez les constitutionnaires.

A l'égard de son ouvrage sur la Saint-

Barthélemi, on ne peut pas dire abſolument que c'en ſoit une apologie. L'auteur ſeroit trop mal-adroit. Son objet eſt d'en rejetter l'horreur ſur l'ambition des princes, & d'en diſculper les eccléſiaſtiques. Le premier article peut être vrai ; mais le ſecond eſt trop démenti par les faits, & par le caractère connu de ceux qu'il voudroit juſtifier. Aujourd'hui même que le fanatiſme eſt bien diminué, il eſt rare d'entendre un eccléſiaſtique s'élever contre la Saint-Barthélemi, qui pourroit un jour faire autorité.

Caveirac s'étant fait agent des jéſuites, de l'archevêque & du parti, il hazarda, contre l'arrêt d'expulſion des jéſuites, quelques brochures qui déplurent au parlement ; &, auſſi prudent que Criſpin, qui n'aime pas les affaires avec la juſtice, il ſortit de France & ſe réfugia à Rome. C'étoit-là qu'il avoit établi ſon bureau de correſpondance avec les évèques ultramontains de France. Aſſocié avec le prélat Giacomelli, ſecrétaire des brefs aux princes, il en fourniſſoit la matière : Giacomelli les mettoit en latin, & ils partageoient enſemble l'argent que leur envoyoient ceux de nos évèques qui vouloient être honorés de ces brefs.

L'union de ces deux honnêtes gens fut un jour altérée sur la part que chacun prétendoit aux gratifications. Ils donnèrent une scène publique, & se traitèrent réciproquement de fripons, sans être contredits par aucun des assistans. L'intérêt les avoit désunis ; l'intérêt les réunit. Ils virent qu'ils avoient besoin l'un de l'autre pour leurs opérations, & ne s'estimant ni plus ni moins qu'avant leur brouillerie, ils se réunirent & travaillèrent ensemble de plus belle à fomenter le schisme en France. Ils avoient pour antagoniste un abbé Dufour, aussi honnête homme qu'eux, lequel concouroit au même but, en servant le parti contraire. Il étoit l'agent des jansénistes. Ces trois boute-feux en firent tant, que notre ministre en fut instruit, & demanda au pape de chasser de Rome les abbés de Caveirac & Dufour. Tous deux en conséquence reçurent, le même jour, l'ordre de partir ; mais le premier ayant des amis au palais, en fut secrètement prévenu assez tôt, pour avoir le temps de faire une collecte chez les zélés de son parti, dont il tira une somme considérable.

Pour l'abbé Dufour, agent des jansénistes, il ne fut averti que le jour même où il falloit partir ; & quand il l'auroit

été plus tôt, je ne crois pas qu'il eût obtenu grand chose des janséniftes. Ce n'eft pas qu'il n'y en ait à Rome ; mais ce ne font pas, comme en France, des janféniftes parlementaires, oppofés aux prétentions papales. Perfonne, à Rome, ne contredit l'infaillibilité du pape, & ne paroît douter de l'excellence de la conftitution ; mais les jéfuites & leurs amis traitent de janféniftes leurs adverfaires, & tâchent de les faire paffer pour hérétiques. L'abbé Dufour n'étoit pas ftipendié par ceux-ci, & ne recevoit rien que des janféniftes parlementaires de France. Ces deux boute-feux, chaffés de Rome le même jour, auroient pu prendre enfemble la même route ; mais Caveirac n'avoit gardé d'approcher de France. Il fe rendit à Civita-Vecchia, demanda & obtint la permiffion d'y refter jufqu'à ce que la mer fut praticable ; c'étoit en décembre. Pendant ce temps-là, il fit agir les dévotes de France auprès de nos miniftres, pour qu'il lui fût permis d'aller à Naples ; ce qui ne fut pas difficile à obtenir. Il étoit libre de fe retirer où il voudroit, pourvu qu'il fortît de l'état eccléfiaftique ; c'étoit obtenir, comme M. de Sotenville, la permiffion de faire le voyage d'outre-mer, puifque notre

miniſtre n'avoit aucun droit de l'envoyer à Naples, ni ailleurs, chez une puiſſance étrangère. Le ſeul but de Caveirac étoit donc de gagner du temps, & d'obtenir, à force d'intrigues, de rentrer dans Rome. Il écrivit une lettre encyclique à ces dévotes de France. Tout le parti fut en l'air, & le pape vivement ſollicité pour rappeller ce ſaint apôtre. Il ſembloit que ce fût ſaint Cyprien chaſſé de Carthage. Le nonce Colonne, qui arrivoit de France, & qui, recevant le chapeau, avoit pris le nom de cardinal Pamphile, fut employé dans cette négociation, & y mit, contre ſon caractère, tant de chaleur, que le pape, excédé de cette perſécution, dit en parlant de Pamphile : cet indolent ne s'eſt jamais remué que cette fois-ci, & c'eſt pour une ſottiſe! Le ſaint père ne ſe laiſſa point ſéduire : Caveirac partit pour Naples, en vertu de la permiſſion qu'il avoit demandée, & qu'il appelloit un ordre.

Tel fut le compte que je rendis du caractère & de la conduite de Caveirac à la comteſſe de Caunitz, en préſence de l'aſſemblée. La comteſſe, qui apparemment tenoit un peu au parti, mais ſans chaleur, me pria de ne plus parler de Caveirac, & m'invita à diner pour le

lendemain. Comme j'avois à-peu-près dit l'essentiel, il ne me fut pas difficile de lui promettre de n'en plus parler ; & je me contentai, en acceptant le dîner, d'ajouter que je me flattois du moins que l'abbé de Caveirac n'en seroit pas ; à quoi elle consentit en souriant.

Depuis mon retour en France, j'ai su que le ministère de Naples avoit obligé Caveirac d'en sortir, & qu'il s'est retiré à Livourne, où ses talens lui sont assez inutiles.

N'ayant plus rien qui m'arrêtât à Naples, j'en partis le samedi 21 mars, suivant la même route que j'avois prise pour y venir, & faisant exactement les mêmes journées. J'arrivai à Rome, le mercredi 25, jour de l'Annonciation, avant midi, par le plus beau temps. Je marque cette petite circonstance, parce que la beauté du jour ajoutoit beaucoup à celle de la cérémonie qui se faisoit. C'étoit l'assemblée d'environ deux cents filles, qui, vêtues de serge blanche, & couronnées de fleurs, se rendoient processionnellement à une église, où le pape & les cardinaux assistoient à une messe, après laquelle on distribua des dots de 300 liv. à ces filles du peuple, soit pour aider à les marier, soit pour les faire religieuses; avec cette différence, que la dot est dou-

ble pour celles qui prennent le parti du cloitre. Plusieurs confrairies, ou associations, font, de temps en temps, les mêmes charités, avec autant d'ostentation & avec aussi peu d'intelligence politique dans un pays où la dépopulation est frappante. Un bon gouvernement dirigeroit bien différemment les charités, en supprimant les dots destinées au cloitre, pour en augmenter celles des mariages. N'y a-t-il pas assez de célibataires par état, dans un peuple où toutes les dignités sont ecclésiastiques? L'ambition d'y parvenir mine sourdement les familles nobles. Cette espèce de castration destructive de tous les peuples catholiques par le monachisme, l'est encore plus dans l'état ecclésiastique que dans les autres, puisqu'elle y est honorée, & une condition nécessaire des honneurs & des dignités.

Quoique j'eusse, sinon épuisé, du moins satisfait ma curiosité sur Rome, il y auroit eu de la singularité à la quitter aux approches de la semaine sainte, temps où les cérémonies qu'on nomme *fonctions*, y attire un grand concours d'étrangers. J'ai tant vu de fêtes & de cérémonies civiles ou ecclésiastiques, que je ne dois pas en être fort touché. J'ai cependant trouvé beaucoup de pompe &

de dignité dans celles dont on a le ſpectacle à Rome, & ſur-tout à Saint-Pierre. Je fus principalement curieux d'aſſiſter à la *fonction* du jeudi ſaint. Ce jour-là, 16 avril, fut un des plus beaux du printemps. Les troupes de la garde du pape, infanterie & cavalerie, bien vêtues, formoient, dans la place une enceinte, dont le milieu étoit rempli de peuple. Après avoir vu les cérémonies de l'égliſe, je me rendis ſur la place au-deſſous du balcon ſur lequel on porte le pape. Le chevalier de Modène, commandant de la garde Avignonaiſe, m'ayant mis auprès de lui, je découvrois la multitude qui inondoit la place, & j'étois à portée d'entendre la lecture de la bulle *in Cœnâ Domini*, & de voir les formalités de l'excommunication que fulmine le pape, en jetant, du haut de ſon balcon, un cierge qui s'éteint en tombant ſur le perron. Le pontife donne, auſſi-tôt après, au bruit du canon, des tambours, des trompettes, & des acclamations des troupes & du peuple à genoux, ſa bénédiction, & une abſolution conſolante, aux fidèles coupables & répentans des cas énoncés dans la bulle. Il y en a tant, que je ne crois pas qu'il y ait qui que ce ſoit, qui, de manière ou d'autre, n'ait encouru l'excommunication. Le pape lui-

même, en s'examinant bien sur le passé, pourroit n'en avoir pas toujours été exempt. La lecture de la bulle se fait en latin, par un cardinal-diacre; en italien par un prélat qui, je crois, est un auditeur de Rote, à si haute & intelligible voix, que l'élévation de la tribune n'empêche pas qu'un très-grand nombre, dont j'étois, au-dessous près du péristile, ne puisse l'entendre. Le bon Clément XIII, en donnant sa bénédiction, ne put retenir ses larmes: j'en remarquai beaucoup dont les yeux se mouilloient, & l'émotion d'une grande assemblée est si contagieuse, qu'il y a peu de gens, quel que soit leur sentiment sur le fonds de la chose, qui ne se sentent émus dans ces occasions. Cela me rappelle qu'étant en Hollande, à une assemblée de quakers, avec un Français d'une imagination vive, aussi-tôt que le tremblement les eut saisis, je le vis sortir: je le suivis pour en savoir la raison; il me dit que s'étant apperçu que le tremblement des quakers alloit le gagner lui-même, comme le baillement d'un seul se communique à toute une compagnie, il étoit sorti pour n'y pas succomber.

La bulle *in Cœna Domini* tire son nom du jour où elle se lit, le jeudi saint, qui est la célébration de la cène, & non des

premiers mots de cette bulle, comme on le croit vulgairement, parce que les autres reçoivent ainsi leur dénomination; telles que les bulles *Clericis laicos*, *unam sanctam*, *in eminenti*, *vineam Domini sabaoth*, *unigenitus &c.*; & celle dite *in Cœna Domini*, est la réunion de plusieurs données par différens papes, dont aucune ne commence par les mots sous lesquels on la désigne. Paul II, (Barbo Vénitien) en donna une en 1469, qui commence ainsi : *Consueverunt prædecessores nostri romani pontifices annis singulis in die cœna Domini, &c.* termes qui supposent que l'usage n'étoit pas nouveau. Cette bulle ne contient que des excommunications vagues contre ceux qui étoient coupables de grands crimes. Les papes suivans insérèrent dans cette bulle annuelle, différens articles relatifs à leurs prétentions; & dès 1510, le concile de Tours déclara qu'elle ne pouvoit être admise en France.

La première de cette espèce qui aït été apportée en France, où elle fut imprïmée, pour la première fois, dans *la Pratique bénéficiale de Rebuffe*, est celle de Paul III, (Farnèse) en 1536.

Elle commence encore par ces mots: *Consueverunt romani pontifices*, & contient vingt-quatre articles. Celle de Paul V, (Borghese) en 1610, comm ence par

ces mots : *Pastorales pontificis romani vigilantia*, & contient trente articles, qui, en rappelant les causes d'excommunication de la première, y en ajoutent encore d'autres. Urbain VIII, (Barberin) en 1627, commence comme Paul V : *Pastoralis*, *&c.* avec autant d'articles. Ces trois bulles, dont chacune aggrave la précédente, finissent toujours par menacer les contrevenans de l'indignation de Dieu, & réservent l'absolution au pape seul.

On est étonné que les papes ayent osé les hasarder dans des temps si peu reculés, & aussi impunément qu'ils l'auroient fait dans le onzième siècle. Mais on est indigné que même, depuis le concile de Tours, des évêques Français ayent eu, en 1580, la témérité de publier celle de Paul III : ce qui donna lieu à un autre concile, commencé à Tours, & fini à Angers en 1583, de la proscrire de nouveau. Cependant un archevêque d'Aix eut encore, en 1612, l'insolence de publier la bulle de Paul V, plus forte que les premières.

Si les princes catholiques souffrent encore, sans rompre avec Rome, qu'on y publie annuellement cette bulle, ce ne peut être que par mépris ; & le pape devroit, aujourd'hui, s'abstenir de jouer

une pareille comédie. Il y a en effet des articles ſi ridicules, qu'un homme ſenſé ne peut les entendre ſans rire ; & la pompe de la cérémonie, loin d'en prévenir la dériſion, y ajoute encore. Par exemple, le ſecond paragraphe excommunie les pirates qui infeſtent les mers de l'état eccléſiaſtique : *Qui mare noſtrum diſcurrere præſumunt, &c.* Comment peut-on retrancher de la communion de l'égliſe des gens qui n'en ſont point ? Auſſi n'y a-t-il jamais eu ni Saletin, ni Algérien qui ſoit allé ſe faire abſoudre à Rome.

Je ne m'arrête pas ſur les autres cérémonies de la ſemaine ſainte, qui ont de la majeſté, mais qui ſont décrites partout. Je remarquerai ſeulement que Rome m'a rappellé, dans ce temps de redoublement de pratiques dévotieuſes, l'idée que je m'étois formée de la cour & de Paris, ſous le règne de Henri III ; c'eſt-à-dire, que dans Rome, où le libertinage, diſons mieux, la débauche & la crapule ſont partie des mœurs nationales, la dévotion, ou ce qu'on nomme ainſi, s'allie à tout. Si l'on excepte la valeur militaire, que rien n'altéroit parmi nous, & qui ne fait pas le caractère de la Rome moderne, ſes habitans ſont les Français du règne de Henri III. On ne voit à Rome, dans la ſemaine ſainte,

que des processions de pénitens, pieds nuds & couverts d'un sac, qui vont en stations d'une extrêmité de la ville à l'autre, à travers les boues, sur un pavé inégal, & souvent par un très-mauvais temps, & assez froid pour que plusieurs en rapportent des fluxions de poitrine. Les variations de température, dans la saison où se trouve la semaine sainte, sont si fréquentes, qu'un jour ne répond pas à l'autre. Nous en avions un d'été le jeudi saint, & le vendredi, nous eûmes pluie, grêle & un vent glacial. Ce n'est pas, comme ailleurs, le bas peuple seul qui forme ces processions de va-nud-pieds; les plus grands de Rome sont attachés à quelques confrairies, & en remplissent les devoirs. Un jeune homme de la plus grande espérance, & l'unique héritier de sa maison, revint d'une de ces dévotes caravanes, avec une fièvre qui le mit au tombeau.

Un spectacle du même genre est celui des *caravites*, dévotion imaginée par un Jésuite nommé Caravita. Une grande chapelle, appartenante aux Jésuites, est le lieu de la scène: c'est là que tous les vendredis, aux approches de la nuit, se rend une troupe de flagellans. La chapelle n'étant éclairée que par deux cierges placés sur l'autel, on n'a de lumière

que ce qu'il en faut pour ne se pas heurter les uns contre les autres. Au pied de l'autel est un crucifix, couché à terre, que chacun va baiser en entrant, avant d'aller se placer dans une des files, qui se forment à mesure que les dévots arrivent. Quand l'assemblée est complette, un homme, portant une corbeille remplie de disciplines, en distribue dans tous les rangs qu'il parcourt, comme on le pratique pour le pain béni dans nos paroisses. Dès que tout est en armes, un Jésuite fait une exhortation sur le mérite de la pieuse flagellation qui va se faire; il cache ensuite, sous l'autel, les deux cierges, & les ténèbres règnent dans la chapelle. Bientôt après on entend, pendant l'espace d'un *miserere*, un bruit pareil à celui d'un ouragan mêlé de vent & de grêle, par les coups redoublés de tant de flagellans. Un silence de quelques minutes succède à cet orage, pour leur donner le tems de se r'habiller, si toutefois ils se sont réellement mis à nud; car il ne m'a pas paru que les deux temps qu'on donne l'un avant, l'autre après la flagellation, fussent assez longs pour se dépouiller ou pour se revêtir. Je soupçonne que les plus fanatiques se rendent à la chapelle les épaules nues sous leurs manteaux, qu'ils peuvent quitter ou re-

prendre en un moment, & que les moins sots viennent, par hypocrisie, s'y faire voir, & profiter de l'obscurité pour se frapper sur le manteau. Aussi-tôt que le Jésuite a fait reparoître la lumière, le distributeur des disciplines va les reprendre de rang en rang, & chacun se retire édifié, battu & content. Garrik, le Roscius de l'Angleterre, & si excellent pantomime, à son retour d'Italie, & avant mon voyage, m'avoit fait un tableau si plaisant de cette farce dévote, que j'eus la curiosité de la voir. J'y allai deux fois: la première, je m'adressai à un Jésuite, qui, sachant qui j'étois, & ne me jugeant pas propre à être un des acteurs de la scène, me plaça fort honnêtement dans une tribune, pour en être spectateur. La seconde fois fut le vendredi saint, jour où il devoit y avoir un redoublement de dévotion & de coups de discipline. Nous y allâmes ensemble sept à huit Français, & nous nous plaçâmes au dernier rang, au bas de la chapelle, avec l'humilité qui convenoit à des profanes comme nous; car les Italiens n'ont pas une grande idée de la religion des Français, & ils ne pouvoient pas nous méconnoître, attendu que nous étions tous en grand deuil avec pleureuses, pour la mort de madame la dauphine.

Cependant on nous préſenta, comme aux autres, des diſciplines, dont on ſuppoſoit bien que nous ne ferions pas d'uſage; mais c'étoit toujours une galanterie qu'on nous faiſoit, & nous la reçûmes poliment. Quand on vint, après l'expédition, recueillir les diſciplines, au lieu de rendre les nôtres au diſtributeur, nous les gardâmes; mais nous lui donnâmes chacun un paole, dont il fut auſſi content qu'édifié.

Il y a dans la ſemaine ſainte un jour deſtiné aux femmes, pour cette fuſtigation, avec la différence qu'elles font ſur leurs feſſes ce que les hommes exécutent ſur leurs épaules. J'ignore quels péchés elles prétendent expier par-là; mais ce ne doit pas être un préſervatif contre l'aiguillon de la chair, ſi l'on en croit l'auteur du traité, *de uſu flagri in re venereâ.*

Il eſt ſingulier que dans toutes les religions il y ait eu des aſſociations de fanatiques qui ſe ſoyent imaginé qu'il y eût d'autres moyens de plaire à la Divinité que la pratique des vertus, & qui ſe perſuadent que le ſuicide étant un crime, ſe détruire en détail ſoit un acte méritoire. Il me ſemble qu'une idée plus noble & plus juſte de Dieu, eſt de croire qu'il nous donne les biens pour en uſer

ſans abus. Je dis ſans abus, parce qu'on ne peut en abuſer, ſans nuire à ſa conſervation, & que celle de notre être & les moyens de notre bien-être, ſans donner atteinte à celui d'autrui, ſont dans les vues de Dieu. Ainſi, les macérations, la caſtration phyſique ou religieuſe, les flagellations, &c. ſont des abſurdités, & ſeroient des crimes, ſi ce n'étoient pas des folies.

Mais je m'apperçois que je m'érige en prédicateur, ou anti-prédicateur, ce qui revient au même. Pour en avoir moins d'occaſions, ſortons de Rome. J'en partis le mardi d'après Pâques, 21 avril, par le plus beau jour de printemps, dans une chaiſe de voiturin, mon domeſtique à côté de moi, & muni de proviſions de bouche, attendu la connoiſſance que j'avois des auberges. J'avois cependant fait mon marché pour le ſouper, que le voiturin devoit me fournir; mais ce n'étoit que pour m'aſſurer du gîte, & je le quittai toujours de ſa bonne chère. Trois autres chaiſes étoient occupées par des prieurs dominicains, qui ſe rendoient à un chapitre à Bologne, & faiſoient la même route que moi. Comme nous entrions dans la belle ſaiſon, je préférai le voiturin à la poſte. Voyageant ainſi à petites journées de 10 à 12 lieues, je jouiſſois

jouiſſois du plaiſir de voir mieux la campagne, d'en examiner les différentes cultures, & de mettre de temps en temps pieds à terre, pour marcher dans les plus beaux endroits, & me délaſſer d'être aſſis. De plus, étant déjà aſſez avancés dans les grands jours, nous partions ſi matin, que nous arrivions de bonne heure à la couchée. Ajoutez une hâlte de deux heures pour dîner, le voyage n'eſt, dans le printemps, ni fatiguant ni déſagréable. Le ſeul avantage de la poſte eſt d'éviter quelques mauvais gîtes; mais étant muni de proviſions, je ne me trouvois point mal. J'étois même utile à mes compagnons de voyage, qui étoient d'aſſez bonnes gens, par d'excellente huile d'Aix, que je leur donnois pour des ſalades & des omelettes; car on ne trouve ſouvent dans les auberges de route, excepté dans les villes, que des œufs & des herbages, avec de l'huile déteſtable. Auſſi Miladi Orford, & M. d'Aubeterre m'avoient-ils obligé d'en recevoir de la leur à Naples & à Rome. Dans les villes principales, nos miniſtres & autres, tels que le comte Durazzo, ambaſſadeur de l'empereur à Veniſe, le comte d'Ericeyra, miniſtre de Portugal, ont toujours garni ma chaiſe de quelques proviſions qu'ils ſavoient devoir

m'être utiles, & me rendoient agréables à mes compagnons de voyage, à qui j'en faisois part.

La route de Rome à Florence est de cinquante lieues, & se fait, par les voiturins en cinq jours. Les lieux où l'on s'arrête, soit pour dîner ou se rafraîchir, soit pour coucher, sont Monterose, Ronciglione, Viterbe, Montefiascone, où je fis, comme à mon premier passage, honneur au *moscatello.*

En partant de Montefiascone, on cotoie, pendant trois lieues, le lac de Bolzène, qui en a sept de tour, & de forme presque ronde. Ses flots sont quelquefois aussi agités que ceux de la mer, au point que la navigation y est dangereuse. Je l'avois vu dans cet état en allant à Rome. Il y a deux îles vers le milieu : Bisentina & Martana. C'est dans celle-ci que Théodat fit transporter & étrangla, dit-on, lui-même, Amalazonte, reine des Goths, sa cousine-germaine, fille de Théodoric, & à qui il devoit la couronne. Cette princesse, mariée à Eutharic, & devenue veuve avant la mort de Théodoric, régna pendant huit ans avec gloire, sous le nom de son fils Athalaric. Celui-ci étant mort, elle épousa Théodat, son cousin, avec qui elle comptoit partager du moins l'autorité, & qui la

sacrifia à l'ambition de régner seul. Il fut à son tour la victime de Vitigès, général de ses armées, qui le fit périr, & s'empara du trône.

Deux lieues au-delà de Bolzène, on trouve Aquapendente, dernière ville de l'état ecclésiastique, en revenant de Rome. Quelque petite qu'elle soit, elle n'en est pas moins épiscopale. Il est vrai que les évêchés sont fort multipliés en Italie, puisqu'on y en compte deux cents cinquante-huit, & quarante métropoles, qui font deux cents quatre-vingt-dix-huit sièges, ou diocèses. Le seul royaume de Naples en a cent vingt-huit; les états du pape, dans l'Italie moyenne, cinquante-trois, dont trois métropoles; les états de Ravenne, Ferrare & Bologne, Parme & Modène, dix-huit; l'état Vénitien, vingt-trois; la Toscane, dix-sept; le Milanais, dix-huit; le Piémont, cinq; Gènes, six; la Sicile, onze; la Sardaigne six; la Corse, cinq; Luques, un. Le pape nomme à presque tous les archevêchés & évêchés de l'Italie; il y en a peu dont les souverains aient la nomination. Le roi de Naples, sur cent vingt-huit, ne nomme qu'à vingt-cinq, & à aucun de la Sicile. Le roi de Sardaigne nomme les six de cette île. Le grand duc de Toscane, présente trois sujets pour

chaque fiège, & le pape choifit. Tous les autres font à la nomination du pontife.

Les évêchés étant en fi grand nombre en Italie, il eft aifé d'en conclure qu'il y en a beaucoup d'un revenu médiocre, & d'un territoire fort borné. Auffi la plupart ne valent-ils pas nos cures du premier ni même du fecond ordre. On pourroit, en comparant ces prélats aux nôtres, les appeler des évêques à portion congrue. Ils ne fortent guère de leurs diocèfes; c'eft le corps le plus régulier de la prélature Italienne. Je veux bien croire que leur réfidence vient principalement de l'amour du devoir; mais je n'en foupçonne pas moins que la médiocrité de leur fortune y contribue auffi. Nous ne voyons point nos curés augmenter, par leurs équipages, les embarras de Paris.

Je partis heureufement très-matin d'Aquapendente, fans quoi j'aurois pu être arrêté long-temps, par un torrent, au pied de la montagne de Rodicofani, une des plus hautes de l'Apennin. Le lit en étoit à fec quand j'y arrivai, & je le traverfai en chaife; il y avoit quelques flaques d'eau dans les endroits les plus bas, ce qui n'empêchoit pas des gens de pieds de paffer, au moyen de petits détours. Mais comme l'efpace que remplit le torrent, dans fa force, eft fort large, je les

voyois se presser, & ce n'étoit pas sans raison. Les nuages noirs qui s'assembloient, embrassèrent bientôt tout l'horison, & à peine fûmes-nous passés, qu'il tomba un déluge avec des coups de tonnerre, tels qu'on les entend dans ces montagnes & entre des rochers qui réfléchissent & propagent la détonation. J'avois, en allant à Rome, éprouvé le froid le plus vif sur Radicofani, & à mon retour j'y essuyai le plus violent orage, qui dura tout le temps que nous mîmes à monter la montagne. Les éclairs effrayoient nos chevaux, & la pluie étoit si abondante, que nous étions comme dans un nuage épais, qui nous laissoit à peine voir quatre pas en avant. Le ciel enfin s'éclaircit, & nous fîmes halte à une auberge isolée, un peu au-delà du point où l'on commence à descendre.

De Rome à Florence, on ne trouve de ville considérable, que Sienne, propre & bien bâtie; mais sa population ne répond pas à son étendue; ce qui prouve qu'elle a été plus floriſſante qu'elle ne l'est aujourd'hui. La société y est, dit-on, fort aimable; on y parle aussi purement l'italien qu'à Florence, & sans l'âpreté & l'accent guttural du florentin. J'ai même observé que les villageois des environs s'exprimoient mieux qu'ailleurs.

J'arrivai de très-bonne heure à Florence, le samedi 25 avril. Après avoir pris mon logement dans une maison très-propre, sur le bord de l'Arno, j'allai voir le marquis de Barbantane, notre ministre, avec qui je passai les trois jours que je restai à Florence. Je les employai, par le plus beau temps, à voir ce qui mérite d'être vu, & sur-tout la galerie, où l'on pourroit rester huit jours de suite sans les regretter, & l'on n'en sort qu'avec le desir d'y retourner. Il y a des détails imprimés d'une partie des choses qu'on y voit, & comme je crois l'avoir dit, je n'ai aucun dessein de copier ce qu'on lit ailleurs; j'y recours moi-même quand je veux me rappeler ce que j'ai vu, & je ne fais ce journal de mon voyage que pour ma satisfaction particulière, & non pour l'impression.

M. d'Aubeterre avoit écrit en ma faveur à M. de Rosamberg, son ami, premier ministre du grand duc; mais quand j'arrivai, j'appris qu'il étoit parti depuis deux jours, avec le prince, pour trois semaines. J'en fus très-fâché, car j'avois principalement dessein de voir le grand duc, dont j'avois entendu des éloges qui ne m'étoient pas suspects. La plus grande des curiosités pour moi, c'est un prince digne de l'être. Il y en a assez de loués

par des courtisans & des poëtes; le grand duc l'est par le peuple & les paysans; voilà les vrais panégyristes. Il vient d'affranchir les campagnes de la tyrannie de la chasse; les laboureurs ne verront plus leurs moissons dévorées par les bêtes fauves, *in exultatione metent*, & ailleurs, *eminant in lacrymis.*

Les spectacles n'ayant pas encore cessé à Florence, j'y vis l'opéra bouffon, dont la musique est agréable, & les pièces misérables. Je n'en ai guères vu d'autres en Italie. Goldoni est le premier & le seul qui ait commencé à imiter le théâtre Français dans la comédie.

Je partis de Florence le mardi 28 avril, pour me rendre à Bologne, où je séjournai jusqu'au lundi au soir, 4 de mai. J'avois remarqué en passant les montagnes par où l'on arrive à Piétra-Mala, des preuves visibles d'anciens volcans, dont les éruptions sont antérieures à toutes les histoires; & il en est ainsi d'une grande partie de l'Italie. Un voyageur instruit, & tant soit peu attentif, en voit par tout des vestiges, tels que des pierres ponces, des pyrites, des laves durcies, qu'on a prises pour des pierres de carrières ordinaires.

Bologne est dans un plateau de la plus belle culture & de la plus forte végéta-

tion; & la campagne étoit alors dans son état le plus brillant. La saison & le temps engageoient à la parcourir, & j'en goûtai le plaisir. A l'égard du temps que je passai dans la ville, je l'employai exactement en homme de lettres. Ma première visite fut chez le vieux Zanotti, secrétaire de l'institut, qui me reçut en confrère; il me présenta à tous les professeurs, qui me comblèrent d'honnêtetés. L'un d'entr'eux, nommé Pozzi, professeur de chimie, élève de Rouelle, m'offrit d'être mon *Cicerone* dans Bologne, dont il me fit voir tout ce qui est digne de curiosité. L'institut seul suffiroit pour honorer la capitale d'un état. C'est un palais qui renferme tout ce qui concerne les sciences & les arts, astronomie, méchanique, physique, anatomie, peinture, sculpture, bibliothèque, &c. rien n'y est oublié en leçons & en modèles. La salle destinée à l'instruction des sages-femmes, est un établissement qui devroit se faire dans toutes les villes, qui peuvent entretenir un démonstrateur dans cette partie si nécessaire de l'art d'opérer. On voit dans une des salles de l'institut, des modèles en cire, de grandeur naturelle, de toutes les manières dont l'enfant peut se présenter pour sortir de la matrice, & le professeur donne en con-

ſéquence des leçons ſur la conduite que doit tenir la ſage-femme dans tous les cas poſſibles. Les femmes étant admiſes dans les académies d'Italie, Laura Baſſi occupe à Bologne la chaire de phyſique. Elle parle le français, & c'eſt en latin qu'elle donne ſes leçons. Il y a peu d'années que la ſignora Agneſe, de Milan, profeſſoit les mathématiques avec éclat. Elle s'eſt depuis retirée dans un couvent d'un ordre très-auſtère. Le comte Marſigli eſt le fondateur de l'inſtitut, qui eſt lié à l'univerſité & aux anciennes académies. Il y conſacra ſa fortune, & l'illuſtra par ſes connoiſſances en tous genres. Le pape Benoît XIV, natif de Bologne, a donné à l'inſtitut un nouveau éclat par ſes bienfaits & une protection éclairée. On ſait que Bologne, quoique dépendante du pape, qui y tient un légat, conſerve une image de liberté & de république. Elle a un ambaſſadeur à Rome, & un auditeur de Rote; elle fait battre monnoie, ſur laquelle on lit, *Bononia docet :* témoignage public de ſon amour pour les ſciences.

Le docteur Pozzi ne ſe contenta pas de me faire voir les palais, il me préſenta aux perſonnes les plus conſidérables. Il y avoit alors à Bologne un homme, ou plutôt un perſonnage qui avoit

joué un grand & triste rôle à la cour d'Espagne ; c'étoit le Castrat Farinelli, ce chanteur célèbre. Après avoir fait connoître son talent dans les principales cours de l'Europe, il s'étoit arrêté à celle d'Espagne. Le roi Ferdinand & la reine sa femme s'étoient tellement passionnés pour lui, que sa faveur éclipsoit le crédit des ministres. Aussi tous les princes qui avoient à négocier à cette cour, s'adressoient-ils à lui, le combloient de présens, & lui écrivoient des lettres telles qu'ils en auroient adressées aux Ximenès & aux Olivarès. Farinelli assiégé par les courtisans, recherché par les ministres, décoré de l'ordre de Calatrava, ne négligea pas sa fortune ; mais ce qui est sans exemple, il ne se laissa pas ennivrer de la fumée de la faveur, parut toujours modeste, & respecta même les grands qui réclamoient sa protection. Un d'entre eux lui demandant un jour ses bontés : *Voilà*, dit-il, *des expressions bien fortes pour les plaisirs que je puis faire : je vais, si vous le desirez, vous chanter une arriette : c'est tout ce qu'un seigneur tel que vous peut attendre de quelqu'un comme moi.* Il disoit quelquefois qu'il regrettoit la vie libre & vagabonde qu'il avoit menée avec ses camarades, & que des chaînes, pour être d'or, n'en étoient pas

moins pesantes. Cette façon de penser est d'autant plus étonnante, que ces êtres dégradés ont la plus haute opinion de l'importance de leur talent. La nature semble leur avoir donné, par compassion & pour consolation, la vanité la plus folle. Cafarielli disoit, en parlant de Farinelli, qu'il avoit été premier ministre en Espagne, &, ajoutoit-il, le méritoit bien, car c'est une voix admirable. La manière dont on traite les plus distingués de ces castrats, doit aussi leur tourner la tête. La seconde dauphine ayant le goût de la musique italienne, on fit venir à Versailles Cafarielli, à qui l'on entretint pendant son séjour un carosse & une table de six couverts, traitement exactement pareil à celui du confesseur du roi. Il ne chanta qu'une fois en public : ce fut un oratorio, dans la chapelle du louvre, le jour de la saint Louis, en présence de l'académie Française, & son payement fut une bourse de cent jettons. Sa fatuité, en fait de bonnes fortunes, étoit une chose curieuse. On ne pouvoit s'empêcher de rire du contraste de ses prétentions & de son état, qui pourtant n'étoit pas méprisé par certaines femmes. Une observation à faire par un philosophe, est que la multitude de ces castrats, voués & livrés uniquement à la musique

dès l'enfance, il n'en sort point de bons compositeurs. On en doit inférer que ce dont on les prive a de grandes influences sur les facultés de l'ame.

Farinelli, dans l'opulence, tient à Bologne une bonne maison, qui ne le sauve pas de la mélancolie. Affranchi de la cour à la mort de Ferdinand, il paroît aujourd'hui en regretter l'esclavage, comme il y regrettoit sa liberté. Il prouve, comme Bussi Rabutin, que si la cour ne rend pas heureux, elle empêche, après une longue habitude, qu'on ne le soit ailleurs. On me proposa de me mener chez lui; mais quoique j'aie autant de pitié pour les ministres disgraciés qui prennent si vivement leur état, que d'éloignement pour ceux qui sont ennivrés de leurs places, je ne crus pas devoir aller m'attrister avec Farinelli.

Je trouvai à Bologne un homme plus à plaindre qu'un vieux castrat blasé. C'étoit le marquis de Govea, oncle du duc d'Aveiro, exécuté avec une partie de sa famille, pour l'attentat commis sur le roi de Portugal. Quoique le marquis de Govea voyageât chez l'étranger, lors du crime, il a été compris dans le châtiment par la perte de ses biens, & s'est fixé à Bologne, où il vit d'une modique pension que le roi d'Espagne lui fait, m'a-

t-on dit, par compaſſion pour un innocent qui a le malheur de tenir de trop près à une famille coupable, pour pouvoir jamais rentrer dans ſa patrie. Je l'avois remarqué dans un café de la place du palais, où s'aſſemblent, comme à Paris, les nouvelliſtes & les déſœuvrés de la ville, & où j'allois le matin prendre du thé, entendre diſcourir, & me mêler de temps en temps à la converſation. J'y repaſſois le ſoir, après avoir employé la journée à voir ce qui le méritoit, les ſavans & les perſonnes les plus diſtinguées. Il y avoit toujours dans les différentes ſalles de ce caffé un monde conſidérable. Le haſard m'ayant fait aſſeoir auprès du marquis de Govea, je vis qu'il avoit l'ordre de Chriſt, & que ſes habits n'annonçoient pas l'opulence. Je m'informai tout bas de ſon nom & de ce qu'il étoit. L'ayant ſu, je lui fis politeſſe & liai converſation avec lui. Il y parut ſenſible, car ayant appris que j'allois à Veniſe, il me donna le lendemain une lettre pour un particulier de cette ville, dont il avoit tenu un enfant avant ſa diſgrace, & chez qui je ſerois mieux qu'à l'auberge, dans le concours d'étrangers qui ſe rendoient à Veniſe pour le carnaval de l'Aſcenſion.

Avant de quitter Bologne, je voulus

faire une visite aux dominicains avec qui j'avois voyagé. Leur couvent peut être regardé comme le chef-lieu, la métropole de l'ordre, puisque c'est là que leur St. Dominique est mort, & non enterré; car on comprend bien que tout fondateur d'ordre doit être canonisé & avoir son autel & non son tombeau, depuis St. Uldaric, première canonisation, par Jean XVI, dans le dixième siècle, jusqu'à notre mère de Chantal, sur qui je pourrois parler, si je n'avois pas des amies à la Visitation. Je ne fus point tenté de brûler un cierge devant le fondateur de l'inquisition, patron des incendiaires; mais j'admirai sa chapelle, & entendis d'assez bonne musique. A propos d'inquisition, on prétend qu'à Toulouse les dominicains continuent de donner à l'un de leurs moines le titre d'inquisiteur. Si cela est, il n'y a rien de si étonnant que leur impudence, si ce n'est l'indulgence du parlement qui le souffre. Mais l'exemple des Calas prouve que ce tribunal est aussi fanatique qu'un moine ultramontain. Mes compagnons de voyage me firent le plus grand accueil, & me montrèrent les beautés de leur maison. Je les priai de me conduire à leur bibliothèque, qui est assez

nombreuſe & dans un très-beau vaiſſeau. J'y remarquai beaucoup de bons livres. Mais le plus grand nombre eſt, comme dans tous les couvens, une armée de théologiens, de ſcholaſtiques, de myſtiques, & de pareilles compilations. Je ne tirai aucun de ceux-là des tablettes; mais j'en ouvris pluſieurs de différentes claſſes, & je remarquai l'attention de mes conducteurs ſur ce qui attiroit la mienne.

De la bibliothèque, nous allâmes à un lieu plus intéreſſant pour les moines, au réfectoire. Ils me firent voir enſuite leur cellier; je n'en ai jamais vu de plus grand ni mieux garni. Je fus étonné d'une ſi grande quantité de vins chez une nation où je ne crois pas avoir vu un homme ivre. Il y avoit, dans une enfilade de caves, de quoi abreuver tous les chapitres d'Allemagne. On m'offrit de déjeûner; mais devant partir le jour même, & n'ayant que le temps de faire préparer mes malles, je les remerciai, & allai à mon auberge, où j'avois ordonné mon dîner.

J'avois deſſein de connoître toutes les façons de voyager en Italie; & quand ce n'eût été que pour me déLaſſer des cahots de la route de terre, je voulus prendre place dans la barque

du courier qui part toutes les semaines pour Venise. Je m'y embarquai donc le lundi 4 mai, à huit heures du soir. Cette voiture n'est pas chère ; trois sequins furent le prix qu'on me demanda, & que je donnai à ce courier. On vogue toute la nuit sur différens canaux ; car on passe de l'un à l'autre, & l'on change trois fois de barque jusqu'à Ferrare, où l'on arrive le matin. J'eus le temps, avant de dîner, de parcourir la ville, & rentrai, vers trois heures après-midi, dans une barque qu'on remorque jusqu'à cinq milles de Ferrare. Là on s'embarque sur le Pô, dans une espèce de gabare pontée, où l'on passe la nuit ; & le mercredi 6, nous arrivâmes, vers quatre heures après-midi, à la vue de Venise. Nous étions près d'entrer dans les lagunes, lorsqu'un violent ouragan nous força de jetter l'ancre ; & dès qu'il fut calmé, j'entrai avec le courier dans un canot, & quatre bons rameurs nous firent bientôt arriver dans la ville. Je pris une gondole, qui me conduisit à la maison que le comte de Govea m'avoit indiquée. Le maître, à qui je remis la lettre du comte, me parut avoir conservé pour lui le respect dû à la naissance & au malheur. Il me reçut

très-bien, & j'y fus mieux que je n'aurois été ailleurs, toutes les auberges étant pleines d'étrangers qui se rendoient au carnaval de l'Ascension.

La barque du courier étant entrée pendant la nuit, j'eus, dès le matin, tout ce que j'y avois laissé. Je me rendis chez M. le Blond, consul de France, qui me fit toutes les offres possibles de service. J'allai de-là au palais de France, où il n'y avoit alors que M. Adam, secrétaire de l'ambassade, qui en usa avec moi aussi honnêtement que M. le Blond. Le marquis de Paulmy, notre ambassadeur, étoit alors en France, par congé. Mon dessein n'étant pas de faire des liaisons avec des Vénitiens, que je ne devois jamais revoir, mais de satisfaire ma curiosité sur le matériel d'une ville unique dans son genre, j'en trouvai toutes les facilités. Le comte Durazzo, que j'avois fort connu à Paris, se trouvoit alors ambassadeur de l'empereur à Venise. Ayant sû, par quelques François, que je devois arriver, je ne fus pas plutôt descendu à mon logement, que j'en reçus un message, pour me faire compliment, & m'inviter à venir souper avec lui. Je voulus m'excuser sur ce que j'étois en habit de voyage, & ne pouvois en ces

état me présenter devant madame l'ambassadrice, dont je n'avois pas l'honneur d'être connu, & que le lendemain je me rendrois à leur palais. Je reçus un second message de la comtesse, qui me fit dire qu'en quelque état que je fusse, elle me prioit de venir. Je m'y rendis, & dès ce moment, M. Durazzo fut mon principal guide pour parcourir Venise. Son palais, sur le grand canal, est magnifique, & meublé du meilleur goût. Il tient une excellente maison, dont il fait parfaitement les honneurs, & dont l'ambassadrice, grande, belle & bien faite, est le principal ornement. Il a de plus, sur la place St. Marc, un *casin* meublé avec élégance, où il se renferme les soirs avec sa société particulière, & où il m'admit. Les Vénitiens les plus opulens & hommes de plaisir, ont aussi leurs *casins*, qui répondent à ce que nos gens à la mode appellent leurs *petites maisons*.

Quand j'aurois voulu former quelque liaison avec des Vénitiens, il suffisoit de connoître leurs loix & leurs mœurs, pour juger que cela n'eût pas été possible, après celle que j'avois formée avec des ministres étrangers, que j'avois trouvés chez le comte Du-

razzo. J'en ai cependant vu de la première classe de la république, & en ai même reçu beaucoup d'accueil; mais ils étoient dans ce moment en nombre considérable à une fête qu'ils donnoient au duc de Wurtemberg, & où je fus présenté. Sans cette circonstance, aucun de ces nobles ne m'auroit parlé tête à tête.

On sait combien le gouvernement Vénitien est soupçonneux, & combien chaque citoyen noble ou citadin, craint de lui être suspect. Nul gouvernement n'est si despotique ni si sévère que cette aristocratie. La noblesse forme collectivement un despote, dont chaque noble faisant une petite portion intégrante, est individuellement esclave. Il n'y a point de sultan plus redoutable qu'un despote immortel. Sans troupes, sans garde apparente, l'ordre subsiste dans Venise, sous l'aile de la crainte de l'inquisition d'état. Tout est fait pour l'inspirer. Les procuraties offrent de toutes parts des troncs sous la forme de masques de lion, avec des inscriptions qui, sous le titre de *denoncie secrete*, invitent les passans à dénoncer ténébreusement & sans crainte de recherche, ce qu'ils savent ou croient, ou veulent faire croire de contraire au

gouvernement. Tous les sujets de délation sont articulés sur différens marbres. La première idée d'un étranger est, qu'on doit être dans une inquiétude continuelle, au milieu d'une foule d'espions contre-espionés. Cependant le peuple, proprement dit, n'est, ou ne se peut croire en aucun lieu plus libre qu'à Venise. On conviendra, je crois, que l'être le plus libre est celui qui peut, sans la moindre contrainte, satisfaire tous ses désirs. Voilà exactement l'état du peuple, & sur-tout, celui du bas peuple Vénitien. Ses jouissances sont en proportion avec ses désirs, & ses désirs avec ses moyens. Borné aux seuls besoins physiques, ses idées ne vont pas plus loin. Il ne désire que ce qu'il fait, & fait tout ce qu'il désire. Il peut se livrer à tout ce qu'une police plus sévère, sur les mœurs, peut défendre ou modérer ailleurs. Le gouvernement a grand soin que la ville soit abondamment pourvue de vivres, & à un prix proportionné aux salaires. Le peuple a de plus une opinion de lui qui affermit son attachement & son obéissance au sénat, & dont son imagination est flattée : il se regarde comme l'appui & le défenseur de ses maîtres.

J'eus bientôt la preuve qu'un étran-

ger, dès son entrée dans Venise, sans être contraint sur ses plaisirs, n'en est pas moins observé par le gouvernement. Peu de jours après mon arrivée, je fus présenté au duc de Wurtemberg, qui m'invita aux fêtes qu'on lui donnoit; & dès le soir j'allai à une des assemblées, dont plusieurs des principaux nobles faisoient les honneurs. La conversation s'engagea entre eux & moi, & je vis qu'ils savoient déjà les lieux que j'avois parcourus, tels que les procuracies, l'arsenal, &c. Ils me demandèrent si je ne séjournerois pas tout le temps du carnaval d'été, pour voir la régate, fête qui se donne rarement, & dont on préparoit le spectacle pour le prince. Cette régate est une course de gondoles sur le grand canal, avec des prix pour les vainqueurs. Des femmes & des filles sont admises à les disputer; & j'en vis sur de petits radeaux de planches, étroits, allongés & à fleur d'eau, parcourir en peu de minutes toute l'étendue du canal. Les concurrens pour les prix s'exerçoient journellement, & j'en avois si souvent été témoin, que je ne devois pas être fort curieux du vrai concours. Ma curiosité, sur des objets plus importans, étant satisfaite, je ne comptois

pas m'arrêter pour de ſimples ſpectacles. Je répondis à ceux des nobles qui me preſſoient de reſter, que mon congé de voyage étant limité, j'étois obligé de retourner en France. Sur quoi un d'entr'eux me dit obligeamment, qu'il étoit tenté de me dénoncer aux inquiſiteurs d'état, pour me faire prolonger mon ſéjour.

Le duc de Wurtemberg étoit depuis quelques mois à Veniſe, & ſe propoſoit de s'y arrêter encore. Son goût pour les fêtes, les ſpectacles & les autres diſſipations de cette nature, l'avoit engagé dans de ſi prodigieuſes dépenſes, que les adminiſtrateurs de ſes états travailloient alors à le mettre dans une eſpèce de tutèle. A l'égard de ſon ſéjour à Veniſe, il ne lui étoit pas fort onéreux.

Lorſque des princes d'un certain rang ſe trouvent à Veniſe, ſans garder *l'incognito*, le ſénat nomme quelques-uns de ſes membres pour les accompagner & ſubvenir à la dépenſe. Telle eſt la politique de cette ariſtocratie, qu'elle charge des poſtes & des emplois les plus onéreux, ceux de ſes membres qu'une opulence marquée peut rendre ſuſpects de vouloir ſe diſtinguer trop de leurs égaux. Ceux à qui elle confie

des gouvernemens, *regimenti*, leurs ambaſſadeurs même dans les différentes cours, ne reçoivent rien, ou reçoivent peu de la république. Elle a de plus l'attention de conſulter à la fois & la capacité & la fortune de ceux qu'elle charge d'une fonction. Si la longue durée de la conſtitution d'un état étoit la preuve de ſa meilleure forme d'adminiſtration pour le bonheur des ſujets, Veniſe l'emporteroit ſur tous les autres. Cette queſtion ſeroit un problême politique à réſoudre.

Il n'étoit pas naturel, qu'étant perſonnellement attaché au roi, par ma place, je n'allaſſe pas à Parme faire ma cour à ſon petit-fils. Je partis, dans ce deſſein, de Veniſe, à minuit, le ſamedi 16 mai, par la barque de Modène. Les cahots qui m'avoient fatigué ſur pluſieurs routes, me faiſoient préférer les voitures par eau, où j'avois la faculté de lire & d'obſerver, auſſi bien que par terre, les pays que je traverſois. On change de barque à la Poleſine, où l'on ſoupe pendant le déménagement. Le patron me fourniſſoit un matelas, de façon que je me trouvois encore mieux dans la chambre de la barque, que dans les lits dégoûtans des auberges de Rome à Naples.

Nous dînâmes, le dimanche, dans une auberge, ſur le bord du canal. On arrive le lundi, vers cinq heures du matin, à Pontelago, où le courier s'arrête quelque temps, pour laiſſer ou prendre des envois. On paſſe, vers onze heures, du Pô dans le Panaro, & l'on dine dans la barque. On arrive vers dix heures du ſoir au Final, dans le Modenois. On y paſſe la nuit, & le mardi matin, un commis vient, moins faire la viſite de la barque & des malles, que recevoir quelques paoles, que le courier m'avertit de donner, & que je lui fis donner, ſans même le regarder, l'argent étant la ſeule politeſſe que ces ſortes de gens exigent. Quatre lieues avant d'arriver au Final, à Bondino, j'avois remarqué un pont de trois arches, nouvellement conſtruit. Les culées, la baſe des deux piles & les parois extérieurs des ceintres, ſont de pierre; le reſte eſt en brique. Ce pont fait, & très-bien fait, l'a été en trois mois, par économie, aux frais des communes des environs, & n'a coûté que 45 mille écus romains, qui font à-peu-près 80 mille livres de notre monnoie. Cette légère dépenſe une fois faite, en épargne au pays une infinité d'autres de détails journaliers, dont

dont la maſſe étoit plus onéreuſe, ſans compter les embarras & les longueurs dans la circulation du commerce, & la communication des denrées. On ne voit nulle part exécuter auſſi promptement, & à ſi peu de frais qu'en Italie, des entrepriſes, ſoit de conſtructions ſolides, ſoit de décorations. Le théâtre de Saint-Charles à Naples, dont la cage & les eſcaliers ſont en pierres, a été conſtruit en moins d'un an, & celui de Paris en a exigé dix.

Le mardi 19, je dînai, ſoupai & paſſai la nuit dans la barque; mais dans le cours du voyage j'en ſortois pour me promener, en la côtoyant, dans les lieux où le payſage & la vue étoient le plus agréables dans cette belle ſaiſon. Il falloit que le patron fût content de moi, & que je ne lui fuſſe pas onéreux, car il me donna toujours du café après mon dîner; ce qui n'étoit pas du marché. Il n'y avoit avec moi de paſſagers qu'un marchand de Parme, avec ſa femme & un enfant de ſix mois, qu'elle allaitoit. Elle étoit grande, d'une taille dégagée, jeune & aſſez jolie. Le mari, d'environ trente ans, étoit bien de figure, & avoit eu de l'éducation; car il connoiſſoit paſſablement les auteurs latins. Une mère tendre, jeune,

& allaitant son enfant, dont elle prenoit le plus grand soin, étoit pour moi un tableau intéressant. Je lui fis cependant quelques représentations sur la manière dont elle soignoit son enfant. Cette petite créature, emprisonnée dans son maillot, crioit souvent. La mère n'y savoit autre chose que de lui présenter le teton, ou de lui donner de la thériaque. Je lui en vis prendre le premier jour près d'une demi boite. Cela me fit penser que cet électuaire n'est pas aussi échauffant qu'on le suppose, sans quoi l'enfant auroit eu les entrailles brûlées par un si fréquent usage. Mais cela ne me persuada pas que ce fût un bon régime. Je dis à la mère de le dégager de son maillot, & attendu la douceur du temps, d'essayer de le laisser nud avec toute la liberté de ses petits membres. Elle le fit, & l'enfant ne cria plus. Elle & le mari, d'après l'expérience, me remercièrent du conseil. Je crois que, dans la suite, la mère aura supprimé la thériaque & les entraves, & que dans les temps moins doux, elle se sera bornée à couvrir & envelopper son enfant, sans l'emmaillotter. Je desire qu'elle ait indiqué à d'autres une méthode si simple.

Le mercredi 20, nous arrivâmes à

Modène à portes ouvrantes, par le plus beau temps, & très chaud. La ville me parut riante & assez propre. Sans vouloir contredire ceux qui la qualifient de fangeuse, je me contenterai, à ce sujet, d'une réflexion que les voyageurs m'ont fait faire. Ils décident communément du climat, de la température, du beau ou du mauvais temps, suivant celui qu'il faisoit quand ils passoient en différens lieux, & en font l'état habituel. Malheur aux villes qu'ils ont traversées par la neige, la pluie ou la grêle!

Depuis six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir que je restai à Modène, si j'en excepte le temps du déjeûner & du dîner, le reste fut consumé dans les tracasseries des douanes, d'entrée & de sortie. On s'en tire avec des paoles; mais cela n'en est pas moins incommode, & c'est un des désagrémens du voyage d'Italie, par la multiplicité des petits états dont on peut quelquefois traverser deux ou trois dans le même jour.

Après avoir laissé passer le fort de la chaleur, nous prîmes, mes compagnons de voyage, mon domestique & moi, une voiture à quatre, qui nous mena coucher à Reggio, où nous fûmes assez bien traités. Nous en partîmes le lendemain

à la pointe du jour, & entrâmes dans Parme vers huit heures du matin. Aussi-tôt que j'eus pris un logement à la poste, j'allai chez le baron de la Houze, ministre de France, que je trouvai prévenu de mon arrivée, & dont, sans en être personnellement connu, je reçus l'accueil qu'il auroit pu faire à un ami. Il envoya sur le champ chez le premier gentilhomme de l'infant, savoir quand je pourrois être présenté. Sur la réponse que je pouvois venir sur l'heure, je n'eus que le temps d'aller m'habiller. Le baron vint me prendre dans son carrosse, & me conduisit au palais. Je fus donc présenté à l'infant, comme il se mettoit à table. Il me retint pendant son dîner, & engagea la conversation, m'adressant souvent la parole. Plusieurs dames assistoient à son dîner; c'étoit le seul temps où elles pouvoient lui faire leur cour jusqu'à ce qu'il fût marié. Je ne me retirai que lorsqu'il fut levé de table, & j'allai avec le baron de la Houze dîner chez lui, où je trouvai très-bonne compagnie, & entr'autres les PP. Jacquier & le Sueur, minimes Français, les meilleurs physiciens de l'Italie, qui étoient venus de Rome passer quelque temps auprès de l'infant, & lui donner des leçons. L'abbé Fru-

goni, homme de beaucoup d'esprit, & quelques gentilshommes distingués, étoient aussi du dîner.

L'après dinée j'allai me promener dans les jardins du palais, où l'infant m'ayant apperçu, me fit appeller. Il étoit entre son premier gentilhomme, son capitaine des gardes, & le chevalier de Kéralio, son gouverneur, gentilhomme Breton, & du plus grand mérite pour élever un prince. L'abbé de Condillac, son précepteur, étoit aussi le meilleur choix qu'on pût faire. Le temps de ses fonctions étant fini, il étoit alors retourné en France, où il est entré depuis à l'académie Françaife. Si l'on préjuge ce que sera le prince par ceux qui l'ont élevé, on n'en peut tirer qu'un favorable augure. Ils ont d'abord eu besoin, avant d'édifier, de détruire dans leur élève l'ouvrage des femmes auxquelles son enfance avoit été confiée, & dont il avoit reçu les premières impressions. Ces espèces de gouvernantes sont à-peu-près les mêmes dans toutes les cours. On ne devroit les charger que du physique, & la vraie éducation doit se commencer presque à la naissance. Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé dans l'infant beaucoup plus de connoissance de belles-lettres & des sciences, que dans nos

ſeigneurs, d'un âge plus avancé, & qu'on ſuppoſe les mieux élevés, ſi j'en excepte un Giſors, un Montmirail, un la Rochefoucault, les jeunes Noailles, & très-peu d'autres. Je cherche à m'en rappeller, & il ne s'en préſente point dans ce moment à ma mémoire ; j'en trouverois peut être encore un peu en cherchant beaucoup. Je ne ſerois pas ſi embarraſſé s'il falloit nommer leurs contraſtes. A l'égard du caractère de l'infant, les lettres que M. de Lomellini en avoit reçues, & qu'il m'avoit communiquées à Gènes, dûrent me prévenir favorablement, & je ne remarquai rien dans ce prince, en lui faiſant ma cour, qui ne fortifiât mon opinion. J'ajouterai que l'infant ayant ſû ce que j'avois dit de lui à la cour, à mon retour en France, écrivit une lettre, que j'ai vue, & dans laquelle il mandoit qu'il étoit très ſenſible au bien que j'en diſois, & qu'il eſpéroit ſe conduire toujours ſi bien, que je n'en écrirois point de mal comme hiſtoriographe. Je le déſire ; car, en fait d'éloges les plus juſtes donnés à des princes, il faut prendre des dates & fixer les époques. Pendant la promenade, où il me permit de l'accompagner, nous voyions de ſa terraſſe le champ de la bataille de

Parme, qu'il raconta très-bien, détaillant les positions & les mouvemens des armées, comme il l'avoit appris de son gouverneur, qui s'étoit trouvé à cette affaire. Lorsqu'il rentra dans son appartement, il voulut que je l'y suivisse. J'y restai à m'entretenir des affaires de France, avec le chevalier de Kéralio, pendant que le prince jouoit une partie avec son premier gentilhomme & le baron de la Houze.

Un homme plus curieux à voir que beaucoup de princes, & sûrement plus rare, est le ministre de Parme, M. du Tillot. C'est un homme de la plus exacte probité, de la physionomie la plus ouverte, & qui, chargé de toute l'administration, a le travail le plus facile. Né d'une famille honnête, il fut d'abord premier valet-de chambre du feu infant, gendre du roi. Ce prince en ayant senti le prix, en fit son ministre, & se reposa absolument de tout sur lui. Il le fit marquis de Felino; & depuis le mariage du jeune infant, le roi l'a décoré du grand cordon de Saint-Louis. Le marquis de Felino ne devant son élévation qu'à son mérite, il ne croit pas devoir être important, comme ceux qui doivent tout à la fortune. Les affaires ni les honneurs ne l'ont rendu ni

trifte ni fat. Il m'invita à dîner le lendemain de ma préfentation à l'infant. Lorfqu'on fut levé de table, j'engageai la converfation avec lui fur fes opérations économiques, & l'on ne peut être plus content que je le fus de fes lumières, & de fa facilité à les communiquer. Je lui dis, en le quittant, que j'étois charmé d'avoir vu & entendu le grand miniftre d'un petit état. On pourroit fouvent dire le contraire ailleurs. Plut à Dieu que l'infant le prêtât pour quelque temps à . . . . Rien n'égale l'ordre que M. du Tillot a mis dans les finances. Tous les fonds affignés font appliqués à leur objet, & rien n'eft dû à la fin de chaque mois. Comme j'en parlois à mon retour avec éloge, un de ces hommes qui fe piquent de voir tout en grand, & qu'on ne voit pas fous le même afpect, me dit qu'il y avoit une grande différence entre l'adminiftration des finances d'un état puiffant, & celle d'un petit. Ainfi, ajoutoit-il, celui qui fait bien manœuvrer deux mille hommes, ne commanderoit pas une armée. Mais s'il y a de la différence entre un grand & un petit état, il n'y en a pas moins entre les deux objets de comparaifon de la finance & du militaire.

L'art de la guerre a bien des parties qui se perfectionnent par l'exercice, sans quoi il ne seroit pas un art. Mais il exige de plus un génie particulier dans le général, pour préparer, saisir les circonstances & varier les ressorts. Il n'y a point d'opérations où les cas fortuits soient si fréquens, & qui exigent un parti plus prompt, souvent opposé au premier plan. Il falloit à Condé, dans ces occasions, ce coup d'œil d'aigle qu'on lui reconnoissoit. Turenne, son rival de gloire, avoit besoin de cette sagacité voilée par le flegme, qui lui faisoit prévoir & s'asservir les événemens; c'étoit la poudre cachée, qui ne se manifeste que par son explosion. Il falloit qu'un homme si peu avantageux fût bien sûr de son plan, pour dire, en parlant de Montécuculli, pour aujourd'hui, je le tiens. Le coup de canon qui, dans le moment, enleva ce grand homme, emporta aussi son secret; aucun officier ne put l'imaginer. C'est que, pour le deviner, il falloit le génie qui l'avoit trouvé.

Il n'en est pas ainsi de l'administration économique. Probité, vigilance, esprit d'ordre, & désintéressement personnel dans l'administrateur; plus de raison que d'imagination systématique.

Avec ces qualités, on gouvernera les finances de quelque état que ce ſoit : il ne s'agit que de trouver, & on le trouve quand on cherche, un Sully ou un du Tillot ; joignez y un prince qui les laiſſe maitres de leurs opérations. Il ne faut pas plus, ni d'autres reſſorts pour donner le mouvement à trois cent millions qu'à trois millions. Quand le fardeau eſt plus lourd, il ne s'agit, pour le mouvoir, que d'alonger le levier ; mais c'eſt toujours le même principe de force. Du Tillot eût été Sully en France ; Sully n'eût été que du Tillot à Parme. Un autre genre d'éloge, & dont je ne connois point d'exemple dans l'hiſtoire, c'eſt le ſoin qu'il prend d'inſtruire ſon jeune prince, dans l'art de gouverner lui-même. On pourroit dire du miniſtre Parmeſan, qu'il travaille continuellement à ſe rendre inutile, bien différent de ces miniſtres qui ne s'occupent que du ſoin de perpétuer l'enfance ou l'inapplication des princes dont ils ont la confiance. Tous les matins, le premier travail de M. du Tillot, eſt d'avoir, avec l'infant, une conférence, dans laquelle il lui expoſe l'état des affaires, le parti qu'on doit prendre, & le pourquoi.

Pour faire mieux connoître l'intelli-

gence de ce ministre, il faut considérer avec quel revenu il suffit à toutes les dépenses, & même à la magnificence de la cour. Les états de l'infant peuvent avoir 400 lieues quarrées, dont la population passe 500 mille ames. Ses revenus sont entre 3 à 4 millions, en y comprenant 700 mille livres que lui donnent, moitié par moitié, la France & l'Espagne.

L'archiduchesse Amélie, qu'il vient d'épouser, jouit, sur ces revenus, de 350 mille livres de domaine. Le mariage s'est fait avec un genre de magnificence peut-être unique. On a fourni un habit de *gala* à tous ceux qui forment la cour, à chacun suivant son rang & son état, sans surcharger le peuple. Je ne doute pas que le futur mariage du dauphin ne coûte des millions, sans un acte de noblesse. Les dépenses seront folles & le peuple payera pour tous. En voilà beaucoup à l'occasion du ministre d'un petit état; je serois plus court sur ceux d'un grand, en fait d'éloges.

Le vendredi, je dînai chez ce ministre, en très-bonne compagnie; il me mena ensuite voir les plans du nouveau palais qu'il fait construire pour l'infant. On ne peut employer plus d'intelligence & d'économie, sans nuire à la ma-

gnificence. De-là le comte Rezzonico, parent du pape, & gouverneur de la citadelle, m'y conduiſit, & m'en fit voir toutes les parties.

Le ſamedi, je dinai chez le baron de la Houze, avec les PP. Jacquier, le Sueur & Pacciaudi. Ce dernier eſt théatin & bibliothécaire de l'infant. C'eſt un homme d'une grande érudition & de goût dans les lettres. J'appris de lui-même, qu'à la mort du cardinal Fabroni, il avoit acheté quelques-uns des livres de cette éminence, dans l'un deſquels il avoit trouvé la lettre originale du P. le Tellier, qui marquoit au pape, qu'ayant aſſuré le roi qu'il y avoit dans les réflexions morales plus de cent propoſitions repréhenſibles, il en falloit abſolument condamner plus de cent, & que pour cet effet, il en dénonçoit 103. Le pape ne pouvoit donc pas faire moins que d'en donner une au-delà de la centaine. Sans quoi le P. Tellier eût fait une aſſertion hazardée. On ne peut pas tirer plus juſte. La lettre fut remiſe au cardinal Paſſionei, ennemi ouvert des jéſuites, qui n'en garda pas le ſecret.

Le baron de la Houze voulut encore que je dinaſſe le lendemain chez lui, où il ſe trouva, comme la veille, quinze ou vingt perſonnes. M. de Leyre, ſecrétaire



des commandemens de l'infant, homme de mérite, à qui l'on doit l'analyse de Bacon, m'invita pour le jour suivant; mais je m'étois déja engagé avec M. Kéralio. L'infant vint nous y voir pendant que nous étions à table, & entra dans la conversation tant que dura le dîner. Je revins encore le soir lui faire ma cour à son souper, & partis le lendemain mardi 26. Je passai l'après midi à Plaisance, où je couchai. La ville est assez belle, mais n'est pas fort peuplée. Parmi les choses remarquables qu'on y voit, les statues équestres d'Alexandre & de Ranuce Farneze, l'emportent sur toutes celles qu'on admire en ce genre.

Le mercredi, je me rendis à Milan, où je n'avois d'autre connoissance que le P. Frisi, théatin, professeur de mathématique. Je l'avois vu à Paris, où il avoit reçu des gens de lettres l'accueil qu'il méritoit; & il usa de représaille à mon égard, & voulut me présenter aux personnes les plus considérables de Milan, en commençant par le comte de Firmian, grand d'Espagne, & gouverneur du Milanois, pour qui j'avois, d'ailleurs, une lettre de recommandation, la seule que j'aie acceptée dans tout le cours de mon voyage. Par-tout où nous avions des ministres, je n'avois

beſoin que d'eux ; & à Milan, je vis, par la conſidération où le P. Friſi y étoit, que lui ſeul m'auroit ſuffi. La veille de mon départ de Parme, le comte Rezzonico étoit venu me voir & me donner deux lettres, l'une pour le comte de Firmian, & l'autre pour une tante du pape. Je m'étois, en arrivant, logé au Pozzo, la meilleure auberge de Milan.

Le lendemain, jour de l'Aſcenſion, j'allai chez le comte de Firmian, dont le palais, ſur le bord du canal, eſt très-beau, & meublé avec autant de goût que de magnificence. Je le trouvai au milieu d'une cour auſſi brillante que nombreuſe, & lui préſentai ma lettre. Il la reçut poliment, & plus obligeamment encore la mit dans ſa poche, ſans l'ouvrir, en me diſant : ces ſortes de lettres ne ſont pas faites pour vous. Nous étions prévenus de votre arrivée ; vous n'avez aucun beſoin de recommandation ; j'eſpère que vous voudrez bien dîner avec moi. Il ajouta que M. le duc de Modène étoit abſent ; mais que s'il eût été à Milan, il m'auroit vu avec plaiſir, me connoiſſant de réputation. Il n'y eut point de bontés dont il me comblât. Comme on ne devoit ſe mettre à table que dans une heure ou deux, j'eus le tems de voir ſes appartemens,

& ſur-tout ſa bibliothèque, en très-bon ordre, & fournie des meilleurs livres, tant anciens que nouveaux. Quand on vint nous avertir qu'on alloit ſervir, je me rendis auprès du comte, qui avoit retenu une vingtaine de ceux qui étoient venus lui faire leur cour. Après un excellent dîner, il y eut une heure de converſation générale, & le comte s'étant retiré, pour faire ſes dépèches, deux des convives, le marquis Carpani & le P. Friſi, me propoſèrent d'aller voir le dôme (c'eſt ainſi qu'on nomme la cathédrale) édifice ſurchargé de figures & d'ornemens, dont l'enſemble m'a paru d'aſſez mauvais goût. Le jour ſuivant, je vis le château, la bibliothèque ambroiſienne, le lazaret, &c.

Le marquis Beccaria, auteur de l'Ouvrage, *Dei delitti & delli pene*, que je comptois aller voir, me prévint, & nous eûmes enſemble une converſation au ſujet de ſon livre. Après lui avoir fait compliment ſur le caractère d'humanité qui l'avoit inſpiré, je ne lui diſſimulai point que je n'étois pas de ſon ſentiment ſur la concluſion qui tend à proſcrire la peine de mort, pour quelque crime que ce puiſſe être. Je lui dis qu'il n'avoit été frappé que de l'horreur des ſupplices, ſans porter ſa vue, en-

rétrogradant, sur l'énormité de certains crimes qu'on ne peut punir que de mort, & quelquefois d'une mort terrible, suivant les cas. Je convins de la sévérité, à certains égards, de nos loix criminelles, telle que la question préparatoire; mais j'ajoutai, & je le pense, que sans proscrire aucun genre de mort, il n'y auroit, pour la réforme de notre code criminel, qu'à fixer une gradation de peines, comme une gradation de délits. Il y auroit, sans doute, des délits qui ne seroient pas punis de mort, ainsi qu'ils le sont actuellement; mais il y a des crimes qui ne peuvent l'être d'une mort trop effrayante. La rigueur du châtiment est, dans certaines circonstances, un acte d'humanité pour la société en corps. J'entrai dans quelques explications, & je finis par donner à l'auteur les éloges que mérite son projet, qui peut être l'occasion d'une réforme dans le code criminel. Je crois cependant qu'on l'a trop exalté. Mais l'excès est l'esprit du siècle, & peut-être l'a-t-il toujours été du Français.

On est revenu depuis quelque temps de beaucoup de préjugés; mais on s'accoutume trop à regarder comme tels tout ce qui est admis. Dès qu'un auteur produit une idée nouvelle, elle

eſt auſſi-tôt reçue comme vraie ; la nouveauté ſeule en eſt le paſſe-port. Je voudrois pourtant un peu d'examen & de diſcuſſion avant le jugement. Doit-on enſeigner des erreurs aux hommes? La réponſe ſera courte. Jamais.

Doit-on les détromper de toutes? Ce ſeroit la matière d'un problême qu'on ne réſoudroit pas ſans faire des diſtinctions. Il faudroit d'abord s'aſſurer ſi ce qu'on prend pour des erreurs, en ſont en effet; & enſuite, ſi ces prétendues erreurs ſont utiles ou nuiſibles à la ſociété.

Je partis de Milan, le ſamedi 30 mai, dans un carroſſe coupé, mon domeſtique à côté de moi. Le voiturin ne me demanda, porté & nourri, que cinq ſequins Vénitiens, que je lui donnai. Il eſt vrai que je lui faiſois grace du ſouper, que je ne ſtipulai jamais que pour aſſurer le gite : ce qui faiſoit que les voiturins, étant contens de moi, n'en agiſſoient que mieux. Cette façon de voyager à petites journées, dans les plus grands jours de la plus belle ſaiſon, & par un très-beau temps, me plaiſoit aſſez. Je n'avois, juſques à Turin, qu'à traverſer des lieux qui ne méritent pas qu'on s'y arrête, & je

jouiſſois de l'aſpect de campagnes bien cultivées, & dans le primevert.

Je vins, en ſortant de Milan, dîner à Bufalore, dans une auberge au bord d'un canal navigable, & d'une eau ſi limpide, qu'on diſtingueroit au fond une épingle. Je couchai à Novarre, dînai le lendemain à Verceil, couchai à Ligourne, & le jour ſuivant, paſſant par Chivai, j'arrivai à Turin à la meilleure auberge, & à l'heure où l'on alloit ſe mettre à une table d'hôte pour dîner. J'y pris place avec douze ou quinze officiers & autres. Après le repas, qui fut aſſez bon, je profitai de la beauté du jour pour une promenade ſur les remparts & à la citadelle. En rentrant le ſoir, j'envoyai chez M. le baron de Choiſeul, pour ſavoir à quelle heure il ſeroit viſible le lendemain. Pour réponſe, il m'envoya un valet-de-chambre m'inviter à ſouper chez lui avec le marquis de Paulmy, qui venoit d'arriver de France, retournant à l'ambaſſade de Veniſe, le même jour que j'arrivois auſſi à Turin pour retourner en France. J'étois déjà déshabillé, & chargeai le valet-de-chambre de mes excuſes pour M. de Choiſeul, & de lui dire que j'irois le lendemain lui rendre mes devoirs. Je n'y manquai

pas ; j'y trouvai M. de Paulmy ; & comme il étoit de très - bonne heure, nous laissâmes, après une courte visite, M. de Choiseul à ses affaires, & employâmes la matinée à voir le palais & les appartemens du roi. Nous revînmes dîner chez M. de Choiseul. Notre après-dînée fut consacrée au muséum, à l'université. Nous allâmes de-là aux archives qui sont dans le plus grand ordre. C'est dans une des pièces qui les renferment, que nous vîmes la table isiaque, si connue par les gravures qui en ont été faites.

Le jour suivant, nous fîmes, M. de Paulmy & moi, différentes courses dans la ville, & revînmes dîner chez M. de Choiseul, comme le jour précédent, avec plus de vingt personnes, hommes ou femmes, de la principale noblesse. Nous allâmes, après-dîner, au château de Stupinigi.

Le roi étoit alors à la vénerie, & je devois lui être présenté. Mais il étoit malade ; & ne prévoyant pas quand on pourroit le voir, je ne voulois pas, dans cette incertitude, m'arrêter longtemps à Turin. Un voyageur qui a satisfait les principaux & les vrais objets de sa curiosité, & qui revient dans sa patrie, est un peu impatient d'y arri-

ver, & un Français l'eſt peut-être plus qu'un autre, ſur-tout ſi ce Français revient à Paris, que la plupart des étrangers quittent avec peine. Il faut que le ſéjour en ſoit bien ſéduiſant, puiſqu'il guérit de la *maladie du pays*, c'eſt-à-dire, du déſir naturel de retourner vivre & mourir dans le lieu de ſa naiſſance, ceux mêmes qui y ſeroient avec le plus d'avantages. Je crois cependant, ſi j'en juge par moi-même, qu'il y a peu de provinciaux fixés, par état, & avec agrément à Paris, qui ne ſoupirent quelquefois après le pays natal. Le payſan le plus malheureux eſt ſi attaché à la terre où il eſt né, qu'il ne la quitte qu'avec déſeſpoir. Les émigrations ſont les plus fortes preuves de la miſère d'un état.

Ne voulant pas prolonger mon ſéjour à Turin, j'arrêtai une chaiſe de voiturin, pour partir le jeudi 4 juin après dîner, parce que j'étois convenu avec M. de Paulmy d'aller, le matin, voir la Superga, à une demi-lieue de Turin, ſur une montagne couverte du bas juſques au haut de vignes, de boſquets, d'arbres & arbuſtes, & aſſez eſcarpée, pour qu'on n'y puiſſe arriver que par un chemin tracé en zig-zag. Nous y allâmes avec pluſieurs officiers, qui

offrirent de nous accompagner. Quoique nos carrosses fussent à six chevaux, nous fûmes une heure à monter. Mais les cochers & les postillons voulant apparemment briller à la descente, eux & leurs chevaux, nous ramenèrent avec une telle rapidité, qu'une roue sortit de l'essieu d'un des carrosses, qui fut renversé & traîné quelque temps sur le côté. Heureusement ni maîtres, ni valets ne furent pas blessés. Par un autre bonheur, cet accident arriva à la voiture qui nous suivoit : car si elle nous eût précédés, la nôtre nous eût emportés dessus ; les deux se seroient brisées ensemble, & nous aurions tous couru les plus grands risques.

La Superga consiste en une église desservie par un chapitre noble, & un corps de bâtimens; le tout élevé avec une magnificence royale. C'est l'accomplissement d'un vœu que fit le roi Victor en 1706, lorsqu'assiégé dans Turin, il se voyoit près de perdre ses états par la prise de sa capitale. Dans la consternation où il étoit, il promit à une Madone, qui avoit une petite chapelle sur la montagne, de la loger bien mieux, si elle le délivroit des Français. La vierge l'exauça, & il lui tint parole. A juger de ses allarmes par

gne. Le mot étoit plaiſant; mais ce qui me le parut autant, fut que le ſupérieur actuel, avec qui je voyois cette Vierge, me parla lui-même de cette reſſemblance; à quoi je répondis, en ſouriant, que tous les Français en jugeoient ainſi.

On ſait que le maréchal mourut en 1734, à Turin; & l'on prétend qu'un moment avant d'expirer, apprenant que le maréchal de Barwick venoit d'être tué, d'un coup de canon, au ſiège de Philisbourg, il dit : *Cet homme-là a toujours été heureux.* Le mot eſt bien dans le caractère de Villars, qui mouroit dans ſon lit à la tête d'une armée; mais je doute qu'il ait pu le dire. Il n'eſt guères poſſible qu'il ait appris à Turin, le 17 juin, jour de ſa mort, celle de Barwick, tué le 12 en Allemagne. Il eſt très-commun, qu'en toutes circonſtances, le Français laiſſe échapper des traits qu'on attribue à ceux à qui ils conviennent le mieux. Nous avons, à cet égard, fait une perte dans la ducheſſe d'Orléans, (Conti). Comme elle diſoit quelquefois des mots plaiſans & hardis, on lui en attribuoit auſſi pluſieurs qu'elle vouloit bien adopter, parce qu'ils au-

roient été dangereux dans toute autre bouche que la ſienne.

Je ne dois pas oublier que le corps du maréchal de Villars eſt encore en dépôt à Turin, ſans que ſa famille ait eu le cœur de le faire tranſporter en France, quoiqu'elle en ait eu la plus riche ſucceſſion, & qu'elle en tire toute ſa gloire.

La Superga, étant comme l'Eſcurial, l'accompliſſement d'un vœu, a eu auſſi la même deſtination. Philippe II, en mémoire de la bataille de St-Quentin, gagnée ſur les Français le jour de St. Laurent 1557, fit bâtir l'Eſcurial, dont la diſtribution des édifices & des cours, eſt dans la forme d'un gril. L'égliſe des Hyéronimites, qui en repréſente le manche, eſt le lieu de la ſépulture des rois d'Eſpagne.

Le roi Victor deſtina pareillement la Superga à ſa ſépulture & à celle de ſes ſucceſſeurs. Son corps y eſt en dépôt, dans une chapelle, en attendant qu'on élève ſon mauſolée, dont les marbres ſont raſſemblés, façonnés, ſculptés & prêts à être réunis & mis en œuvre.

La population de tous les états du roi de Sardaigne, eſt d'environ 4 millions d'ames : ſavoir, trois pour le Piémont & la partie d'Alexandrie, quatre

tre cents mille pour la Savoie, & autant pour la Sardaigne. Les revenus de l'état montent à vingt-cinq millions de notre monnoie. Tout le Piémont eſt cultivé comme un jardin, & le payſan m'a paru logé, vêtu & nourri, ce qui eſt toujours ma règle pour juger d'une bonne adminiſtration. On voit, dans les montagnes de la Savoie, quel parti un peuple laborieux peut tirer du ſol le plus ingrat.

L'état militaire eſt actuellement de vingt mille hommes, preſque tous d'infanterie; & on le porte juſqu'à cinquante mille en tems de guerre.

A l'égard du gouvernement, le roi y tient lui-même le timon de l'état. Il donne audience à quiconque a des plaintes à lui porter, & rend juſtice, même contre ſes miniſtres, qui ne ſont que ce qu'ils devroient être par-tout, exécuteurs exacts des ordres du ſouverain. On n'entend point là comme ailleurs, dire : *Ah ! ſi le roi le ſavoit!* On peut tout lui apprendre, & l'on eſt ſûr de n'obéir qu'à lui. Un homme opprimé par un miniſtre, ſous-miniſtre, intendant, commis, &c, n'eſt point obligé de ſe conſumer en frais de courſes, de ſéjours, d'argent, de patience, & quelquefois d'humiliations,

pour obtenir, je ne dis pas juſtice, mais audience. Les miniſtres ne ſont point, à Turin, tels que certains des nôtres à Verſailles & à Paris, inviſibles comme Dieu, & ſourds & muets comme des idoles. *La bureaucratie*, déjà ancienne parmi nous, ſeroit un mot barbare à Turin. Le roi de Sardaigne, homme d'un très-grand ſens, auroit de la peine à le comprendre, & encore plus à ſouffrir qu'il ſignifiât quelque choſe chez lui.

Si ſa manière de gouverner nous paroiſſoit extraordinaire, ſa cour ne le paroîtroit pas moins à ceux qui habitent la nôtre. Ils ne concevroient pas qu'on fût obligé d'avoir ou de montrer des mœurs, de cacher des intrigues, au lieu de les afficher. Ils trouveroient peu de dignité dans une cour qu'ils regarderoient comme un couvent. Le roi mange avec ſa famille, & ne croit pas devoir multiplier, dans le même château, des maiſons dont il faut toujours que le peuple paye l'entretien. Les charges, à cette cour, ſont peu lucratives, & n'en ſont pas moins recherchées. Il ſuffit aux contendans qu'elles ſoient honorables. Toutes les dépenſes du roi de Sardaigne ſont appliquées aux vrais beſoins de l'état ; & ce n'eſt

qu'ainſi qu'on fait refluer dans le peuple tout l'argent qu'on y a puiſé, & qu'il peut de nouveau payer les impoſitions.

Nous dînâmes, au retour de la Superga, chez M. de Choiſeul, en auſſi nombreuſe compagnie que les jours précédents. J'y trouvai entr'autres le comte d'Ericeira, ambaſſadeur de Portugal, petit-fils de celui qui traduiſit en vers Portugais l'art poëtique de Boileau. Je l'avois fort connu à Paris, où je le voyois ſouvent chez la belle princeſſe de Rohan, dont il étoit parent. Ayant ſu que je partois au ſortir de table, il envoya, pendant le dîner, garnir ma chaiſe de vin de Sétubal & de Maraſquin. Il étoit aſſez tard quand le dîner finit, & je ne pus aller coucher qu'à St.-Ambroiſe. Je remarquai, dès le ſoir, & la ſuite du voyage m'a confirmé, que les voiturins de Turin à Lyon, traitent mieux les voyageurs que ne font ceux qui parcourent l'Italie. Peut-être cela vient-il de l'ordre qui règne dans l'adminiſtration du roi de Sardaigne. Quand les premiers reſſorts d'un état ſont bien réglés, cela s'étend, de proche en proche, ſur les objets mêmes qui n'attirent pas l'attention du gouvernement. Le vendredi 5 juin, je

traverſai Suze, & allai dîner à la Novalèze. C'eſt là qu'on démonte les voitures pour les tranſporter à dos de mulet à Lanebourg, au-delà du mont-Cénis. La même opération ſe fait à Lanebourg pour ceux qui vont de France en Italie. On a le choix, pour ce paſſage, d'un mulet, ou d'une chaiſe de paille portée ſur deux bâtons. Le trajet de la Novalèze à Lanebourg, qui eſt de cinq lieues, ſe fait en quatre à cinq heures ; & mes porteurs, qui ſe relayoient, ſouvent ſans s'arrêter, marchoient auſſi leſtement, à la deſcente, qu'ils l'auroient pu faire dans les rues de Paris. Ils ne font, dans tout le trajet, que trois ou quatre pauſes aſſez courtes. On monte l'eſpace de deux lieues. Le plateau qu'on traverſe enſuite, en a à peu près autant dans ſa longueur, & la deſcente à Lanebourg n'étant que d'une lieue, eſt ſi rapide, que dans le temps où toute la montagne eſt couverte de neige, on deſcend, en moins d'un quart-d'heure, ſur un traineau, d'une hauteur où l'on ne parvient, en montant, qu'en deux heures de marche. Il s'en faut bien qu'après cette deſcente on ſoit à Lanebourg au niveau commun des terres; car, à quelques inégalités près, on

continue de descendre jusqu'à ce qu'on soit sorti de la Savoie. Quelqu'élevé que soit le plateau du mont-Cénis, il n'est pas étonnant qu'étant dominé par des montagnes très-hautes, toujours couvertes de neige, il s'y soit formé un lac. Il peut avoir une lieue de circonférence; il est de la plus belle eau, & très-profond vers le milieu. Je m'arrêtai à considérer ces lieux qui offrent le tableau des ruines du monde, pendant que je faisois rafraîchir mes porteurs à une espèce d'auberge. L'hôte vient prendre possession vers la fin du printems, lorsque la fonte des neiges a découvert la verdure. Ce n'est pas qu'il n'y fit encore assez froid, quoique ce fût au mois de juin, & que le ciel fût sans nuage. Les cavités qui se trouvent dans plusieurs endroits du plateau, étoient pleines de neige, & mon domestique me fit remarquer de la glace où il passoit, sur son mulet, sans la rompre. La température est en effet sur les monts, très-différente de celle de la plaine. En partant de la Novalèze à midi, qui n'est nulle part le moment le plus chaud du jour, nous éprouvions un froid très-vif; & entre une & deux heures, ce qui est par-tout le paroxysme de la chaleur, le froid se faisoit

ſentir par degrés, à meſure que nous montions, au point que je fus obligé de prendre ma redingotte. Comme on m'avoit parlé de la bonté des truites qu'on pèche dans le lac du mont-Cénis, j'en fis prendre & apporter pour mon ſouper à Lanebourg, & je les trouvai telles qu'on me l'avoit dit.

Le paſſage du mont Cénis, dont tant de voyageurs parlent comme d'une entrepriſe, n'eſt ni dangereux, ni effrayant. Il y auroit, ſans doute, du péril à le paſſer pendant que les neiges tombent, ou dans les grandes fontes, quand on peut craindre les lavanges; mais tous ces dangers ſont communément prévus par les gens du pays : ils en préviennent les voyageurs, & les porteurs ne s'expoſeroient pas. Il n'y eſt gueres arrivé de malheur que par une imprudence volontaire, & l'on ne doit pas ſuppoſer de danger à faire ce que font journellement tant de gens naturellement timides. La corniche, qui fait partie du chemin de Savone à Gènes, bordée de précipices, eſt plus effrayante à la vue que le paſſage du mont Cénis.

Le ſamedi 6, nous couchâmes à Saint-Michel, après avoir fait une halte en chemin. Le dimanche 7, jour de la Pentecôte, nous paſſâmes à Saint-Jean-de-

Maurienne, dinâmes à la chambre, & allâmes coucher à Aiguebelle. Nous en partîmes le lundi 8, pour aller dîner à la vue de Montmelian, à un hameau où nous fûmes très-bien traités. La couchée fut à Chambéry. Un banquier de Rome m'avoit joint à Aiguebelle, & nous fimes route ensemble jusqu'à Paris. Le mardi 9, passant aux Echelles, je dînai au pont de Beauvoisin, gardé du côté où l'on sort de la Savoie, par des soldats Piémontais, & de celui où l'on entre en France, par des Français. Les commis de cette douane frontière, qui sont très-attentifs à tout ce qui passe, arrêtèrent ma chaise, & commençoient à détacher mon bagage. Je descendis, pour être présent à la visite. Le chef ayant, par hasard ou par curiosité, jetté les yeux sur mon passe-port que je déployois pour le montrer au commandant de la place, dit à ses commis de ratacher les malles qui étoient encore derrière la chaise, & ajouta, en s'adressant à moi, que mon nom lui étoit connu, & que s'il l'avoit sçu d'abord, on ne se seroit pas mis en devoir de me visiter. Je le remerciai fort de ses politesses, & remontai en chaise. En traversant la place, j'apperçus, au milieu d'une troupe d'officiers, un homme que je jugeai être

le commandant, & qui l'étoit en effet. Je remis pied à terre, & lui préſentai mon paſſe-port, ſigné du duc de Choiſeul, miniſtre de la guerre & des affaires étrangères. A ce nom, tout militaire fléchit le genou; ainſi, le commandant l'ayant lu, & le trouvant conçu en termes aſſez obligeans pour moi, me le rendit avec des complimens qui ne l'étoient pas moins. Après dîner, nous allâmes coucher à la Tour-du-Pin. Le lendemain, mercredi 10, dîner à la Verpillière, & j'arrivai à Lyon vers cinq heures.

A peine étois-je arrivé à l'hôtel garni du Palais-Royal, que j'y reçus la viſite de l'Intendant, M. Baillon. J'allai enſuite en faire une à l'archevêque, mon confrère à l'académie Françaiſe. Il vouloit me loger à l'archevêché, & envoyer chercher mes malles à l'auberge; & j'eus peine à obtenir qu'il m'y laiſſât, pour le peu de ſéjour que je devois faire à Lyon. Je reſtai à ſouper avec lui. Le lendemain j'y dînai. Le jour ſuivant, chez l'intendant. Le ſamedi 13, je partis de Lyon, par la diligence, & arrivai à Paris, le mercredi 17, veille de la Fête-Dieu.

Longæ finis chartæque viæque.

PLAN ABRÉGÉ

DU

GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE

DE L'ETAT ECCLESIASTIQUE.

Les impôts que paie le peuple de l'état du pape, sont de deux sortes. Les uns entrent dans le trésor du prince, les autres servent aux dépenses de la communauté.

Toute ville, tout village, le plus petit bourg compose une communauté; cette communauté a un conseil formé d'un certain nombre d'habitans, chargés de veiller aux intérêts de cette société.

Les états du pape sont divisés en autant de petits états, qui, dans l'origine, levoient par eux-mêmes les impôts que le prince leur demandoit, & ceux qui étoient nécessaires pour leurs dépenses particulières. Ainsi, l'état avoit, dans cette partie, l'avantage des petites so-

ciétés, qui, d'ordinaire, ſont mieux adminiſtrées que les grandes.

Il ne reſte plus que l'ombre de cet établiſſement. Les communautés ſubſiſtent, mais elles ne peuvent rien faire ſans obtenir la permiſſion du bureau d'adminiſtration, établi à Rome. Les tributs qu'elles paient ſont préſentement levés par des ſouſtraitans.

Les impôts portent ſur différens objets; ſur la terre, la mouture du bled, la viande, le vin, & ſur diverſes autres marchandiſes.

L'impôt ſur la terre, eſt aſſis ſuivant un cadaſtre particulier, fort ancien, formé ſuivant la valeur & la quantité de la terre. Chaque communauté a ſon cadaſtre particulier. La taxe d'une terre, autrefois en friche, & qui pour cela même payoit peu, hauſſe en proportion de ſon nouveau rapport. Quand il faut augmenter cet impôt, il s'augmente toujours dans la première proportion, & ſe diminue de même.

Dans le territoire romain, qui s'étend à quarante milles autour de Rome, l'impôt ſur les terres eſt ordinairement très-modique, parce qu'il n'entre point dans la maſſe des revenus qui doivent ſe verſer dans la caiſſe du prince; il eſt deſtiné pour l'entretien des ponts & chauſſées.

Il est réparti comme celui des communautés, suivant la valeur & la quantité des possessions. Cet impôt vient d'être augmenté, pour un an seulement. Ce surplus est destiné au trésor du prince, ayant voulu, par-là se couvrir des dépenses extraordinaires qu'il a été obligé de faire pour la dernière disette de grains. Le reste de l'état ecclésiastique est exempt de ce secours momentané.

L'impôt sur la mouture du bled se paie au moulin. On y porte une permission de moudre tant pesant de grain ; ce qui ne peut jamais être moins d'un demi-rube. (Le rube de bled rend en farine 620, ou 640 livres romaines, de 12 onces. Cette différence de poids vient du grain plus ou moins pesant.) Un commis pèse la farine qui en provient, en enregistre le poids, & en fait payer le droit avant que la farine sorte. Le droit de mouture est différent suivant les lieux : il se payoit à Rome, il y a un an, à raison de 4 livres tournois, pour chaque rube, par les particuliers, & 6 liv. 17 f. par les boulangers.

Cette nouvelle disposition a été faite pour remédier à un abus qui s'étoit introduit. Les particuliers faisoient chez eux du pain, non-seulement pour leur provision, mais encore pour le vendre ;

L. 6

ce qui nuifoit beaucoup au commerce des boulangers, parce qu'ils pouvoient donner leur pain à meilleur marché.

On impofe au marché, fuivant le prix de la vente, le droit que doit payer un animal. Ce droit ne fe paye point comptant; la communauté des bouchers eft refponfable des dettes de chacun en particulier. Il s'en paye une partie avec les graiffes des animaux tués. Chaque boucher porte à un magafin commun, établi par le gouvernement, la graiffe de la femaine : on l'enregiftre, & l'on retranche de fa dette pour le droit, ce qui eft retiré de la vente qui fe fait aux chandeliers, qui font obligés de venir s'y fournir à un certain prix.

Le prix des différentes viandes de bœuf, veau, agneau, mouton & cochon, eft fixé. Cette fixation fe fait après avoir envoyé compter dans tout le territoire romain le nombre des animaux. On enregiftre la quantité appartenante à chaque particulier, & il doit prouver l'avoir préfentée au marché, ou rapporter les peaux de ceux qui font morts d'accident ou de maladie, & en juftifier la vérité.

Le prix des peaux eft encore fixé, & un boucher ne peut les vendre qu'à un tanneur qui lui eft défigné. Cette taxe

de la viande se renouvelle tous les ans ; & se fait en différens temps, suivant l'espèce d'animaux.

Hors de Rome la viande se vend toujours deux cinquièmes de sou, moins que dans la ville. Les légats font aussi dans leurs départemens cette fixation, & suivent les mêmes regles qu'à Rome.

Le vin du territoire romain est exempt. Celui qui n'en provient pas, mais qui est cependant de l'état du pape, paie 20 sols par barril. Ce barril contient environ 68 bouteilles de France.

Le vin étranger, quel qu'il soit, paie 2 sols & demi par pinte. Celui qui entre en futaille, paie près de 50 pour 100 de l'estimation. On ne peut rendre raison de cette différence, à moins que ce ne soit la douceur de l'estimation : chose qui cependant est fort arbitraire, & qui dépend de la faveur pour les personnes.

Dans plusieurs endroits, l'impôt ne porte point sur l'objet dénommé, la communauté ayant représenté qu'une autre partie le supporteroit plus facilement, & le bureau d'administration ayant consenti à ce changement. Ce droit de remontrance est le seul reste de la puissance qu'ont eu autrefois ces assemblées de citoyens.

Tout l'état paie l'impôt du sel. Il se

fabrique à Oſtie, ſur la Méditerranée, & à Cervia, ſur la mer Adriatique. Il ſe diſtribue, de ces deux ſalines, dans tous les états du pape. La différence du prix, conſiſte dans la différence qu'y peut apporter le tranſport plus ou moins éloigné. Il n'y a point de fraude ſur cette partie ; le contrebandier n'y gagneroit rien. Deux ſols la livre de 12 onces eſt le prix le plus haut : 1 ſol eſt le plus bas.

Il n'y a pas long-temps que le tabac étoit auſſi une ferme. Il s'y faiſoit une grande contrebande, & les frais néceſſaires pour l'empêcher, ou plutôt pour la diminuer, en abſorboient le bénéfice. Le prince a rendu le tabac marchand, a augmenté le prix du ſel, & a ajouté quelques autres droits à la douane de Rome. Quoique ces augmentations rendent plus que ne rendoit la ferme du tabac, la nation a vu ce changement avec plaiſir ; parce que ce n'eſt pas tant l'impôt qui fatigue que la manière d'impoſer.

Quelques villes ont des douanes ; il n'y en a point ſur les frontières ; elles ne ſont que pour le territoire romain, autour duquel elles forment un cordon. Ce qui entre dans le reſte des états du pape n'y eſt point ſujet. Les marchandiſes deſtinées pour Rome, ne payent

qu'à Rome ; celles deſtinées pour les autres lieux, dans le reſte du territoire romain, payent ſur la frontière de ce territoire.

Le revenu de la douane de Rome eſt conſidérable, malgré les abus énormes qui s'y introduiſent. Tout cardinal, grand ſeigneur & ambaſſadeur a des droits de franchiſe, par leſquels il lui eſt permis de faire entrer une certaine quantité de denrées, ſans payer les droits. Il en fait paſſer le double, le triple & davantage. Les commis le voient, & n'oſent s'y oppoſer dans un gouvernement où celui qu'ils auront ſaiſi, ſera le lendemain leur maître, parent ou ami de la famille qui régnera.

Une marchandiſe ainſi entrée, par conſéquent non marquée des plombs de la douane, pourroit être ſuivie & arrêtée chez un négociant, s'il la faiſoit tranſporter chez lui : c'eſt pour cela qu'il la laiſſe dans la maiſon de la perſonne exempte, juſqu'à ce qu'il puiſſe s'en défaire.

Toute ſoyerie paye le vingt-deuxième pour cent de l'eſtimation. Les draps fins payent moins que les draps groſſiers ; ce qui eſt établi pour l'encouragement des fabriques du pays, qui travaillent preſque toutes en draps groſſiers.

Les douanes font en régie.

Outre ces différens revenus, le tréfor a quantité de terres, étangs, bois & autres domaines qu'il afferme. Il jouit de la ferme des aliénations, de celle des poftes, de celle de l'imprimerie royale, & de quelques autres.

La ferme des poftes donne, par an, au tréfor, un peu plus de 46 mille écus. Il y a beaucoup de franchife. Le fermier m'a dit, que tout au plus un dixième de ce qui vient, paye le droit. La France, l'Empire, Turin, Gènes, Naples, Venife & Florence ont leur pofte particulière, qui retient pour elle le port des lettres qu'elles apportent. Une lettre d'une feule feuille de papier, de quelque lieu de l'état qu'elle vienne, ne paie qu'un fou. Si cette même feuille eft divifée en deux, elle paie 2 fols, toujours un fou de plus pour chaque morceau d'augmentation. C'eft pour s'en éclaircir, que toutes les lettres font percées par le coin. Les paquets qui peuvent entrer par une certaine ouverture, font taxés fur le même pied des lettres. Pour les autres, quand ils ne s'adreffent pas à quelqu'un qui ait la franchife, il faut en payer le port d'avance, fuivant un tarif d'eftimation. Ce tarif n'eft pas fuivi à la rigueur; on peut marchander avec le fermier, qui

diminue aſſez aiſément, & qui m'a dit s'en trouver fort bien. Avant qu'il eût pris ce parti, aucun des paquets ne payoit; on trouve toujours le moyen de les adreſſer à des perſonnes exemptes. C'eſt un abus qu'il n'étoit pas poſſible de corriger que par la voie qu'a pris le fermier.

Les impôts pour les charges de la communauté, ſeule taxe dont ſoient exempts les eccléſiaſtiques, ſervent pour entretenir le gouverneur, le médecin, le chirurgien, le ſecrétaire, le maître d'école, les ponts & chauſſées. Le médecin & le chirurgien doivent aſſiſter ceux de la communauté qui les appellent, ſans qu'ils puiſſent exiger aucune récompenſe.

Les fermiers ſont obligés de payer tous les deux mois, la partie due de leur traité annuel. Régiſſeur ou fermier verſent en droiture dans le tréſor.

Par différens états que j'ai eu des revenus du prince, ils montent environ à deux millions d'écus romains. (L'écu romain eſt évalué à 105 ſous de notre monnoie : c'eſt toujours de cet écu dont je parle.) La dépenſe excède la recette, c'eſt un point ſur lequel s'accordent les différents états. Il y en a qui font monter cet excédent très-haut.

Différentes circonſtances peuvent le faire beaucoup varier.

Il n'y a que deux eſpèces de papiers publics portant intérêt; les lieux de mont & les vacables. Ces deux papiers ſont des contrats de rentes. Le lieu de mont eſt une rente perpétuelle ; le vacable eſt une rente viagère.

Le tréſor paie trois pour cent pour les intérêts du lieu de mont. On peut même dire qu'il paie moins de trois ; car un lieu de mont qui coûte 127 écus ou 130 écus, n'en rapporte que trois. C'eſt la place qui les a fait monter ſi haut. Dans l'origine, un lieu de mont n'a été payé que 100 écus, & il n'eſt rembourſable, par le gouvernement, que ſur ce pied.

Le lieu de mont eſt un effet ſi accrédité, qu'il eſt beaucoup plus recherché que les terres. La preuve eſt que les terres rapportent d'ordinaire quatre pour cent, quoique mal cultivées. On verra ci après les obſtacles qui s'oppoſent à la valeur de ce ſeul bien. Les fiefs rapportent un ou deux pour cent. Ils ſont tombés, parce qu'il eſt rare d'en trouver à vendre, étant preſque tous ſubſtitués à perpétuité dans les grandes familles. La vente des lieux de mont eſt plus facile; elle ne conſiſte qu'à ſe faire

enregiſtrer à la banque, à la place du vendeur.

Les vacables ſont des rentes viagères, d'une eſpèce inconnue en France. Il eſt permis, à celui ſur la tête duquel cette rente a été placée, de la vendre à un autre. Le nouvel acheteur en jouit, durant ſa vie, aux mêmes conditions qu'en jouiſſoit celui de qui il l'a achetée, & il lui eſt permis de la vendre de même, de ſorte que cette rente peut devenir perpétuelle, en paſſant ainſi de l'un à l'autre. Il faut cependant avertir, qu'il y a deux conditions à remplir pour que cette vente acquière toute la validité néceſſaire. La première eſt que le vendeur ne doit point avoir 63 ans révolus; la ſeconde, que le vendeur doit vivre quarante jours après la vente. Si ces formalités ne ſont point remplies, la vente eſt nulle, & le vacable eſt éteint. C'eſt pour que cette loi ſoit ſuivie, qu'on ne peut faire cette vente ſans la permiſſion du prince, qui ne la refuſe point, à moins que le vendeur ne ſoit en danger de mort, ou attaqué d'une maladie de langueur, qui faſſe craindre pour ſa vie.

L'intérêt du vacable n'eſt pas fixé. Le prince a aſſigné, pour payer ces rentes, les revenus de la daterie. Le plus ou

le moins de rapport de cet effet, dépend donc du nombre d'expéditions dans cet office. Depuis le concordat de la cour de Rome avec celle d'Efpagne ; depuis que les puiffances demandent beaucoup de diminution fur le prix des bulles, cet effet produit beaucoup moins. Sixte-Quint, premier créateur des lieux de mont & des vacables, avoit deftiné l'extinction des vacables à une caiffe d'amortiffement pour les lieux de mont. Les papes en ont fait ordinairement d'autres emplois. Benoît XIV, feul, les a appliqués au rembourfement des dettes.

Il y a une autre efpèce de rente viagère, qui fe conftitue fur la tête de celui qui reçoit l'argent, & qui meurt avec lui. L'intérèt en eft plus ou moins fort, fuivant l'âge de l'emprunteur, fuivant le befoin qu'il en a, & fuivant la rareté de l'efpèce : conditions qui, d'ordinaire, conftituent le prix de ces rentes. Pour affurer l'intérèt au prêteur, l'emprunteur met en dépôt au Mont-de-piété, des lieux de mont de la même fomme du prêt ; mais dont le fonds refte hypothéqué. Ces fortes de contrats, peu connus ailleurs, ne fe font qu'entre particuliers, & toujours avec la liberté à l'emprunteur, de rembourfer quand il lui plaît.

Les lieux de mont passent, comme je l'ai déja dit, pour l'effet le plus solide. C'est pour cela que, comme il n'y a ici nulle manière de s'assurer qu'une terre qu'on achète, n'est point chargée d'hypothèques, le vendeur, pour trouver à vendre, est obligé de consigner, en lieux de mont, une partie de la somme provenante de la vente, suivant la volonté de l'acheteur. Le nouveau possesseur prend cette précaution pour assurer son argent, en cas qu'il se découvrit, dans la suite, des hypothéques ou des substitutions qu'on eût voulu lui cacher. Cet hypothèque des lieux de mont, pour les terres, est éternel. J'en sais qui, pour pareille raison, sont en dépôt depuis 150 ans, & ne peuvent se retirer. Il y en a peut-être depuis long-temps. On sent combien cette nécessité met d'entraves dans les arrangemens de famille, & qu'elle doit être une des raisons pour lesquelles les terres sont à si bon marché. Rome pourroit imiter Vienne dans l'établissement utile des tables publiques d'hypothèque pour les terres.

Comme tout est réductible au calcul, ces lieux de mont, quoiqu'engagés pour termes fort longs, sont un objet de négociation. On les achète à des

prix beaucoup au-dessous de leur valeur. Véritablement ils ont beaucoup perdu, puisqu'ils ne peuvent servir d'hypothèque.

Ce recours perpétuel aux lieux de mont pour être déposés comme hypothèque, peut servir à expliquer, en partie, (car on voit bien qu'il y a encore une autre raison) pourquoi ces papiers, qui ne rapportent que trois pour cent, se vendent 127 écus. Celui qui a besoin d'aliéner des lieux de mont pour consommer une affaire quelconque, & qui n'en a point, a recours à celui qui en a. Il paye à ce prèteur de lieu de mont un certain intérèt, 3, 4, ou plus par cent, toujours suivant le besoin qu'il en a, & la confiance que le prèteur a en lui. Cet intérèt, qui passe l'intérèt légal, doit être regardé comme une assurance de ces lieux de mont, puisqu'ils seroient perdus pour le prèteur, si l'emprunteur faisoit banqueroute.

L'intérèt de lieu du mont étoit, dans l'origine à cinq pour cent. Ceux que le prince déclara non remboursables, ne l'ont jamais été : ceux-là sont les plus chers sur la place. Ceux qui, tous les ans, doivent ètre remboursés, suivant

que le ſort en décide, le ſont un peu moins. Les rembourſemens indiqués ne ſe font pas exactement ; ce qui plait fort aux poſſeſſeurs de ces papiers. Ils ne penſent point que la dette s'accumule, & qu'il deviendra peut-être impoſſible de la payer.

Suivant les intérêts payés annuellement par le tréſor, le principal des lieux de mont, monte au plus à quarante millions d'écus.

Tant que le lieu de mont eſt en dépôt, il y auroit des ſpéculations très-avantageuſes à faire ſur cet effet ; mais il faudroit bien connoître la place.

Il y a peu d'argent dans les états du pape. Ils ne renferment point de mines, & le commerce y eſt peu conſidérable. Pluſieurs des ſources qui, autrefois ont tant apporté d'argent dans la capitale du monde chrétien, ſont taries. Je ne ſaurois dire, même à-peu-près, combien il y a d'eſpèces monnoyées. Je n'ai pu trouver aucun auteur Italien qui traite des finances, & de ce qui y a rapport : mais ma plus forte raiſon, pour appuyer mon aſſertion, eſt qu'à Rome, la monnoie de papier eſt celle qui circule le plus, & qu'on a beaucoup de peine de trouver à la changer contre l'eſpèce réelle.

Cette monnoie de papier mérite une considération particulière.

Il y a à Rome deux banques publiques, qui donnent en papier monnoie la valeur qu'on y porte en argent. Dans l'origine, ces banques avoient le même prétexte que toutes celles établies en Europe : l'état vouloit, en augmentant la représentation, rendre la circulation plus considérable. Si l'esprit de l'institution avoit été suivi, cet établissement auroit pu être utile à ce pays ; car une banque, qui me paroit toujours dangereuse dans un grand état riche, quelque bien administré qu'il soit, pourroit peut-être devenir de quelque utilité dans un petit état pauvre, si les abus ne s'y introduisoient point. Mais comment ne pas dépenser, quand la source des richesses paroît inépuisable, ainsi que celle d'une monnoie de papier qui se fabrique à si peu de frais ? Le temps est venu où le papier a surpassé de beaucoup l'argent des coffres des banques. Enfin, aujourd'hui, les coffres sont vuides, relativement à la dette. Tout le monde le sait, & le crédit de la monnoie de papier subsiste. Tout homme qui a réfléchi sur la délicatesse du crédit, est étonné quand il apprend, qu'un homme va présenter

aux

aux banques un billet de cent écus pour avoir de l'argent, reçoit tout au plus huit ou dix écus, & pour le reſte de la ſomme, on lui donne un billet équivalent. Quand on en veut davantage, il faut envoyer une autre perſonne recevoir un autre billet; car la même n'aura plus d'argent de toute la journée. Depuis pluſieurs années ces petites ruſes s'emploient à Rome, & on n'a point la moindre inquiétude ſur la monnoie de papier. Il eſt vrai que le prince l'a toujours reçue comme il la donne. Cette monnoie ne ſort point de la capitale.

Cette rareté d'eſpèces m'avoit fait croire que la monnoie devoit travailler bien peu. Je regardai comme un objet de curioſité le relevé de ce travail, depuis pluſieurs années. C'eſt un myſtère que je n'ai jamais pu percer, quelque tentative que j'aie faite.

La monnoie commet une grande faute dans la fabrication des pièces d'argent de dix ſous & de trente ſous; la proportion qui doit être entre l'or & l'argent, n'y eſt point obſervée. Auſſi ſortent-elles pour de l'or.

Quoiqu'il y ait peu d'argent dans les états du pape, cette marchandiſe n'eſt point chère, parce qu'il y a encore

moins de besoins. Il ne s'y fait ni commerce ni amélioration de terres.

Les Casuistes font pratiquer ici leurs maximes sur le prêt. On ne peut, suivant la loi, exiger d'intérêt d'un fonds non aliéné. L'intérêt du particulier, du marchand, d'une communauté religieuse, est fixé par le gouvernement. On prête à 6 pour cent au marchand, à 4 au particulier, & à trois à la communauté religieuse. Quiconque dénonce quelqu'un qui enfreint la loi, est récompensé par une part de la somme confisquée, & souvent on a vu un emprunteur assez perfide, pour accuser celui qu'il a lui-même conduit dans le piège.

Les délateurs sont un des grands rapports de ce gouvernement. Tous les jours il paroît de nouveaux édits, par lesquels le délateur y est toujours sollicité.

Ces édits multipliés sont un objet de commerce pour la ferme de l'Imprimerie. Tout marchand est obligé d'acheter dix sous chaque édit qui regarde sa profession. Il doit être affiché dans sa boutique, & il doit en acheter un autre quand le premier ne peut plus servir. Les procureurs & avocats sont obligés de faire imprimer leurs plaidoyers par l'Imprimerie du prince, qui leur fait

payer à-peu-près le double plus qu'un autre Imprimeur.

Il y a dans Rome environ trois cents mètiers montés, où l'on fabrique toutes sortes d'étoffes, comme draps unis, velours, damas, ras de S. Cyr, taffetas, camelots, &c. Les étoffes de France sont plus belles, mieux travaillées, & moins chères.

Il y a environ six cents métiers de rubans de soie, de bas, de galons d'or, d'argent & de livrées. Il se fait une grande consommation de ces derniers galons. On se refuse tout pour avoir un nombreux domestique, & tous portent la livrée.

Bologne, Pezaro, Camerino, Perousse & Termi, ont aussi différentes manufactures de cette même sorte. Le reste de l'état en a peu ou point.

Un bon ouvrier pour ces sortes d'ouvrages, se paye quarante sous par jour, quoiqu'il fasse moins de besogne qu'un ouvrier Français. Le maître le fournit de toutes sortes d'outils. Ce prix de la main d'œuvre est beaucoup plus cher qu'il ne le devroit être, si on considère la médiocre valeur de la denrée première. Mais un ouvrier qui doit être oisif pendant plusieurs fêtes forcées ou de dévotion, comme celle des confrairies dans

lefquelles il eft engagé, ce qui eft une efpèce de néceffité, a befoin de gagner le jour de fon travail, de quoi fubfifter pour le jour de fon loifir. De plus, les hôpitaux, les aumônes, les fondations pieufes font tellement multipliées, qu'il eft très-aifé de vivre en ne faifant rien.

On eft peu difficile fur les apprentiffages. Les maîtrifes ne coûtent prefque rien. La première dépenfe monte à une dixaine d'écus. Il y a enfuite chaque année une médiocre redevance, pour l'églife, adoptée par le corps de métier dont on eft membre.

Il y a ici un établiffement économique, dont on croit devoir dire quelques mots. C'eft le mont-de-piété. On y prête fur gages. Cet établiffement eft le deftructeur des ufuriers. On y reçoit en dépôt l'argent des particuliers, leur vaiffelle, leurs diamans, & autres effets quelconques; & quand le propriétaire le defire, on lui rend le tout, ou telle partie qu'il demande. L'intérêt exigé eft de deux pour cent. Au bout de dix-huit mois, l'effet engagé eft perdu s'il n'eft pas retiré. Si on le retire, on le replace un jour après comme un nouveau gage. Comme ce bureau a été, dans fa première inftitution, formé pour fubvenir aux be-

ſoins des pauvres, il ne pouvoit exiger d'intérèt de la ſomme prêtée, quand elle ne paſſoit pas cent écus romains. On a réduit cette ſomme à trente écus. Les bénéfices conſiſtent dans l'intérêt de deux pour cent; dans un certain droit qui eſt attribué à chaque placement dans la vente des effets non retirés (car ils ſont toujours engagés pour un tiers au-deſſous de la valeur;) dans la perte des reconnoiſſances des effets engagés, qui alors appartiennent au bureau. Malgré ces profits conſidérables, les abus ont ruiné cet établiſſement.

La France a quarante-ſix mille deux cents ſoixante-dix-neuf lieues quarrées. Les états du pape en ont huit mille deux cents vingt - ſix. Le rapport eſt donc comme un, à un peu moins de cinq deux tiers. Je mets le rapport à ſix, pour accorder tout l'avantage aux états du pape. En s'arrêtant aux calculs les plus bas, la France poſſède dix-huit millions d'habitans. Les états du pape en ont deux millions, ſuivant le tableau avoué par le gouvernement. Calcul que je crois pouſſé trop haut. Pour que le rapport fût gardé dans le nombre des habitans des états du pape, en le comparant à ceux de la France, il faudroit que les premiers euſſent près de trois

millions d'habitans, pour qu'il le fût dans le tribut. Comme la France paie trois cents millions d'impôts & plus en temps de paix, les états du pape devroient payer dix millions d'écus romains. On fait que le terroir de l'Italie est bon, & que les hommes y naissent avec des talens, & que deux mers baignent presque de tous côtés les états du pape. Quelle preuve de ce que produit la différence du gouvernement & de l'administration ?

En tout, le pays est très-mal administré. Le gouvernement se mêle cependant de tout, particulièrement du bled & de l'huile. Ces deux denrées qui paroissent faire toute son attention, sont toujours à la veille de manquer. Ce qui n'est pas étonnant quand on connoît la manutention.

L'annone (c'est les greniers d'abondance de Rome) prend le bled où il lui plaît, & fixe le prix. C'est ce même bureau qui donne la permission d'exportation toujours prohibée. Cette permission se paye. Tout le territoire de Rome est en pacages pour la nourriture des bestiaux, quoiqu'il soit très-bon pour rapporter du bled. Les propriétaires aiment mieux le laisser ainsi abandonné, & y trouvent mieux leur compte qu'à

avoir des greniers de bled, dont ils ne pourroient se défaire, le plus souvent, qu'à leur perte.

On est obligé de vendre l'huile au bureau établi pour l'acheter. Lui seul l'achete ce qu'il lui plaît, la vend aux détailleurs, & leur en fixe le prix. Cette huile se conserve dans de grands puits, où se mèlent toutes les qualités. Ce qui fait qu'elle est toujours très-mauvaise.

La destinée de l'Italie semble d'être mal gouvernée. Auguste mourant, donne à Tibère, pour une des grandes maximes d'administration, de ne jamais envoyer un homme puissant commander en Egypte. Ce prince craignoit qu'un mécontent n'empêchât le bled d'en sortir, & n'affamât l'Italie.

Les états du pape n'ont que deux bons ports, Civita-Vecchia & Ancone. Les autres ne sont que des plages peu sûres, & où ne peuvent mouiller que de très-petits bâtimens.

Civita-Vecchia, nommé autrefois *Centum Cellæ*, est l'ouvrage de Trajan. C'est un de ces monumens de la manière solide de construire des Romains. Ce port est bon & sûr. Il y a deux passes; celle du levant est la meilleure. L'entrée & le bassin ne sont point éga-

lement profonds. Il eſt fort ſage, quand le bâtiment eſt de plus de deux cents tonneaux, de prendre un pilote du pays pour l'entrer. Il n'y a point de mouillage pour les frégates au-deſſus de quarante pièces de canon.

On travaille préſentement à améliorer le port d'Ancone. Il peut y entrer des frégates de la même ſorte qu'à Civita-Vecchia.

La marine du pape conſiſte en trois galères qui peuvent naviguer; deux autres galères qui ne naviguent plus; deux frégates, & les petits bâtimens néceſſaires pour le ſervice du port, & pour celui à faire à la mer. Les armemens ſe font par entrepriſe. Lorſque la ferme commence, la valeur de cette petite eſcadre s'eſtime à l'amiable. A l'expiration de la ferme, le fermier paie le déchet au tréſor. S'il y a des réparations & des augmentations, le tréſor lui en fait bon.

Voici les conditions de la ferme qui eût lieu depuis 1756 juſqu'en 1760. Quand les galères étoient en mer, le tréſor donnoit d'avance au fermier, tous les deux mois, neuf mille cent cinquante écus romains. (L'écu romain vaut environ cinq livres cinq ſous de notre monnoie.) Quand elles étoient

dans le port, le tréſor ne donnoit plus que cinq mille quatre cents écus tous les deux mois.

Le fermier ne reçevoit pour chacune des galères qui ne naviguoit plus, que deux cents quinze écus par mois; cent écus par mois pour tous les petits bâtimens de ſervice dans le port. Lorſque les deux frégates étoient en armement, le tréſor donnoit au fermier ſix mille trois cents écus tous les deux mois; ce qui faiſoit pour toute l'année, ſur le pied de guerre, trente-ſept mille huit cents écus.

Lorſque ces frégates n'étoient point à la mer, le fermier ne recevoit plus que cinq mille deux cents cinquante écus tous les deux mois.

Le fermier étoit obligé de faire toutes les dépenſes. Il payoit les ſalaires des officiers, des ſoldats & des matelots. Ces ſalaires, ainſi que les rations, ne ſont pas à ſa diſpoſition; tout eſt réglé.

Lorſqu'un bâtiment ſe perd, ou s'il eſt maltraité dans un combat, c'eſt pour le compte du tréſor. Si le fermier a beſoin de bois, il peut en couper, ſans payer, dans les forêts dont l'état eſt propriétaire.

Le fermier compoſe l'équipage comme

il lui plaît, pour l'eſpèce d'hommes; mais non pour le nombre, qui eſt réglé. Il ne peut rien changer, ni à l'état-major, ni à quelques principaux officiers mariniers.

En prenant huit mois d'armement, & quatre mois de repos, la marine du pape coûte quatre-vingt-ſix mille deux cents treize écus. Le fermier m'a aſſuré qu'elle coûte, année commune, cent vingt mille écus, à cauſe des dépenſes extraordinaires qui ſurviennent, & qui ſont pour le compte du prince.

Les bâtimens du pays pour le commerce de la Méditerranée, conſiſtent en une dixaine de tartanes; & autant de félouques. Les tartanes s'occupent à la pêche & à tranſporter du bled. Les félouques remontent & deſcendent le Tibre, pour tranſporter les marchandiſes que les bâtimens apportent à Civita-Vecchia.

Les aſſurances, juſqu'à Livourne & Gènes, montent juſqu'à un pour cent, dans les temps ordinaires. Elles augmentent lorſqu'on craint les barbareſques.

La plupart des bâtimens François qui abordent à Civita-Vecchia, ſont des petits bâtimens Provençaux. Il en

arrive environ ſoixante, année commune.

Ils portent du ſucre, du café, du cacao, de la morue, des amandes, du tabac, des vins, des draps d'Elbœuf, d'Abbeville, des étamines, quelques galons, de la fayance de Mouſtiers, & de la quincaillerie.

Ils exportent de l'alun, de la laine, des bois de conſtruction, du ſoufre & de la porcelaine. L'aſſurance de Marſeille à Civita-Vecchia, eſt de un pour cent.

Une trentaine de bâtimens anglais portent de la morue, des harengs, du plomb, de l'étain, du bois de campêche, du ſucre, des cryſtaux, de la porcelaine de la Chine, des peaux de Ruſſie, des cuirs d'Irlande, des camelots, des botines. Ils n'exportent que fort peu de vitriol. Leur frêt eſt à proportion moins cher que celui des Français. L'aſſurance eſt de deux pour cent, de . . . . au capitaine.

Sept ou huit navires Hollandais apportent toutes ſortes d'épiceries, de drogues, de cuirs de Ruſſie, du fer, des draps fins, du thé, du cacao, du beurre ſalé, du fromage, des toiles de lin & du tabac. Ils n'exportent rien. Le fret eſt, pour les épiceries & dro-

gues, de 10 piaſtres de 8 réaux, par millier; de 9 piaſtres de même valeur, pour les draps & toiles. Les aſſurances ſont les mêmes que celles des Anglois.

Il vient environ cent bâtimens gênois. Ils apportent toutes ſortes de confitures, de l'huile, des velours, des champignons ſalés, des citrons, du riz, du tabac d'Eſpagne, & du bois du Bréſil, &c.

Ils exportent des grains, quand l'exportation en eſt permiſe, des bois à brûler & de conſtruction, du fromage, & de la viande ſalée.

Il vient 300 bâtimens Napolitains ou Siciliens, qui apportent toutes ſortes de fruits verds & ſecs, de l'huile, du vin, du thon ſalé, des anchois, des ſartines, du riz, des légumes, de la ſoude, des ſoyeries de Sicile, des confitures & de la quincaillerie. Ils exportent du charbon, du papier, du miel, & un peu d'alun. L'aſſurance eſt d'un & demi pour cent.

Il vient 50 à 60 bâtimens Toſcans, qui portent de la cire, du café du Levant, des peaux de Ruſſie, du caviar, du vin, des eaux minérales, du bray & du goudron. Ils exportent du fromage, de la viande ſalée, de l'alun, &c.

Il vient une dixaine de bâtimens Eſ-

pagnols, qui portent des vins, des peaux, des nates, des canons de fusil, & exportent de la viande salée.

Les autres nations de la Méditerranée, comme les Corses, les Maltois, &c. viennent à Civita-Vecchia, apporter les fruits de leur pays. Leur exportation est peu considérable. Les Vénitiens ne viennent point à Civita-Vecchia; il n'en paroît qu'à Ancone.

Il y a, dans la mer Adriatique, plusieurs barques de 60 tonneaux & plus, portant pavillon du pape. Elles ne vont que sur les côtes de cette mer. L'objet de leur commerce est de transporter des comestibles, du bois de construction & à brûler, du tabac, du poisson sec. Le fret le plus haut des bâtimens, le plus considérable, ne monte pas à plus de 100 écus romains par voyage. Leur assurance est d'un & demi pour cent, suivant la saison & la longueur de la traversée.

On voit, par an, dans le port d'Ancone, une trentaine de bâtimens Anglais, qui y portent du poisson sec & salé, du plomb, des bois de teinture, & autres objets manufacturés en Angleterre.

Il y vient environ 10 bâtimens Français, chargés de sucre & de café, & au-

tres genres de manufactures. L'assurance, pour un bâtiment qui part d'un port d'Angleterre, ou d'un port de France, pour se rendre à Ancone, est la même.

Trois ou quatre vaisseaux Hollandais apportent des drogues & des draps.

Autant de Danois apportent du poisson sec de la Norwège. L'assurance de ces nations du Nord est de 3 à 4 pour 100.

Il vient 50 bâtimens Levantins, de diverse grandeur, chargés, pour la plupart, de coton & de fruits secs du pays. L'assurance est d'un & demi à trois pour cent, selon les pavillons & les voyages.

Les bâtimens Français, Anglais & Hollandais font ordinairement leur retour en bled, pour Livourne & Gènes, & du soufre pour leur pays. Les principaux objets d'exportation des états du pape, sont de la laine, de l'alun, de la porcelaine & du bois de construction.



VOYAGE
DE FLORENCE A ROME,
PAR VENISE.

ITINÉRAIRE *remis par M. Watelet à M. Duclos, lors de son départ pour l'Italie.*

En partant de Florence le 4 mai, deux heures avant le jour, on arrive, le soir même, à Bologne. Il faut aller loger au Pelegrino. On est mieux qu'à la porte. Si l'on porte une malle derrière sa chaise, qui pèse plus de quatre-vingt livres, on fera payer trois chevaux jusqu'à Pianoro, & même quatre de Ponté à Siève al Gorgo.

(Toutes les postes, dans la Toscane, l'Etat du pape, & le royaume de Naples, se payent à raison de 8 jules par poste, que la chaise soit à vous, ou que vous en preniez de celles de la poste. En sor-

tant des capitales, comme Florence, Rome, Naples, on paie poste royale; mais en entrant, non; quoiqu'ils veuillent l'exiger. Deux pli de *bene andata*, 4 crazie pour boire, 2 crazie pour stallière.)

(Où je ne nomme pas l'auberge, logez à la poste, dans la route de Florence à Bologne.)

A Bologne, deux jours suffisent amplement pour découvrir la ville toute entière. Il faut monter à l'abbaye de Saint-Michel in Bosco.

Ce monastère est magnifique; il faut une matinée pour voir l'institut. On vous y présentera un phosphore.

Bologne est renommé pour l'excellente musique qu'on y entend dans les églises; elle n'a que Naples pour rivale en ce genre. On y vend d'excellens saucissons, savonnettes & rossolis.

Les plus belles églises sont San-Petronio, où est le méridien de Cassini;

San Dominico, où est le tombeau de S. Dominique; san-Paulo, santa-Catharina; la Madona di san-Luca. On y va par un chemin couvert, & bâti tout en arcades. Elle est éloignée de trois milles de Bologne; les chartreux, hors la ville, ainsi que les carmes déchaussés. Il y a, dans cette dernière, des peintu-

res magnifiques. Ses palais y font charmans, magnifiques & rians d'architecture & de perſpective.

La Gariſenda, toute de brique, penchante comme celle de Piſe, mais bien inférieure en tout à cette dernière.

En partant le 7, de grand matin, de Bologne, on arrive à 20 heures à Ferare. Il y a plus de temps qu'il n'en faut, juſqu'à la nuit, pour la voir. Elle eſt grande, belle, mais déſerte. En partant à l'ouverture de la porte, on fait 4 milles ſur un canal, juſqu'à Francolino, où l'on s'embarque ſur le Pô, dans une eſpèce de félouque, appellée *Peota*. Elle contient plus ou moins, ſuivant le nombre des rameurs; mais quatre ſuffiſent juſqu'à ce qu'on arrive à Paleſtrina le lendemain matin, où l'on prend quatre rameurs, moyennant un teſton chacun, au plus; & l'on va infiniment plus vîte par les lagunes juſqu'à Veniſe, où l'on doit arriver le 9, à 20 heures.

(A Bologne & à Ferare, le ſequin vaut 22 jules. On paye ſur ce pied les marchands, les auberges & la poſte. Le ſequin Vénitien vaut 22 l. 10 ſ. monnoie du pays, & le jule 22 ſ. 6. d.)

A Veniſe, il faut aller loger au lion blanc. C'eſt un Français italianiſé, qui

écorche auſſi bien qu'un Juif. Il faut demander une chambre ſur le grand canal, dont la vue eſt très réjouiſſante, faire le prix à tant par jour, tant pour vous que pour votre domeſtique, & y comprendre la chambre. Il faut prendre une gondole à la journée, avec deux rameurs, avec leſquels on va auſſi vîte que la poſte. Elle doit coûter 9 à 10 jules par jour, & être nuit & jour à vos ordres. Elle vous ſervira pour aller voir les épouſailles de la mer. Dans cette même auberge, je payois un philippe par jour, pour ma nourriture, & un teſton pour une chambre. On y boit de très-mauvais vin; ainſi il faut faire proviſion de vin étranger, ſi l'on veut boire.

Il y a ſouvent de très bonne muſique dans les égliſes, dont les plus belles ſont ſan-Gorgio Maggiore, la Salute, i, Padri Scalzi, Padri Gezuiti, il Redentore, ſan-Marco.

On eſtime beaucoup le moſaïque de la voûte & du pavé de S. Marc. Pour découvrir Veniſe dans ſon plus beau point, il faut monter ſur la tour de S. Marc.

L'arſenal eſt digne d'être vu. Il faut avoir ſoin de dire à celui qu'on charge de vous conduire, que vous lui donnerez, à lui ſeul, *la cortezia*, & que ce

ſera à lui à s'ajuſter avec tout le monde ; autrement, en donnant des bagatelles, vous ne contenteriez pas la moitié des quêteurs pour dix piſtoles. Un ſequin, en ſortant, au conducteur, eſt une manière fort honnête, pour le remercîment de laquelle il vous donnera de l'*illuſtriſſimo* tant que vous voudrez.

Le tréſor de Saint-Marc, qu'on vante tant, ou celui de Saint-Denys, c'eſt la même choſe ; & il ne mérite pas le ſacrifice du temps qu'il faut pour le voir, excepté le ſoi-diſant manuſcrit de Saint-Marc, qui eſt preſque tout effacé & en lambeaux.

La place de Saint-Marc eſt le plus ſuperbe morceau qui ſoit à Veniſe. Le Broglio, qui eſt attenant, eſt une autre place moins grande, qui ſert de promenade aux nobles, proche l'égliſe, & le palais de Saint-Marc, d'architecture gothique. Il y a beaucoup de palais eſtimés des connoiſſeurs, par leur architecture. C'eſt un point capital à Veniſe, d'où dépend votre tranquillité, de ne jamais parler, ni en bien, ni en mal du gouvernement ; du reſte, faites ce qu'il vous plaira, ſans aucune inquiétude. Vos gondoliers, votre maîtreſſe, & tout ce qui vous approche, ſont autant d'eſpions ſecrets qui vous environnent.

Le pont de Rialto de marbre, & d'une ſeule arche, eſt un chef-d'œuvre de l'art. Le Ridoto eſt un endroit où ſe raſſemblent les maſques pour jouir. Il n'y en a qu'en carnaval : on n'y peut entrer que maſqué, & il eſt défendu d'y parler.

Une matinée ſuffit pour aller à Murano, qui n'eſt qu'à un mille de Veniſe. C'eſt où l'on fabrique les glaces.

N'oubliez pas d'aller à Saint-Luc, & examinez ſoigneuſement s'il eſt vrai qu'on y ait mis, ſur le tombeau d'Arétin, cette mordante épigraphe, en forme d'épitaphe :

Condit Aretini cineres lapis iſte ſepultos,
Mortales atro qui ſale perfricuit
Intactus deus eſt illi, cauſamque rogatus,
Hanc dedit : Ille, inquit, non mihi notus erat.

Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré qu'elle y étoit encore ; mais j'en doute. On peut ſacrifier une journée pour aller à Padoue, voir la ſuperbe égliſe de Sainte-Juſtine, qui, après Saint-Pierre de Rome, eſt la plus belle de toute l'Italie, & auſſi la chapelle de Saint-Antoine, où il y a plus d'argenterie que ſur le quai des Orfévres à Paris. Comme il n'y a à Padoue que ces deux monumens

à voir, vous pourrez revenir à Venise le même jour, si vous êtes parti de grand matin, si vous êtes parti armé de quatre bons rameurs; car il ne faut que cinq heures pour revenir. Si vous prenez un beau jour, vous jouirez, le long de la rivière de Brenta, de la vue d'un grand nombre de belles maisons de campagne; entr'autres, celle de Pizani, ci-devant juge de Venise, qui mérite bien que vous mettiez pied à terre un quart-d'heure. Ne reprenez pas le chemin de Venise depuis Padoue, mais allez en droiture à Ferare, passant par Rongo; car la route est beaucoup plus belle, allant tout par terre de Ferare à Ravenne. Il a 50 milles, & vous y allez coucher; de-là à Rimini, où le gué de Pizatello, qui est le Rubicon des Romains, que César rendit si célèbre. Toute cette route est remplie de jolies petites villes jusqu'à Ancone, d'où l'on va, dans une demi journée, à Lorette, par un assez mauvais chemin. On vous instruira assez de ce que vous avez à voir à Lorette, il est inutile d'en parler.

Etant resté à Venise depuis le 9 jusqu'au 15, vous êtes le 16 au soir à Ferare, le 17 à Ravenne, le 20 à Lorette, & le 23 à Rome, tout au plus tard.

Voulant voir Naples, vous restez tout

au plus un jour & demi à Rome, pour satisfaire la première boufée de curiosité : vous allez voir Saint-Pierre, la Rotonde, la place Navonne & le carrefour des Quatre-Fontaines; cela suffit. Vous en partez le 25 à 2 heures, & vous allez coucher à Veletry, pour reposer quelques heures. Il est à 22 milles de Rome. Vous en repartez à 3 heures du matin, ou plutôt, & vous arrivez le même jour à Naples. La meilleure auberge est le Mont-d'or.

Aucune ville qu'on voit de Rome à Naples, ne mérite que vous vous arrêtiez. On traverse Fondi, Gaëte & Capone, cela suffit. En passant à Mola, vous voyez le jardin de Cicéron, rempli d'orangers, qui versent sur le grand chemin. C'est en sortant de cette ville qu'il fut assassiné.

On se munit communément à Rome d'un passe-port d'un ministre de Naples, qui est visé trois fois à Portello, à Mola & à Capoue; à plus forte raison en temps de guerre.

(Il faut se munir d'un passe-port de l'ambassadeur de France & de celui de Naples, sans quoi on essuye toutes sortes de tracasseries. En y allant vers Noël, on évitera une partie de la rigueur de la saison, qu'on ressent à Rome comme ailleurs).

Pour voir Naples de l'endroit le plus avantageux, il faut aller aux Chartreux, à Saint-Martin; l'église est belle, la vue charmante. On voit tout Naples au-dessous de soi; on voit venir des vaisseaux de très loin; les îles de Caprée, où étoit le sérail de Tibère; le mont Vésuve: & la sacristie de l'église des Chartreux est, ainsi que celles de la plupart de celles d'Italie, remplie d'une argenterie immense & de pierres précieuses. Il y a dans Naples quantité de beaux palais; mais quand on a vu ceux de Rome, il faut laisser là ceux de Naples. Ce qu'il faut voir, c'est le palais royal, l'académie, ou studii novi, l'arcenal & le magasin des galères. La place des Carmes, où se tient le marché aux herbes, qui se vide & se remplit trois ou quatre fois le jour, avec une vitesse incroyable: tant il y a de monde qui en mange à Naples.

Il faut tâcher de voir le théâtre de Saint Charles: c'est aujourd'hui le plus grand de l'Italie, où l'on représente. Il y a grand nombre de belles églises, remarquables par la richesse des peintures & des dorures; car pour l'architecture, il n'y a que Rome & Venise: on peut voir les principales: les Jésuites, Saint-Jean, les Carmes, Saint-Paul,

Sainte-Marie-de-l'Annonciation, l'Hofpitatella, Saint-Dominique, Saint-Jean à Carbonara; cette dernière eft curieufe par l'antiquité des tombeaux des rois, & leur quantité.

Pour toutes les chofes ci-deffus, il ne faut qu'une journée, deux tout au plus.

Il en faut une pour aller au Véfuve, s'il n'eft pas en colère. Il n'y a que 8 milles : 4 de plaine, & 4 à monter à cheval, & à pied là où le cheval ne peut plus monter. Mais l'on ne voit rien & l'on fe fatigue beaucoup. Je crois que tout bien compté, on peut s'en paffer. D'ailleurs, la promenade eft dangereufe.

Il n'en eft pas de même de Pouzzol. Il y faut une journée entière. On prend une calèche avec deux bons chevaux, qui vous mènent au galop; elle vous coûtera 16 carlins ou 12 liv. Dans cette journée, il y a de quoi contenter la curiofité. On paffe d'abord, au fortir du fauxbourg de Naples, la grotte appellée *Paufilippo*: c'eft un paffage taillé dans le roc, qui rend le chemin droit, fur une montagne. Cette grotte a un bon mille de longueur. Au-deffous de l'entrée de cette grotte, on voit le tombeau de Virgile, à demi-ruiné, & couvert, par hafard, de lauriers qui y ont pris racine:

cine. Arrêtez-vous un moment, *& da sacro cineri flores.*

Un peu au-delà de *Pausilippo*, sur la droite, est le lac Daguiano, au bord duquel sont les bains de Saint-Germain. Les eaux en sont chaudes, & admirables pour exciter la transpiration. Les gens attaqués de la goutte y reçoivent de grands soulagemens; mais c'est principalement la ressource des verolés; le grand remède n'étant presque pas en usage dans ces quartiers là; c'est-à-dire que tous naissent, vivent long-temps, & meurent avec la verole. Ils se contentent, dans les extrêmes, ou accidens extérieurs, d'user de palliatifs, & d'étourdir le mal par la voie de la transpiration.

Sur les bords du même lac, est la grotte du Chien, d'où sort une vapeur subtile & pénétrante, qui suffoque en un instant. On fait l'épreuve d'y mettre un chien, qui, après quelques contorsions, perd l'usage de tous ses sens. On le jette dehors comme un mort, ensuite on le plonge dans le lac, d'où, en un instant, il sort en nageant & aboyant. On dit qu'on a fait des expériences sur des hommes & sur des animaux, qui ont produit le même effet.

A quelques lieux de-là on monte le

Montéfeco, autrement dit la Solfatare. La cime de cette montagne eft toute confumée de foufre & de vapeurs qui la pulvérifent continuellement. Le foufre, fur le fol, bout & cuit fans autre fecours. Il y a plufieurs trous, d'où il fort de la fumée & des étincelles. On entend même un bruit fouterrain. Plufieurs perfonnes prétendent qu'il y a une communication entre la Solfatara & le mont Véfuve, par-deffous Naples, qui fait craindre qu'un jour Naples ne s'engloutiffe dans l'abîme; mais il y a apparence qu'il auroit déjà éprouvé ce malheur, s'il eût dû lui arriver, & fans la protection de Saint Janvier. Dans tous les environs, l'on ne refpire que foufre, alun & vitriol, dont la fumée noircit les marbres.

En defcendant du côteau de Pouzzol, on voit des veftiges de la magnificence des Romains, & on arrive à la ville, qui n'eft plus fameufe que par l'immenfe quantité des ruines qu'on y voit. C'eft au pied de la ville qu'on remarque quelques ruines dans la mer, qu'on prétend être du pont fi renommé, que Caligula fit bâtir; mais outre que l'hiftoire dit qu'il étoit de bateaux, c'eft que ce qu'on voit, ne paroît guères être des piliers d'arche. De-là on paffe à Bayes, où il

y a encore des antiquités remarquables. C'étoit du temps des Romains, le lieu le plus délicieux, & le plus magnifique qui fût au monde. Les veſtiges des temples, palais, thermes, amphithéâtre & autres monumens, en ſont de triſtes preuves. On y a déterré, en divers temps, des ſtatues de colonies, & divers morceaux de ſculpture, d'un grand prix; enfin le nombre des maiſons de plaiſance, qui étoient le long de ce golphe, l'avoient fait nommer, à juſte titre, le ſéjour de la volupté. Il y en a qui prétendent que ce golphe étoit le port des Romains; en effet, il ſeroit plus ſûr que celui de Naples, quoiqu'il ne ſoit fait que par la nature. De Bayes, on traverſe le golphe pour revenir prendre la calèche à Pouzzol. Il faut porter ſa proviſion de vin & de viande pour dîner; autrement on courroit riſque de faire mauvaiſe chère.

Etant de retour à Naples, vous y reſtez juſqu'au 30. Le 31, vous en partez pour revenir coucher à Veletri, & le premier juin vous pouvez être de retour à Rome à 8 heures du matin. Si vous changez la diſpoſition de cette route, vous riſquez de ne manger ni dormir; vous pourriez cependant revenir par Mont Caſſin, qui eſt une route plus courte & moins

rude; mais je ne sais si la poste y est établie; de façon ou d'autre, soit en allant à Naples, soit en revenant à Rome, il faut se munir de viande froide, de pain & de vin.

Arrivé à Rome, douze jours vous suffisent pour voir généralement ce qui mérite d'être vu, & ne voir rien d'inutile; ainsi, vous pouvez être de retour à Livourne le 20 juin, en ne perdant pas de temps à Rome; c'est-à-dire prenant à la journée un carrosse, qui vous coûtera un écu romain, ou un demi sequin par jour.

(Il faut faire une visite à tous les élèves de l'académie de peinture; c'est l'affaire d'une heure. On se fait écrire chez ceux qu'on ne trouve pas; ils se font ensuite un plaisir de vous conduire partout, & vous épargnent bien du temps dans l'examen des curiosités.)

Des églises.

Saint-Pierre. Il faut monter à la coupole, & même dans la boule de la lanterne; il y tient 32 personnes: nous y avons été douze, sans nous toucher.

Observez que la coupole est fendue, parce que le cavalier Bernin voulut pratiquer des escaliers dans chacun des quatre piliers qui la soutiennent, & qu'on fut obligé de la ceindre d'un gros cercle

de fer ; & l'on trouva, dans les archives que le cavalier Fontana & Michel-Ange avoient ordonné expreſſément que, pour quelque motif que ce fût, on ne touchât jamais à ces piliers, dont la force étoit proportionnée au fardeau qu'ils portent.

(Soufflot prétend que la fente de la coupole ne peut être venue des piliers. Il y a, dit-il, un livre qui le prouve, & qui démontre que cette rupture ne peut être venue que de la trop grande pouſſée de la voûte.)

La Rotonde, ou le Panthéon, bâti par Agrippa, favori d'Auguſte. Les portes en étoient de bronze, les poutres couvertes de bronze doré, & la couverture de lames d'argent, que Conſtantin emporta à Conſtantinople.

C'eſt le ſeul édifice conſidérable de l'antiquité qui reſte en ſon entier. Ce temple, qui eſt de figure ſphérique, eſt d'une majeſtueuſe ſimplicité. La voûte, qui étoit de bronze, fut enlevée par Urbain, de la maiſon des Barberini, pour en faire le baldaquin de Saint-Pierre ; ce qui occaſionna cette plaiſanterie de Paſquin.

Quod non fecerunt barbari,
Fecerunt Barbarini.

Il faut obſerver que la coupole de Saint-Pierre eſt préciſément de la grandeur de ce temple, qui n'a échappé à la fureur des barbares qui détruiſirent Rome tant de fois, que parce qu'il étoit conſacré à tous les dieux, & que chacun craignoit d'y trouver & d'y détruire le ſien.

Santa Andrea della valle, d'une architecture ſimple, mais parfaite dans ſes proportions.

San-Ignazio. C'eſt l'égliſe du fameux collége romain.

Il Gesù. La célèbre chapelle de Saint Ignace, faite aux dépens de toutes les maiſons de la chrétienté.

San Carlo al Corſo. Egliſe magnifique, mais trop élevée pour ſa largeur.

La Madonna della vittoria. La célèbre Thérèſe du Bernin & le Joſeph du Barominі s'y voient.

Les Chartreux. Cette vaſte égliſe eſt bâtie dans un ſalon du bain de Dioclétien. Les colonnes de granit y ſont les mêmes qui y étoient. Il y a une méridienne parfaite de Caſſini.

Le noviciat des Jéſuites. C'eſt un bijoux, & l'unique de ſa forme.

San-Carlino alle quatre fontane. Cette égliſe, dans laquelle il y a quatre chapelles ſous le maître-autel, eſt préciſément de la grandeur d'un des piliers qui

ſoutiennent la coupole de Saint-Pierre.

7. Sancti apoſtoli, Geſu Maria, la Chieſa nuova. San Giovani in laterano.

La chapelle Corſini. Le magnifique portail eſt vis-à-vis de l'égliſe de Santa Scala, qu'on ne monte qu'à genoux.

Santa-Maria Maggiore. La chapelle de Paul V & de Sixte V.

Santa-Agnèſe en place Navone : du Baromini.

Santa-Andrea de' frati, ou delle frate.

San-Pietro in vincoli, où eſt le Moyſe de Michel-Ange.

La Minerve où eſt le Chriſt, du même.

San-Pietro in Montorio. Au maître-autel eſt la Transfiguration, de Raphaël, qui fut portée à ſon enterrement.

San-Paolo fuor di Roma. La nef, qui eſt d'une grandeur extraordinaire, eſt ſoutenue de quarante colonnes de brèche, violette, qui formoient autrefois une colonade autour du château Saint-Ange, que l'empereur Adrien avoit fait bâtir pour ſon mauſolée. On trouve, à mi-chemin, une petite chapelle qui fut bâtie au lieu où l'on dit que S. Pierre & S. Paul ſe quittèrent pour courir au martyre.

Peu loin de cette chapelle, on voit monte teſtacio, montagne formée de pots caſſés.

Palais Farnèſe. Remarquez le cheval qui eſt dans la cour Barberin, ou Paleſtrina.

Pamphili, Borgheze, Colonne, Corſini. Il faut voir les galeries de tous ces palais.

Le Vatican. Les ſalles de Raphaël, ſurtout celle où S. Paul entre dans l'aréopage, & l'original des batailles de Conſtantin, dont les eſtampes ſont à Paris.

La bibliothèque, les jardins, les ſtatues, l'Apollon, le Torſe, l'Antinoüs & le Laocoon dont parle Virgile.

Monte Cavallo ne mérite pas d'être vu. La porte principale eſt manquée; la cour & les jardins ſont ce qu'il y a de plus beau; l'intérieur eſt peu de choſe.

Le palais Orſini eſt bâti dans le fameux théâtre de Marcellus. On en voit encore les reſtes proche la Peſcheria.

Vignes. Borgheze, à une portée de fuſil hors de la porte du Peuple. Elle eſt, ſans contredit, la plus belle de toutes, pour le recueil d'antiquités, de ſtatues, le palais & l'étendue des jardins. Les plus fameux morceaux ſont le Gladiateur & l'Hermaphrodite.

Pamphile. La plus belle pour les jardins.

Farneſe. La plus belle pour les ruines. On y voit le ſalon où Néron recevoit

les ambaſſadeurs. Il y a des bains ſouterrains, où l'on conſerve encore des peintures du temps de Néron. Cette vigne étoit le centre du palais de Néron, dans l'enceinte duquel le colyſée étoit renfermé.

Médicis, Montalte ou Negront Ludoviſi.

Ces trois vignes étant dans Rome, on peut les voir, chemin faiſant (les jardins s'entend) excepté celle de Ludoviſi, dont il faut voir la gallerie, y ayant pluſieurs beaux morceaux d'antiquité.

A celle de Negrini, jadis Sixte V, on voit la mulle empaillée qui ſervoit de monture à ce pape.

Curioſités particulières.

La fontaine de la place Navonne, qui eſt le chef-d'œuvre du cavalier Bernin.

Le collège romain.

Le capitole. On y voit Marforio, qui eſt très-peu de choſe; mais il faut l'avoir vu, ainſi que la ſtatue mutilée, ou le trône de Paſquin, qui eſt derrière la place Navonne. Il faut voir, au capitole, le beau recueil d'antiquités du pape Clément XII, le carrefour des quatre Fontaines, la porte du Peuple : ce ſont les deux plus beaux points de vue de Rome.

La façade de la propaganda fide.

La ſapience du Baromini, qui a eu un goût d'architecture très-bizarre.

La colonne Trajanne.

La colonne Antonine.

La pyramide de Ceſtius, ſur laquelle il faut monter, & tâcher d'entrer dans une chambre qui s'y trouve.

La fontaine de San-Pier in montorio. On la voit en même temps que l'égliſe de la Transfiguration.

L'arc de Titus, ſur lequel eſt repréſenté le chandelier à ſept branches, qu'il rapporta de Jéruſalem.

L'arc de Septime-Sevère.

L'arc de Conſtantin. Il eſt enterré de quinze pieds, ainſi que l'ancienne Rome; on en a diverſes preuves, par pluſieurs endroits qu'on a trouvés pavés à cette profondeur.

Au veſtige du temple de la paix; ce qui en reſte, ſuffit pour en faire voir la hauteur, la longueur & la largeur. Suivant ce qui en a été remarqué, c'eſt le plus vaſte temple qu'aient eu les Romains.

Le théâtre d'Aliberti, le théâtre d'Argentina : ce dernier, quoique très vaſte, eſt moins grand que celui d'Aliberti, mais d'une bien plus noble architecture. Il a ſervi de modèle pour le théâtre de Saint-Charles, que le roi de Naples a fait faire.

Le colifée. Ce morceau, immenfe par la folidité, échappé à la fureur des barbares qui avoient arraché jufqu'aux liens de cuivre qui enchaînoient les pierres l'une à l'autre, fut entamé fous le pontificat de Paul III, à l'inftigation de Michel-Ange, qui obtint d'en faire démolir & enlever tout ce qu'il pourroit dans le terme de 24 heures. On y mit plufieurs mille hommes, qui en abattirent ce qu'on voit qui manque à ce fuperbe édifice, & les neveux de ce pape en bâtirent le palais Farnefe. Ce fut un coup de Michel-Ange, qui, trop jaloux de fa gloire, auroit voulu, au prix de fa vie même, éteindre tout ce qui reftoit de monumens antiques.

On pourroit fe paffer de voir Frefcati, Tivoli, Albano, &c. Il y a, dans tous ces endroits, de fort jolies vignes; mais pour ce qui eft de ces eaux fi renommées, on ne peut leur accorder tout au plus que la gloire de l'invention. Ces lieux, tant exaltés, font à comparer aux jardins de Marli, comme le jardin de l'hôtel de Soubife aux tuileries, ou comme l'églife des Quinze-vingt à celle des invalides. Cette curiofité ne doit être fatisfaite que par ceux qui reftent fix mois à Rome.

A Rome, il convient d'aller loger en

place d'Efpagne, *al monte D'oro*, quand on y refte peu de temps.

Par toute l'Italie excepté Venife, au temps du carnaval, ou de l'afcenfion, c'eft un prix réglé dans toutes les auberges, fans aucune diftinction, que fept jules par jour, 3 à dîner & 4 à fouper, à caufe de la chambre.

Dans chaque ville, faire marché pour les repas, la chambre & le feu féparément, avant de faire dételer.

Eviter de coucher dans les villages.

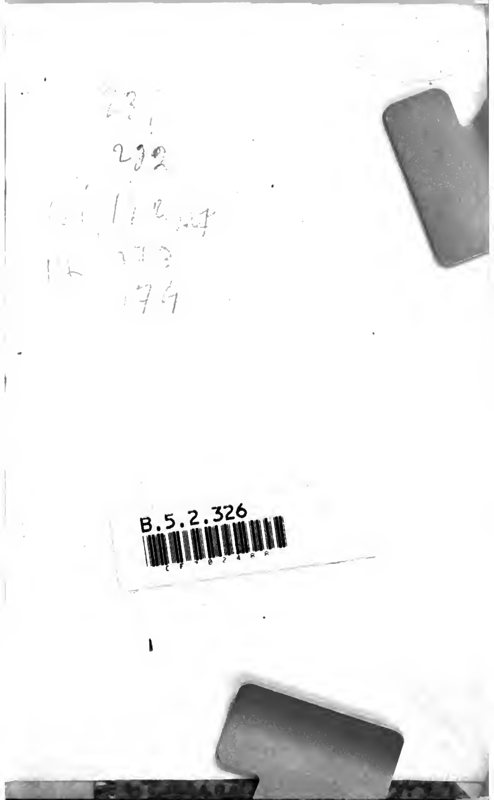
Les valets de place coûtent 30 fous par jour pour tout. Ils indiquent les curiofités & les prix. Les hôtes en répondent. Les carroffes, chaifes, &c. fe louent par jour & par demi-journée.

Les meilleures chaifes en foufflet, font préférables aux milanoifes.

Convenir avec les voituriers des voyages & féjours: le marché par écrit. Se munir de tabac.

FIN.




B.5.2.326

